REPUBLIQUE DU SENEGAL
REGION DE SAINT LOUIS
DEPARTEMENT DE DAGANA
COMMUNE DE RICHARD TOLL

PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL

2007-2011

MS et Associés

MS & Associés

Sicap Sacré Cœur 3 villa n°33 Dakar – Sénégal – BP : 24186 – Tel : 865 11 80/ Fax : 867 23 79 E.mail : masow@sentoo.sn / msadakar@sentoo.sn

SOMMAIRE

LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES 6

INTRODUCTION 7

I.CONTEXTE 7

II. OBJECTIFS DU PIC 9

2.1 Objectif général 9
2.2 Objectifs spécifiques 9

III. APPROCHE METHODOLOGIQUE 9

3.1 Harmonisation de la compréhension du mandat 10
3.2 Montage institutionnel du processus de planification 10

3.2.1 Le Comité Technique (CT) 10
3.2.2 Le Comité de Pilotage (CP) 11

3.3 Le diagnostic externe 11

3.3.1 L'exploitation des données secondaires 11
3.3.2 Les entretiens exploratoires 12
3.3.3 Mise en cohérence des données 12

3.4 Restitution du cadrage au comité technique restreint 13

3.5 Atelier de lancement du PIC 13

3.6 Le diagnostic interne 13

3.6.1 Les ateliers de diagnostic participatif de quartier 13
3.6.2 Les diagnostics sectoriels 14

3.7 La synthèse et la mise en cohérence du diagnostic 14

3.8 L'atelier communal de planification 14

3.9 Les limites de l'approche méthodologique et les difficultés notées 14

IV- PRESENTATION DE LA COMMUNE 15

4.1 Organisation administrative 15

4.2 Historique de la commune 15

4.3 Organisation spatiale 16

4.3 Le milieu physique 18

4.3.1 Les types de sols 18
4.3.2 La végétation 18
4.3.3 Le climat et la pluviométrie 19
4.3.4 Les ressources en eaux 19

4.4 Le milieu humain 20

V. BILAN DIAGNOSTIC 20

5.1 L'état de la population 20

5.2 La dynamique de la population 21

5.3 Les secteurs sociaux 22

5.3.1 L'éducation 22
5.3.2 La petite enfance 31
5.3.3 La santé 32
5.3.4 L'hygiène, l'assainissement et la gestion de l'environnement 38
5.3.5 L'urbanisme et l'habitat 40
5.3.6 La promotion féminine 41
5.3.7 L'action sociale 43
5.3.8 Jeunesse, Culture et Loisirs 44
5.3.9 L'hydraulique et l'énergie 47
5.3.10 Sécurité et protection civile 48

5.4 La situation des secteurs productifs 49

5.4.1 L'agriculture 49
5.4.2 L'élevage 51
5.4.3 La pêche 52
5.4.4 Le tourisme et l'hôtellerie 54
5.4.5 Industrie/PME/PMI 54

5.5 Les secteurs d'appui à la production 55

5.5.1 L'artisanat 55
5.5.2 Le commerce 56
5.5.3 Le transport 56
5.5.4 Les produits pétroliers et le gaz 57
5.5.5 Les télécommunications 57
5.5.6 Le secteur financier 58

5.6 La gouvernance locale 62

VI. LES PRINCIPAUX ATOUTS ET POTENTIALITES 66

6.1 L'existence d'équipements et d'infrastructures pour les divers modes de transport (fluvial, routier et aérien). 66

6.2 L'importance de la valeur ajoutée locale de la commune 66

6.3 La position géographique de carrefour 67

6.4 L'abondance des ressources en eau de surface de la commune et de son hinterland 67

6.5 L'implantation sur son site de la CSS 67

6.6 L'existence d'une offre diversifiée de services marchands et non marchands 67

VII. LES PRINCIPALES FAIBLESSES ET CONTRAINTES 67

7.1 Un accès inadéquat aux principaux services sociaux 67

7.2. Une faible valorisation des opportunités de promotion économique 68

7.3. Un stock infrastructurel de promotion culturelle et sportive insuffisant et non fonctionnel 68

7.4 Une stratégie déficiente de pilotage du développement communal 68

VIII. LA SYNTHESE DES PRINCIPALES CONTRAINTES SPECIFIQUES AUX QUARTIERS 70

IX. LES DEFIS ET LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT 75

9.1 Accès satisfaisant aux services sociaux (D1) 75
9.2 Dynamique soutenue de croissance économique (D2) 76
9.3 Pilotage adéquat du développement communal (D3) 76

X. OBJECTIFS GENERAUX ET STRATEGIES 77

10.1 Assurer un accès qualitatif et quantitatif aux services sociaux (D101) . 77

10.1.1 L'amélioration de l'aménagement urbain et du cadre de vie (D101S1)..... 78
10.1.2 Le renforcement de l'accès qualitatif à l'hydraulique et à l'énergie (D1O1S2) 78
10.1.3 L'amélioration de la situation de l'offre éducative (D101S3) 78
10.1.4 La consolidation de l'offre de formation professionnelle (D101S4)..... 79
10.1.5 Une bonne prise en charge de la sécurité des personnes et de leurs biens (D101S5) 80
10.1.6 La promotion de la culture, de la jeunesse, des sports et des loisirs (D101S6) ... 80
10.1.7 L'amélioration de l'offre de services sanitaires (D1O1S7)..... 81

10.2 Assurer des revenus substantiels et durables aux ménages (D2O1) 81

10.2.1 La consolidation de la vocation de pôle agroindustriel (D2O1S1) 81
10.2.2 Le développement de la pisciculture (D2O1S2)..... 82
10.2.3 Le renforcement du capital infrastructurel de la pêche continentale (D2O1S3).. 82
10.2.4 La valorisation du potentiel touristique, culturel et artisanal (D2O1S4)..... 83
10.2.5 La facilitation de la circulation des biens et des personnes (D2O1S5)..... 83
10.2.6 La promotion socioéconomique des catégories sociales (jeunes, femmes, handicapés, aînées) (D2O1S6)..... 83

10.3 Accroître les moyens d'actions du développement communal (D3O1). 84

10.3.1 L'amélioration des capacités financières et des moyens humains de la commune (D3O1S1) 84
10.3.2 Le développement de la citoyenneté locale (D3O1S2)..... 85

XI. LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT (2007-2011) 87

11.1 Les investissements communaux 87
12.2 Le récapitulatif des investissements communaux..... 103
12.3 Les projets de quartiers 106
11.4 Le récapitulatif des projets spécifiques de quartiers 112
11.5 Le récapitulatif des coûts du PIC 113

XII. LES MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE DU PIC..... 115

XIII.ANNEXES..... 116

LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES

ADM : Agence de Développement Municipal
ANCP : Agence Nationale de la Case des Tout Petits
APDA : Agence de Promotion et de Développement de l'Artisanat
APE : Association des Parents d'Elèves
BICIS : Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Sénégal
CBAO : Compagnie Bancaire de l'Ouest Africain
CCD : Comité Communal de Développement
CDQ : Comité de Développement de Quartier
CEM : Collège d'Enseignement Moyen
CGE : Comité de Gestion des Ecoles
CNCAS : Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal
CODEC : Collectif des Directeurs d'Ecole
CP : Comité de Pilotage
CSS : Compagnie Sucrière Sénégalaise
CT : Comité Technique
DIP : Diagnostic Interne Participatif
FEPRODES : Femmes Productrices pour le Développement Economique et Social
FNGPF : Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine
MAS : Mission Agricole du Sénégal
PAD : Programme d'Appui à la Décentralisation
PAC : Programme d'Appui aux Communes
PDU : Plan Directeur d'Urbanisme
PIC : Plan d'Investissement Communal
PRDI : Plan Régional de Développement Intégré
PRECOL : Programme d'Equipement des Collectivités Locales
PUR : Plan d'Urbanisme de Référence
REDES : Réseau pour le Développement Economique et Social
SAED : Société d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta, de la Vallée et de la Falémé
SDE : Sénégalaise des Eaux
SENELEC : Société Nationale d'Electricité
SFD : Systèmes Financiers Décentralisés
SNHLM : Société Nationale des Habitations à Loyers Modérés
SONATEL : Société Nationale des Télécommunications
SRAT : Schéma Régional d'Aménagement du Territoire
UNACOIS : Union Nationale des Commerçants et Industriels du Sénégal
WAMEC : Walo Mutuelle d'Epargne et de Crédit
ZAC : Zone d'Aménagement Concerté

INTRODUCTION

La décentralisation, par le biais du principe de subsidiarité, consacre au Sénégal, le partage de responsabilités entre l'Etat central et les collectivités dans le pilotage du développement local.

Le dispositif institutionnel et juridique de la décentralisation promeut une politique de planification locale participative en vue de permettre aux collectivités locales :

- de définir leurs objectifs de développement, en tenant compte de leurs atouts et contraintes ;
- et de tenter d'impulser et de mettre en œuvre le développement local en se fondant sur la combinaison de leurs ressources propres et de moyens additionnels provenant de diverses sources (Etat, partenaires bilatéraux et multilatéraux, organismes d'appui au développement, coopération décentralisée, etc.).

Les lois sur la décentralisation, notamment celles de 1996, donnent ainsi aux Collectivités locales un rôle prépondérant pour la mise en œuvre de politiques de développement en vue d'assurer aux populations de meilleures conditions de vie.

Cette mission est clairement édictée par l'article 3 du Code des Collectivités locales au niveau de ses dispositions générales : «les collectivités locales ont pour mission la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, éducatif, social et culturel d'intérêt régional, communal et rural ».

La prise en charge satisfaisante de cette mission ne saurait se faire sans l'élaboration d'un cadre de référence de promotion du développement local. Lequel cadre prend la forme d'un Plan d'Investissement Communal (PIC) pour les communes.

C'est dans cette optique que la commune de Richard Toll, une collectivité locale de la région de Saint Louis, s'est engagée dans l'élaboration de son PIC. Ce dernier est un instrument de pilotage et de coordination, servant ainsi de porte d'entrée à l'ensemble des futurs intervenants dans la commune ; il présente l'avantage d'induire une gestion plus harmonieuse des interventions et investissements.

I.CONTEXTE

La commune de Richard Toll est située dans la région de Saint Louis. Créée par la loi 2002 – 02 du 15 Février 2002 qui consacre sa division en deux régions administratives que sont Saint Louis et Matam, la région de Saint Louis est située dans la partie septentrionale du Sénégal et à la lisière du désert. Elle est limitée à l'Est par la région de Matam, à l'Ouest par l'Océan Atlantique, au Sud par la région de Louga et au Nord par le fleuve Sénégal qui constitue la frontière entre la République Islamique de Mauritanie et la République du Sénégal.

La région de Saint louis couvre une superficie de 19 034 Km², soit environ 10 % du territoire national et comprend, au plan administratif, 03 départements, 07 arrondissements, 08 Communes, 16 Communautés rurales renfermant près de 641 villages officiels. La population de la nouvelle région de Saint – Louis est estimée à 695 720 habitants en 2002 soit une densité moyenne de 36,6 hts /km2. La population de Saint – Louis représente près de 7% de la population totale du Sénégal

Richard Toll dispose sans conteste de nombreux atouts et potentialités susceptibles de sous tendre son ambition d'être le principal pôle de développement du département de Dagana, voire de la région de Saint Louis. L'implantation sur son site de la Compagnie Sucrière Sénégalaise (CSS) et les nombreuses terres irrigables de son hinterland offrent de réelles possibilités d'essor de l'agro-industrie. Les orientations du Plan National d'Aménagement du Territoire assignent d'ailleurs à la commune une fonction de centre de développement agro-industriel.

Cependant, la commune ne tire pas encore le meilleur parti de toutes ces niches porteuses de développement socioéconomique. La situation sociale des populations résidentes n'est guère reluisante ; les effets positifs attendus de l'agro-industrie se font encore désirer au niveau de la progression des possibilités d'investissement de la municipalité. L'environnement urbain semble souffrir de la poussée du tissu agroindustriel local sans compter les problèmes récurrents d'inondations durant l'hivernage.

Le conseil municipal a pris la pleine mesure de cette situation fort déplorable mais les actions initiées dans le cadre de la promotion du développement communal sont diffuses ; celles-ci ne s'insèrent pas en effet dans un cadre global de référence d'interventions sous tendu par une définition claire des priorités ainsi que des stratégies.

Pour inverser cette tendance, la principale préoccupation des autorités municipales est de disposer d'un outil de planification stratégique et opérationnel. A cet effet, le conseil municipal met en œuvre un processus d'élaboration de son Plan d'Investissement Communal (PIC).

L'exercice de planification locale est en adéquation avec l'avancée de la décentralisation au Sénégal ; laquelle s'est traduite par le transfert de neuf domaines de compétences dont la planification. Le PIC s'insère ainsi dans une vision globale avec comme principaux points de mire pour l'équipe municipale de mieux asseoir la fonction de « leader départemental » de la commune, de donner un nouveau visage à la commune avec comme effets induits une économie locale forte et profitable à la population sans compter l'amélioration du cadre de vie et un accès satisfaisant aux principaux services sociaux de base.

Par ailleurs, l'élaboration du PIC de Richard Toll s'inscrit aussi dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Décentralisation (PAD) : un programme qui est le fruit de la coopération décentralisée Région de Saint-Louis – Région Nord Pas De Calais.

Orienté essentiellement vers les Communes de la Région de Saint-Louis, le PAD est destiné à renforcer les capacités techniques et institutionnelles de toutes les communes de la région en visant comme cibles les élus et les agents techniques locaux.

Les objectifs liés à la réalisation des actions de ce programme correspondent aux domaines de compétences de l'Agence Régionale de Développement de Saint-Louis, structure d'appui technique aux collectivités locales de la Région de Saint-Louis.

Les acteurs du PAD sont :

- Partenaire financier : Coopération Région Nord Pas de Calais/Région de Saint- Louis ;
- Maîtrise d'Ouvrage : Agence Régionale de Développement de Saint-Louis ;
- Maîtrise d'œuvre : Le Partenariat ;
- Maîtrise d'œuvre déléguée : ONG, bureaux d'études et prestataires locaux.

Le Programme Appui à la Décentralisation repose sur trois domaines opérationnels majeurs :

- Renforcement des capacités des élus, services techniques municipaux et acteurs locaux ;
- Définition d'outils de communication et de présentation des communes ;
- L'élaboration d'outils de planification ;
- Appui technique à la Maîtrise d'Ouvrage.

Déjà, cinq PIC ont été réalisées dans le cadre de ce programme au profit des Communes de Rosso Sénégal, Dagana, Niandane, Ndioum et Golléré.

II. OBJECTIFS DU PIC

2.1 Objectif général

Le principal objectif visé par le conseil municipal en décidant d'élaborer le Plan d'Investissement Communal (PIC) est ***de disposer pour un horizon temporel de cinq ans d'un document cadre d'intervention*** dans lequel seront définies ***toutes les stratégies et actions devant sous tendre un développement harmonieux et équilibré de la commune***.

2.2 Objectifs spécifiques

L'élaboration du PIC vise, entre autres, les objectifs spécifiques suivants :

1. établir une situation de référence de la commune : caractéristiques physiques, données démographiques, stock d'équipements et d'infrastructures, la situation organisationnelle locale, etc.

2. mettre en évidence dans une démarche analytique les atouts et les potentialités de la commune

3. identifier les contraintes au développement

4. définir pour un horizon temporel de cinq (5) ans les options fondamentales de la politique locale

5. élaborer un programme quinquennal d'investissement participatif et consensuel sur la base des priorités définies par tous les acteurs locaux

6. déterminer les moyens (financiers, humains) nécessaires à la mise en œuvre du PIC et la forme de participation de chaque acteur (conseil municipal, populations, Etat, partenaires au développement, etc.)

7. adopter des mécanismes de suivi évaluation des investissements

III. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Le processus d'élaboration du Plan d'Investissement Communal (PIC) est constitué d'un ensemble de phases et d'étapes itératives, toutes articulées autour du principe de l'approche participative.

La phase de diagnostic a été conduite en deux principales étapes : le diagnostic externe et le diagnostic interne participatif. Le pré diagnostic ou diagnostic externe a consisté dans

l'ensemble à mener des entretiens exploratoires et à exploiter les données secondaires disponibles. Le diagnostic interne participatif a été l'occasion d'organiser des ateliers participatifs de quartier et des diagnostics sectoriels approfondis avec les organisations et les personnes ressources concernées. Par ailleurs, ces deux étapes ont été précédées d'une rencontre de clarification du mandat de l'opérateur d'appui technique. La phase de planification fait suite au bilan diagnostic.

En définitive, au cours du processus d'élaboration du PIC, les actions suivantes ont été réalisées :

- ***L'harmonisation de la compréhension du mandat***
- ***Le montage institutionnel du processus de planification***
- ***Le diagnostic externe : revue documentaire et entretiens exploratoires***
- ***L'atelier de cadrage technique de la mission***
- ***L'atelier de lancement du PIC***
- ***Le diagnostic interne : ateliers participatifs de quartier et diagnostics sectoriels ciblés***
- ***Les ateliers de planification***

3.1 Harmonisation de la compréhension du mandat

Elle a réuni les principaux acteurs du processus d'actualisation du PIC, notamment le conseil municipal, l'Agence Régionale de Développement (ARD) ainsi que le Partenariat. La rencontre a permis de revenir plus en détails sur le contenu du mandat et l'approche méthodologique proposée dans la proposition technique de soumission. L'intérêt se situe dans le partage des points saillants du mandat ainsi que l'adaptation de l'approche méthodologique. Il s'est agi de mettre tous les acteurs impliqués dans la promotion du développement de la commune au même niveau d'information sur les objectifs et les outils de la planification participative locale, l'utilité du PIC et la démarche méthodologique qui sera utilisée pour son élaboration.

3.2 Montage institutionnel du processus de planification

Conformément à l'esprit du décret 96 – 1133 du 27 Décembre 1996, portant transfert de compétences aux collectivités locales en matière de planification, notamment en son article 12 qui stipule que : « Il est créé au niveau de chaque collectivité locale, une commission chargée de préparer le plan de développement de la collectivité concernée en rapport avec l'Agence Régionale de Développement », le maire de la commune de Richard Toll a créé par arrêtés deux comités dans le cadre du processus d'élaboration du Plan d'Investissement :

- ***Le Comité Technique (CT)***
- ***Le Comité de Pilotage (CP)***

3.2.1 Le Comité Technique (CT)

C'est la cheville ouvrière de l'élaboration du PIC. Ce comité opérationnel du processus de planification est composé de quelques services techniques déconcentrés de l'administration

(Planification, Statistiques, Aménagement du Territoire, Développement Communautaire et Développement Local), de quelques organisations de la société civile, des présidents de commission du conseil municipal, du bureau municipal et du secrétaire municipal.

Le comité technique se réunit aux étapes suivantes :

- Restitution du diagnostic externe par le cabinet avant la journée de lancement,
- Restitution du diagnostic participatif,
- Cadrage des ateliers de planification (orientations)
- Restitution des ateliers de planification,
- Restitution finale du PIC.

Placé sous la conduite de l'Agence Régionale de Développement, le comité technique est également chargé de procéder à la validation technique de tous les documents produits par l'opérateur d'appui technique avant la transmission au comité de pilotage.

3.2.2 Le Comité de Pilotage (CP)

Il a pour missions de superviser et de coordonner tout le processus de planification. Le Comité de pilotage se réunit au maximum trois fois durant tout le processus de planification et est composé des représentants de toutes les catégories et sensibilités présentes dans la Commune.

L'objectif est de faire participer toutes les catégories d'acteurs et d'éviter de soulever des tentatives de boycott ou d'exclusion durant cet important processus de planification. Cependant, du fait de sa lourdeur, le comité de pilotage est secondé par un comité technique beaucoup plus restreint qui se réunit régulièrement.

3.3 Le diagnostic externe

Le diagnostic externe a suivi un processus itératif de rencontres de travail avec des personnes ressources, de l'analyse de la documentation disponible et de la mise en cohérence des données collectées.

3.3.1 L'exploitation des données secondaires

Elle a consisté naturellement à l'exploitation de données secondaires sur la commune de Richard Toll, voire sur le département de Dagana et la région de Saint Louis. L'analyse documentaire a permis d'avoir une première connaissance de la commune en termes de stock infrastructurel, de potentialités susceptibles d'être davantage valorisées mais aussi et surtout des contraintes au développement. Les résultats de la revue documentaire ont servi de fil conducteur lors des entretiens exploratoires avec les personnes ressources.

3.3.2 Les entretiens exploratoires

Au cours de cette phase, l'équipe de la mission a eu des entretiens avec plusieurs personnes ressources en vue d'aborder avec elles la problématique du développement communal. On note, entre autres, les rencontres avec :

- Le Préfet du département de Dagana
- Le Secrétaire Municipal
- Le troisième adjoint au maire : point focal de la mission d'élaboration du PIC
- Le Médecin Chef de District
- Le Président du Collectif des Directeurs d'Ecoles
- Le Directeur des Ressources humaines de la Compagnie Sucrière Sénégalaise (CSS)
- Le Président du Conseil Communal de la jeunesse
- La présidente départementale des groupements de promotion féminine
- Les membres dirigeants de la Fédération des Producteurs pour le Développement Economique et Social (FEPRODES)
- Le bureau restreint de l'Amicale des Femmes Travailleuses de la CSS
- Les membres dirigeants du Réseau pour le Développement Economique et Social (REDES)
- Le Président de l'Organisme Départemental de Coordination des Activités de Vacances (ODCAV)
- Les présidents des zones communales 2 et 8 de l'ODCAV
- Le regroupement des chauffeurs et transporteurs de la commune
- Le président de la fédération départementale des pêcheurs
- L'Union locale des artisans de la commune
- L'association des handicapés
- Le chef du Service Départemental de l'Urbanisme et de l'Habitat
- Le chef du Secteur Départemental de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture
- Le chef du secteur des eaux et forêts
- Le Président du Collectif des Directeurs d'Ecole (CODEC)

Les thématiques des discussions ont été articulées aux principaux centres d'intérêt du développement communal. Plusieurs aspects ont été ainsi passés en revue : les secteurs sociaux (santé, éducation, action sociale, hydraulique urbaine, assainissement, urbanisme, habitat, etc.), les secteurs d'appui à la production (banques, microfinance, artisanat, énergie, télécommunications,), les secteurs économiques (tourisme, pêche, agriculture, commerce, etc.). L'équipe technique de la mission a surtout mis l'accent sur le partage de la situation actuelle de chaque secteur, son potentiel de croissance et ses potentialités, la recherche de l'adéquation entre la situation actuelle et les besoins à court, moyen et long terme, ses principales faiblesses et contraintes. La dernière partie des discussions a porté sur l'identification d'axes d'intervention en vue d'arriver à la fois à circonscrire les contraintes et à valoriser les potentialités locales.

3.3.3 Mise en cohérence des données

Cette étape a permis de confronter les données de la revue documentaire avec les résultats des entretiens exploratoires. Elle a été surtout mise à profit d'abord pour actualiser certaines données quantitatives et ensuite pour procéder à un premier niveau de consolidation des enjeux et orientations de développement communal. La mise en cohérence des données a débouché sur la production du rapport de diagnostic externe.

3.4 Restitution du cadrage au comité technique restreint

Le rapport de diagnostic externe a servi de document de travail à l'atelier de cadrage technique de la mission. Cette rencontre a réuni quelques services régionaux de l'administration, l'équipe d'appui technique de la mission et les représentants de la commune. Les échanges ont permis d'entrevoir des pistes d'approfondissement du diagnostic interne, des enjeux et des axes de développement communal.

3.5 Atelier de lancement du PIC

La quasi-totalité des acteurs de la commune ont participé à cette rencontre. L'équipe de la mission a présenté les résultats du diagnostic externe en mettant en évidence les premières impressions que lui suggèrent les entretiens exploratoires et la revue des données secondaires. L'atelier a permis d'atteindre, entre autres, les résultats suivants :

- Le soutien et l'appui du préfet du département de Dagana dans la conduite de tout le processus ;
- Le recueil des attentes des principaux acteurs ;
- L'engagement des populations locales à participer pleinement à tout le processus ;
- L'implication des partenaires au développement aux différentes phases d'élaboration et d'exécution du PIC.

3.6 Le diagnostic interne

Le diagnostic interne participatif constitue un des moments forts du processus avec la tenue d'ateliers participatifs dans les quartiers ainsi que l'organisation de diagnostics sectoriels approfondis.

3.6.1 Les ateliers de diagnostic participatif de quartier

L'équipe de la mission a mis en branle un processus participatif de diagnostic dans les quartiers. La cérémonie de lancement du démarrage du PIC avait été mise à profit pour informer les populations sur les objectifs et les attentes de l'équipe ; le chronogramme d'exécution de la mission a été partagé à cette occasion.

Les principaux atouts et contraintes de chaque quartier ont été identifiés au cours de ces ateliers. L'exercice a consisté d'abord à recueillir l'ensemble des préoccupations pour chaque quartier et ensuite à classifier les contraintes en termes de contraintes transversales (de dimensions communales) et en contraintes spécifiques (difficultés particulières du quartier).

Pour la catégorie de contraintes spécifiques, les acteurs du quartier ont esquissé un ensemble d'hypothèses de solutions. Il reste clair que le quartier ne peut supplanter le conseil municipal dans sa mission institutionnelle de planification et de programmation des réalisations sur le périmètre communal ; l'ébauche de solutions au niveau quartier procède simplement du souci d'impliquer davantage les acteurs dans le pilotage du développement de manière à assurer l'appropriation et une bonne mise en œuvre des investissements futurs.

Les ateliers participatifs de quartier ont induit, tous comptes faits, une mise en relation et une harmonisation des préoccupations de l'ensemble des acteurs locaux (jeunes, femmes, adultes, producteurs locaux, organisations de quartier, personnes ressources, etc.).

3.6.2 Les diagnostics sectoriels

Le diagnostic externe a mis en évidence des atouts et des contraintes relatives aux secteurs sociaux, économiques et d'appui à la production. Toutefois, il s'était agi que de constats provisoires qui demandaient à être approfondis dans le cadre de rencontres de travail plus articulées avec les acteurs concernés. Les ateliers participatifs de quartier offraient un premier niveau d'approfondissement de ces constats mais l'ampleur des problématiques au cours de ces rencontres ne permettait pas de leur accorder toute l'attention requise.
L'organisation de diagnostics sectoriels ciblés répond par conséquent au souci de mener une analyse plus fine des constats de base de manière à en comprendre tous les soubassements ; la combinaison de la compréhension de tous les fondements des contraintes ainsi que la connaissance des atouts et potentialités de la commune seront de nature à faciliter l'identification pertinente des options de développement communal.

Les diagnostics sectoriels ont touché les principaux secteurs de la vie communale, notamment la santé, l'éducation, l'agriculture, la pêche continentale, la promotion féminine, les sports, la culture et la jeunesse, etc. Des rencontres de travail ont eu lieu à cet effet avec les acteurs de chaque secteur à travers leurs organisations représentatives, les services déconcentrés de l'administration et les personnes ressources locales.

3.7 La synthèse et la mise en cohérence du diagnostic

La mise en cohérence des données constitue la dernière étape de la phase de diagnostic. Les données intermédiaires du diagnostic externe ont été naturellement intégrées aux résultats du diagnostic interne participatif. b

3.8 L'atelier communal de planification

La planification des actions au niveau communal a eu lieu au cours d'une rencontre du comité de pilotage. Les actions identifiées et programmées au niveau des quartiers ont été validées. Les actions de dimensions communales ont été clairement mises en évidence par le Comité de Pilotage. L'équipe d'appui technique a assisté les membres du comité de pilotage à hiérarchiser les actions. Le Comité de Pilotage a ensuite procédé à la planification des réalisations pour un horizon temporel de cinq ans (2007-2011).

Il faut noter que des difficultés importantes n'ont pas été identifiées au cours de l'atelier de planification. Les propos liminaires de l'équipe technique de la mission ont permis de faire prendre conscience des enjeux si bien qu'il n'y a pas eu des oppositions majeures par rapport au choix des actions et à leur programmation temporelle.

3.9 Les limites de l'approche méthodologique et les difficultés notées

Le recueil de certaines données quantitatives a été rendu difficile par le manque d'archivage et d'actualisation des informations. A titre d'exemple, les données de population les plus récentes détenues par les délégués de quartier datent pour certaines de 1998 ; il se trouve qu'elles ne sont pas organisées en fonction des besoins potentiels de données statistiques : répartition par âge, par sexe, par ethnie, etc. La période de déroulement du bilan diagnostic n'est pas en définitive très favorable à un exercice de collecte de données d'autant qu'elle coïncide, entre autres, avec les vacances scolaires. Les mois de Juillet et d'Août sont également des périodes au cours desquelles beaucoup d'interlocuteurs ne sont pas disponibles à cause de leurs congés annuels.

IV- PRESENTATION DE LA COMMUNE

4.1 Organisation administrative

La commune de Richard-Toll, au nord du Sénégal, à 106 km de Saint-Louis sur la route nationale N° 2 dans le Département de Dagana, est située sur la rive gauche du fleuve Sénégal. Elle est limitée au Nord par le Fleuve Sénégal, au Sud par la Communauté rurale de Mbane, à l'est par la communauté rurale de Gae et à l'Ouest par la Communauté rurale de Ronkh. La commune est implantée dans la partie haute d'une cuvette inondable à moyenne crue, entre 16°27 de latitude Nord et 15°42 de longitude Ouest et couvre une superficie de 1972,5 ha (Source Service Départemental de l'Urbanisme de Dagana).

4.2 Historique de la commune

La localité a connu un développement spatial rapide et anarchique. Avant la présence coloniale, il n'existait que les villages de Ndiangué et Khouma. Ces deux villages, le deuxième surtout, sont occupés par la chefferie traditionnelle des Mbodj, descendants des « Brack[1] », souverains du royaume traditionnel du *Walo*.

En 1817, la création d'un jardin d'essai au confluent du fleuve Sénégal et de la Taouey près du hameau de Ndioukouk par le gouverneur SCHMALTZ a donné naissance au premier noyau de la commune : « l'Escale ». Ce quartier ainsi créé est situé entre le fleuve Sénégal et la route nationale n°2.

En **1822**, le Baron Roger, nouveau gouverneur du Sénégal y envoya son jardinier Pépiniériste du nom de Richard qui, malgré son opiniâtreté n'aboutit pas à des résultats probants. Avec l'accord du gouverneur, le village devint Richard Toll, qui signifie : le champ de Richard en langue locale. Un recensement effectué en 1823 évoquait une population de 28 résidents et 1148 nomades. Les wolofs vivaient du travail de la terre (culture pluviale et culture de décrue), les peuls s'adonnaient à l'élevage.

Le quartier Richard Toll Escale n'a été véritablement occupé qu'à partir de la création de la Mission Agricole du Sénégal (MAS) en 1945. L'existence de casier rizicole et le besoin de main d'œuvre ont attiré de nouveaux occupants. Des logements pour les fonctionnaires de la MAS, une école, une chapelle et un centre hospitalier ont été construits. Les occupations anarchiques ont amené les autorités coloniales à lotir le quartier en 1956.

A côté des anciens villages se créent aussi des campements Peul et de pêcheurs. Ainsi, le phénomène de migration a accru la population des localités de la zone. Au lendemain de l'indépendance du Sénégal, on note en effet une augmentation sensible de la taille des villages environnants.

Avec l'implantation de la CSS en 1970, la localité va connaître une croissance démographique rapide. De 4.400 habitants elle passe à environ 14.900 habitants au début des années 1980. Cette accélération démographique a eu des effets d'entraînement sur l'espace. Deux phénomènes vont être remarqués dans cette zone : la jonction entre les villages et la création de nouveaux quartiers.

Les villages de Ndiangué et Ndiaw se groupent, de même que Khouma et les campements. On assiste aussi à la création du quartier de Ndombo Alarba.

Ce développement démographie et spatial rapide a amené les autorités sénégalaises à ériger, par le décret n°80-586 du 24 juin 1980, Richard Toll en commune. A cette date, la localité comptait six quartiers (Escale, Ndaingué, Ndiaw, Khouma Wolof, Khouma Peul,

Ndombo Alarba). Elle avait une superficie d'environ 1897 ha dont les 254 ha sont occupés par l'habitat. Le reste est occupé par les plans d'eau, la voirie, les forêts classées et les canaux d'irrigation.

De 1980 jusqu'à nos jours, l'espace de la ville, en même temps que la population n'a cessé d'évoluer. En effet, en plus des quartiers cités plus haut, de nouveaux ont vu le jour. Il s'agit des quartiers spontanés de Campement, Thiaback, Gaé 2, Taouey. A ces quartiers s'ajoute la cité des cadres de la CSS.

4.3 Organisation spatiale

La commune compte douze quartiers : Ndiao, Ndiangué, Richard-Toll, Thiarène Santhie, Ndombo Alarba, Tiabakh, Gaé II , Khouma, Gallo Malick, Mbodjène, Nourou et Taouey.

- **Ndiao**

Ndiao est l'un des quartiers les plus anciens de la commune. Il se situe à la périphérie Ouest et constitue la frontière de la commune avec la communauté rurale de Ronkh. Le quartier est implanté sur un site inondable et est sujet à de fréquentes inondations durant la saison des pluies. L'inexistence de dispositif d'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales y est durement ressentie ; elle restreint considérablement les déplacements à l'intérieur de ce quartier. La population du quartier serait de l'ordre de 3531 habitants ; l'ethnie wolof y est majoritaire et la religion prédominante est l'islam.

- **Ndiangué**

Il se situe à l'est de la commune et fait face avec le quartier de Ndiao à l'usine de la Compagnie Sucrière Sénégalaise. A l'image de Ndiao, le quartier est implanté sur un site inondable et est sujet à de fréquentes inondations durant la saison des pluies. L'inexistence de dispositif d'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales constitue une contrainte majeure; elle restreint considérablement les déplacements à l'intérieur de ce quartier. La population du quartier est de 5196 habitants (Service Régional de la Statistique de Saint Louis). Le quartier est majoritairement habité par des wolofs ; la religion prédominante est l'Islam.

- **Richard Toll Escale**

Le quartier constitue le centre de la commune où sont implantés la plupart des infrastructures et équipements (hôtel de ville, marché central, police municipale, stations services, banques, stations de radio, église, grande mosquée, etc). Il constitue le quartier le plus urbanisé avec l'existence de l'unique réseau, quoique sommaire, d'évacuation des eaux pluviales. la population du quartier se situerait à 11093 habitants. Richard Toll Escale est par conséquent le quartier le plus peuplé de la commune ; l'ethnie majoritaire est le wolof et les habitants sont en majorité des musulmans.

- **Campement (la Taouey) et Nourou**

Le quartier est situé dans la partie Sud Est de la commune à proximité du casier de cannes à sucre et de l'usine de la CSS. Il est très enclavé et est marqué par la prédominance de l'habitat spontané. L'immigration d'ouvriers agricoles de la CSS est à l'origine de la forte démographie notée dans le quartier au milieu des années 1980.

Nourou était jadis un sous quartier de Campement mais un délégué de quartier n'est pas encore nommé à cause de dissensions internes des résidents. La population du quartier se

situerait à 5194 habitants. On note une diversité ethnique dans le quartier ; l'ethnie wolof prédomine mais on note aussi des peuls et quelques ethnies originaires de la région Sud en particulier les diolas et les manjaks.

- **Thiabakh**

Le quartier est situé dans la partie Sud de la commune et est limité à l'Ouest par le Fleuve la Taouey et au Nord par la Zone d'Aménagement Concerté. Il fait partie des quartiers où les phénomènes de l'habitat spontané et son corollaire de mauvaise organisation du cadre de vie sont persistants. Certaines habitations du quartier sont implantées dans le parc forestier qui est pourtant une forêt classée. La population du quartier se situerait à 2681 habitants ; la religion musulmane y prédomine mais on y note également des chrétiens.

- **Ndombo Alarba**

Situé à l'extrémité Sud de la commune, le quartier est faiblement raccordé au tissu urbain. Il conserve encore un mode d'organisation villageoise et est peuplé en majorité par des agriculteurs. Le quartier a une population de 1565 habitants ; il est en majorité habité par des wolofs et la religion dominante est l'Islam

- **Khouma Gallo Malick**

Le quartier est situé à la périphérie Nord Est et constitue une limite de la commune avec la communauté rurale de Gae. Le site est majoritairement habité par les peuls ; la religion dominante est l'islam. A l'instar des autres quartiers riverains sis dans la zone de Khouma, le site est marqué par la faible organisation de l'habitat. La population du quartier se situerait à 2957 habitants constitués en majorité de peuls et de musulmans.

- **Gae II**

Le quartier est le fief des pêcheurs de la commune ; ils sont d'ailleurs originaires pour la plupart du Gae qui est le village de feu Seydi Elhadji Malick Sy, le principal guide spirituel de la confrérie tidiane au Sénégal. Limité au Nord par le fleuve Sénégal, à l'Ouest par le fleuve la Taouey, au Sud par le fleuve la route nationale et à l'Est par Khouma, le quartier abrite le seul centre de santé de la commune. la population du quartier se situerait à 3208 habitants. L'ethnie wolof prédomine mais on note aussi des peuls et quelques ethnies originaires de la région Sud en particulier les diolas et les manjaks. La religion musulmane prédomine.

- **Khouma Yakh Sabar**

Le site est marqué par la faible organisation de l'habitat. Khouma Yakh Sabar partage cette caractéristique avec les autres quartiers de la zone de Khouma (Khouma Mbodiène, Khouma Gallo Malick, Khouma Thiarène). la population du quartier se situerait à 3121 habitants.

Situé dans la partie Nord Est de la commune, le quartier est sur un site inondable qui n'est pour l'instant doté de systèmes d'évacuation des eaux. Les inondations hivernales font partie du lot quotidien des populations durant la saison des pluies.

- **Khouma Mbodiène et Khouma Thiarène**

Par une délibération du Conseil municipal, Khouma Thiarène, anciennement sous quartier, a été érigé en quartier. Toutefois, un délégué de quartier n'a pas encore été nommé à cause du manque de consensus des populations résidentes.

Le quartier de Khouma Thiaréne est situé à proximité du quartier de Khouma Mbodiéne ; ces deux quartiers partagent quasiment le même site.

Ce dernier est marqué par la faible organisation de l'habitat. En effet, Khouma Yakh Sabar partage cette caractéristique avec les autres quartiers de la zone de Khouma (Khouma Yakh Sabar et Khouma Gallo Malick).

Situé dans la partie Nord Est de la commune, les quartiers sont sur un site inondable qui n'est pour l'instant doté de systèmes d'évacuation des eaux. Les inondations hivernales font partie du lot quotidien des populations durant la saison des pluies. La population du quartier serait de 8001 habitants L'ethnie wolof prédomine mais on note aussi des peuls et quelques ethnies originaires de la région Sud en particulier les diolas et les manjaks. La religion musulmane est majoritaire. On compte également dans ces quartiers de nombreux chrétiens originaires pour la plupart des régions méridionales du Sénégal ainsi que de la Guinée Bissau.

4.3 Le milieu physique

Le site de la commune se trouve sur la partie haute d'une cuvette inondable. La commune se situe de part et d'autre de la route nationale et est traversée par la Taouey qui est le point de jonction entre le fleuve Sénégal et le lac de Guiers. La commune se développe d'Est en Ouest parce que coincée entre le fleuve Sénégal au Nord et les canaux d'irrigations de la CSS au sud.

4.3.1 Les types de sols

Le périmètre communal comporte deux grands types de terrains :

- Les terrains alluviaux (argileux, argilo-limoneux) dont les ¾ sont salés
- Les terres du diéri essentiellement constituées de sables dunaires pauvres en matières organiques, essentiellement localisées dans le Sud Est de la commune vers la communauté rurale de Mbane

Par ailleurs, il existe, dans certaines parties de la commune, des terrains limoneux et limoneux sablés temporairement engorgés en raison d'un horizon latéritique sous jacent imperméable. Les sols de la Frange Walo de la commune sont pour la plupart halomorphes contenant des sels solubles fossiles. Ces types de sols sont très fragiles et sensibles à l'érosion éolienne et hydrique.

Au total, les sols prédominants de la commune sont argileux et hydromorphes ; ils sont peu perméables et ne favorisent pas donc l'infiltration des eaux pluviales avec son corollaire d'inondations.

4.3.2 La végétation

La commune est ceinturée par trois forêts classées :

- La forêt classée de Ndiao à l'Ouest avec une superficie de 390 Ha
- La forêt classée de Richard Toll au Sud Est et au centre avec une superficie de 738 ha. Elle s'étend du pont de la Taouey à l'aérodrome
- La forêt classée de Keur Mbaye au Nord Nord Est avec une superficie de 2725 ha.

Les ¾ du périmètre communal sont couverts par les forêts classées. Cette situation ne manquera d'avoir des incidences négatives dans les projets d'extension de la commune dans le futur.
Les limites des forêts classées sont violées par des riziculteurs pour des besoins de surfaces cultivables. Il existe également une bande de forêt protégée qui s'étend de la route nationale N°2 vers les quartiers périphériques de la commune comme Thiabakh et Ndombo.

La faune est essentiellement constituée de quelques reptiles et d'oiseaux localisés dans les forêts classées. Les plantes aquatiques qui se sont développées dans les plans d'eau sont également le refuge de certaines espèces animales telles que le varan et le boa.

4.3.3 Le climat et la pluviométrie

Le climat est de type sahélien avec des températures contrastées (maxima de 35° C et minima de 22-23° C). Les précipitations sont faibles et irrégulières. La commune se trouve dans les isohyètes 200 et 300 mm. Les principaux vents sont : l'harmattan, les alizés marins et la mousson.

4.3.4 Les ressources en eaux

- **Les eaux de surface**

Les eaux de surface sont constituées par :

- Le fleuve Sénégal où sont implantés le barrage antisel de Diama ainsi que le barrage hydroélectrique de Manantali ;
- La Taouey qui relie le fleuve Sénégal au Lac de Guiers
- Les canaux d'irrigation de la Compagnie Sucrière Sénégalaise (CSS)

- **Les eaux souterraines**

Il y a la présence d'eau salée dans les formations géologiques aquifères, liées à la variation des lignes de rivage de la mer et la morphologie du lit mineur du fleuve Sénégal à plusieurs mètres au dessous de la mer. L'aménagement actuel du fleuve Sénégal a profondément modifié le régime hydrologique traditionnel et les crues sont fortement réduites.

Jusqu'en 1986, pendant la saison sèche, avec la baisse du niveau du fleuve Sénégal, les eaux salées venant de l'océan atlantique à partir de Saint-Louis remontaient jusqu'au-delà de Richard Toll. Ce phénomène était cependant particulièrement limité par le bouchon de « Kheune» sur le fleuve et le pont-barrage de Richard Toll construit en 1952 prés du point de jonction entre la Taouey et le fleuve Sénégal.

En effet, le fleuve la Taouey permettait à l'eau douce de couler librement dans le lac de Guiers et pouvait être fermé au niveau du pont-barrage dès que la langue salée commençait à remonter. Cette eau destinée à l'irrigation est distribuée à partir des canaux principaux dans tout le réseau par une série de canaux secondaires. Elle est ensuite déversée dans les champs de canne à sucre.

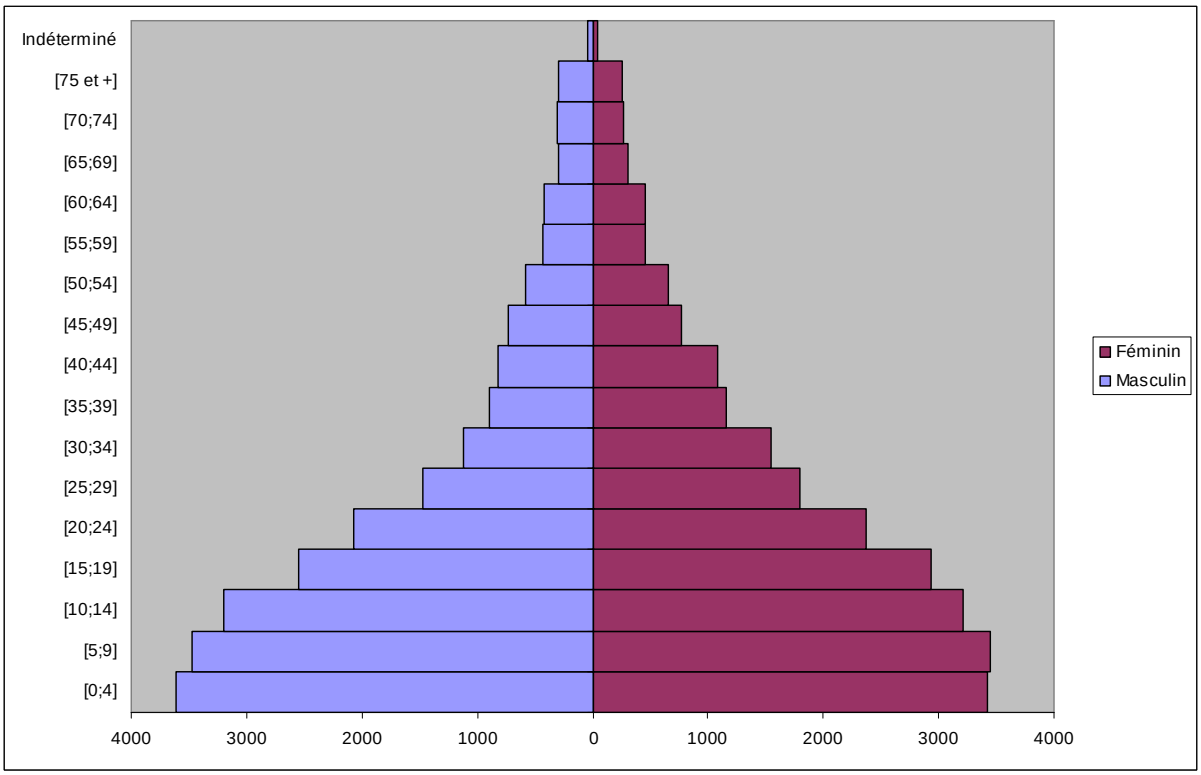
4.4 Le milieu humain

Sur la base des résultats définitifs du Recensement Général de la Population (RGPH) de 2002, la population estimée en 2005 de la commune est de 46547 habitants. La population est composée de wolofs (65 %), de Pulars (18 %), de Maures (4 %), de Diolas (3 %) et autres ethnies du pays et de la sous région (10 %). La religion prédominante est l'islam avec une présence très marquée de la confrérie de la « tidiania» mais la commune compte également des chrétiens ; ces derniers ne sont pas pour la plupart des autochtones et sont des agents de l'administration et du secteur privé en service dans la localité.

V. BILAN DIAGNOSTIC

5.1 L'état de la population

Graphique N°1 : Pyramide des âges de la commune

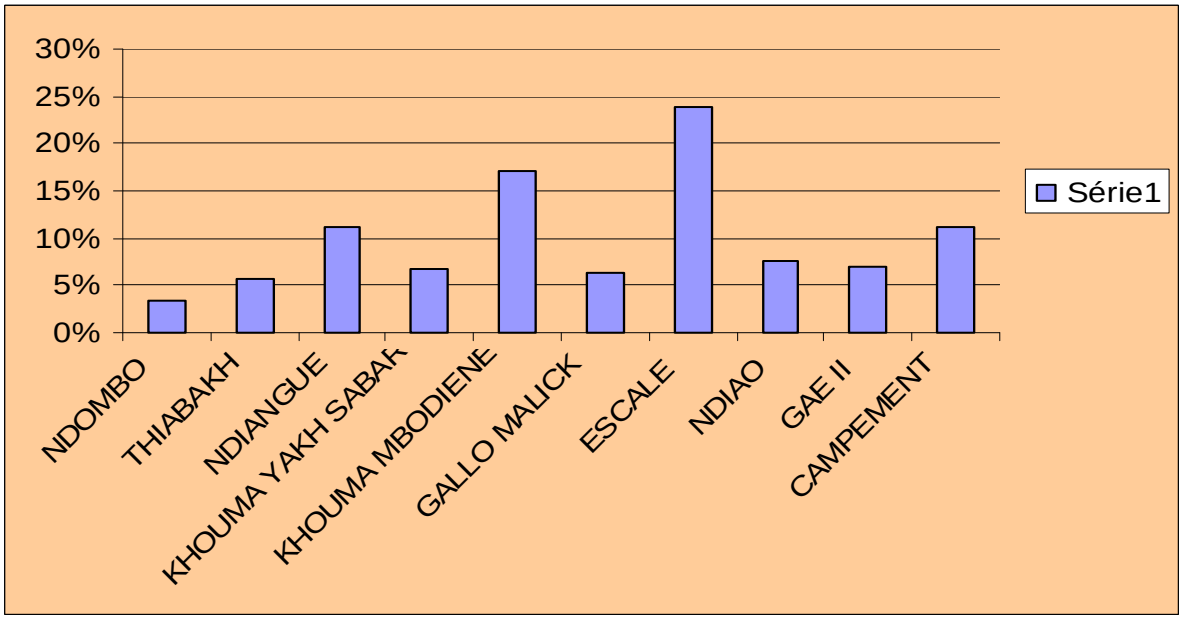


Source : Service Régional de la Statistique de Saint Louis, Août 2006

La structure par âges de la population révèle une tranche d'âges de 0 à 34 ans de l'ordre de 77,79 %, celle de 35 à 74 ans de l'ordre de 20,71 %, celle de 75 et plus de l'ordre de 1,19% et celle des indéterminés de 0,2%. Cette répartition montre une importance de la population juvénile. Au niveau de la répartition par sexe, les femmes constituent 52,01 %, ce qui est en adéquation la moyenne régionale qui tourne autour de 52 %.

Par ailleurs, les actifs sont très présents dans le secteur primaire (agriculture et pêche continentale), le secteur informel et le secteur moderne, notamment en tant qu'agents de la CSS et de l'administration publique. La population estimée des quartiers en 2005 se présente comme suit :

Graphique N°2 : Répartition de la population estimée par quartiers



Source : Estimations consultants MSA

On note une interpénétration des groupes et des influences réciproques ; ce qui fait que certaines habitudes de consommation et certains comportements sont les choses les mieux partagées.

5.2 La dynamique de la population

L'émigration des jeunes et la l'exode rural ne sont pas très fréquents dans la commune ; cette situation est identique à celle de la quasi-totalité des localités du Walo où les actifs sont des employés de la CSS et/ou s'adonnent à la riziculture dans les aménagements hydroagricoles de la SAED.

L'implantation de l'industrie sucrière dans la commune a induit une forte immigration de jeunes actifs occupant des emplois agricoles dans les casiers de cannes à sucre. Le développement de l'activité économique induite par la CSS a entraîné l'installation de nombreux salariés du secteur privé ; de nombreux agents de l'administration sont également installés dans la commune.

A partir des années 1990, les phénomènes d'immigration connaissent une relative stabilité à la suite des difficultés qu'éprouvent les migrants agricoles pour s'insérer dans le tissu agroindustriel local.

L'accroissement de la population s'est ralenti au cours de ces dernières années après avoir connu des bonds relativement importants à la suite de l'implantation de la CSS et de la mise en valeur des aménagements hydroagricoles du delta du fleuve Sénégal. Entre 1976 et 1988, le taux d'accroissement est passé de 7,1% à 8%. Les résultats du RGPH donnent un taux d'accroissement de 2,5%.

De toute évidence, les perspectives de développement agro-industriel dans l'hinterland de la commune plaident largement en faveur d'une croissance plus soutenue de la population.

5.3 Les secteurs sociaux

5.3.1 L'éducation

Le stock infrastructurel de la commune est relativement important pour tous les ordres d'enseignement, de la case des tout petits au secondaire. L'accès y est relativement satisfaisant ; la qualité et la gestion connaissent encore quelques difficultés.

La case des tout petits

La commune compte deux (2) cases des tout petits implantées à Campement et à Khouma. Seule celle de Khouma est construite suivant les plans et modèles types. Celle de Campement occupe des locaux temporaires ; des perspectives de construction se profilent à l'horizon dans le cadre des prévisions de réalisations de l'Etat. Le financement est acquis et un site a été déjà identifié dans le quartier.
La case de Campement polarise les quartiers de Campement, Ndombo Alarba et Taouey tandis que celle de Khouma polarise tous les quartiers environnants (Santhie, Yakh Sabar, Mbodiène). L'axe Ndiao/Ndiangué n'est pas encore desservi par cet ordre d'enseignement. De ce point de vue, la répartition spatiale n'est pas équilibrée. Des problèmes sont également notés dans la qualité dans la mesure où les animateurs de ces cases n'ont pas toujours la technicité requise pour cet ordre d'enseignement. Les difficultés sont également notées dans la gestion à cause de l'insuffisance des moyens. Les cases bénéficient cependant de l'appui de l'antenne régionale de Saint Louis de la case des tout petits. Cette dernière fournit un appui en matériels didactiques et en denrées alimentaires. Il faut également souligner que l'équipe municipale a pris en charge la rémunération de certains animateurs.

Synthèse des atouts et contraintes

Atouts/Potentialités	***Contraintes***
- *Existence de case des tout petits* - *Appui des autorités centrales à cette forme d'éducation*	- *Insuffisance des moyens financiers pour la gestion des unités existantes* - *Case de Campement non encore construite* - *Inexistence de case des tout petits dans l'axe Ndiangué Ndiao* - *Insuffisance de capacités des animateurs communautaires*

L'enseignement préscolaire

- **L'accès**

La commune ne dispose pas encore d'une infrastructure préscolaire publique. On y a dénombré seulement des écoles préscolaires privées. L'accessibilité géographique se traduit par l'existence au moins d'une unité d'enseignement dans les principaux quartiers. En effet, l'inventaire du stock infrastructurel fait apparaître 6 établissements dont 5 écoles préscolaires communautaires implantées dans les quartiers de Richard Toll Escale, Khouma, Ndiangué, Ndiao, Khouma Yakh Sabar et une école préscolaire privée à la Cité des cadres de la CSS. Les effectifs pour l'année 2006 sont de 391 élèves dont 208 filles soit une proportion de 53,19%.

- **La qualité**

La qualité de l'offre d'enseignement préscolaire pose encore problème. Les écoles préscolaires sont tenues pour la plupart par des animateurs communautaires qui n'ont pas suivi le cursus académique adéquat pour ce type d'enseignement. Certains sont des produits du mouvement associatif tandis que d'autres ont reçu une initiation de moniteurs de collectivités éducatives.

Il s'y ajoute que le taux d'encadrement est très faible ; le département de Dagana ne dispose pas d'un inspecteur de spécialité « enseignement préscolaire ». Le directeur d'une école publique de Dagana tente tant bien que mal de corriger cette situation par l'organisation irrégulière de sessions de formation continue pour toutes les écoles préscolaires du département.

- **La gestion**

Des difficultés sont notées dans la gestion de ces écoles ; ces dernières ne reçoivent pas l'appui conséquent de la part des pouvoirs publics locaux. L'enseignement préscolaire ne bénéficie pas encore de toute l'attention requise de la part des autorités municipales. Les unités d'enseignement existantes ne sont pas accompagnées dans leur offre de services éducatifs ; des limites sont notées dans l'acquisition de matériels pédagogiques.

Les actions initiées par la commune concernent principalement la prise en charge de la rémunération de certains enseignants mais les taux mensuels sont en deçà des attentes légitimes ; il s'y ajoute que les paiements se font en fin d'année scolaire avec beaucoup de mois de retards.

Synthèse des atouts et contraintes

Atouts/Potentialités	***Contraintes***
- *Existence de 6 écoles préscolaires* - *Appui de l'Inspection Départementale de l'Education Nationale (IDEN) dans le renforcement pédagogique*	- *Insuffisance des moyens financiers pour la gestion des unités existantes* - *Insuffisance de capacités pédagogiques des animateurs communautaires*

L'enseignement élémentaire

- **L'accès**

Tableau N° 1 : Localisation des infrastructures scolaires de la commune

Quartiers	Nombre écoles			Nombre écoles publiques			Nombre écoles privées		
	CC	CI	TOTAL	CC	CI	TOTAL	CC	CI	TOTAL
Khouma gallo malick	**1**		**1**						
Khouma yakh sabar	**1**		**1**						
Khouma centre	**1**		**2**						
Gae ii	**2**		**2**						
Ndombo alarba	**1**		**1**						
Campement	**1**		**2**						
Ndiao	**1**		**1**						
Ndiangue	**1**		**1**						
Thiabakh	**1**		**1**						
Richard toll escale	**3**		**3**						
Total	*13*		*15*	*12*	*2*	*14*			*1*

CC= Cycle complet CI= Cycle incomplet
Source : Inspection Départementale de l'Enseignement Elémentaire de Dagana

L'ordre d'enseignement élémentaire connaît un niveau d'accès relativement appréciable avec quinze (15) écoles élémentaires dans la commune dont 14 écoles publiques et une école privée. La distribution spatiale du stock infrastructurel dans la commune est homogène ; tous les quartiers disposent au moins d'une école à cycle complet. Les deux nouvelles créations d'écoles à Khouma Thiarène et Diacksao lors de la rentrée 2004-2005, ont sensiblement augmenté les capacités d'accueil.

Les effectifs de la rentrée 2006 se situent à 7516 élèves dont 3695 filles soit une proportion de 49,16% et par conséquent à moins d'un point de la parité filles/garçons. Les campagnes de promotion de la scolarisation des filles ont donné par conséquent des résultats positifs dans la commune.

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) se rapprocherait du TBS départemental de 90 à 95%. Le stock infrastructurel existant et les résultats positifs de la scolarisation des filles militent en faveur d'un TBS qui se rapprocherait de la moyenne départementale.

Les infrastructures d'accès couvrent globalement la demande locale. On note cependant l'existence de classes à double flux dans certaines écoles à cause de l'insuffisance de salles de classe. Les cas les plus alarmants sont ceux des écoles de Campement et de Khouma Gallo Malick. Sous ce rapport, la rentrée scolaire 2006-2007 ne s'y annonce pas sous de bons auspices. Cette situation est fort préjudiciable à l'amélioration de l'accès.

Par ailleurs, compte tenu des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à l'horizon temporel 2015, le stock infrastructurel actuel devra nécessairement connaître une évolution positive.

En effet, les perspectives de développement agroindustriel dans l'hinterland induiront indéniablement de nombreuses installations de familles dans le périmètre communal ; les

projets immobiliers dans le court et moyen termes avec des prévisions de lotissement de parcelles à usages d'habitations initiées par l'équipe municipale et la construction actuelle d'une nouvelle cité HLM augmenteront sensiblement la demande éducative.

- **La qualité**

Dans le cadre du Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF), les réalisations de l'Etat central ont dans une large mesure contribué à l'amélioration de l'accès à l'enseignement élémentaire par la construction de salles de classe et le recrutement d'enseignants. En revanche, la qualité des prestations est sujette à caution et demeure une préoccupation largement partagée.

A l'image des autres localités du pays, le corps enseignant est constitué en majorité des corps émergents (maîtres contractuels et volontaires de l'éducation). Le niveau académique des enseignants est relativement satisfaisant mais leurs référents pédagogiques ne permettent pas toujours une prise en charge correcte des classes.

Les résultats attendus risquent de faire défaut si ces enseignants ne sont pas bien appuyés et accompagnés dans leur cursus professionnel. Le Collectif des Directeurs d'Ecole (CODEC) s'y attelle. Il se trouve que l'insuffisance de moyens restreint considérablement ses capacités d'action. Le soutien financier de la commune dans le cadre de l'exécution de leur programme d'activités de renforcement pédagogique ne s'est pas encore fait sentir.

Les écoles de la commune totalisent 134 enseignants dont 31 Instituteurs titulaires, 19 Instituteurs Adjoints (IA), 58 Maîtres Contractuels (MC), 16 Volontaires de l'Education (VE) et 10 enseignants en arabe. La moyenne est de 8 enseignants par école compte tenu du nombre de 15 écoles dénombrées dans la commune. Sous ce rapport, il n'est pas noté une insuffisance du personnel enseignant. Toutefois, les effectifs ne seront pas suffisants dans un futur proche pour pourvoir tous les postes que ne manqueront pas d'induire les nouvelles écoles à construire dans la perspective d'atteinte des OMD à l'horizon 2015.

- **La gestion**

Dans le cadre de la prise en charge de l'enseignement élémentaire comme compétence transférée, les autorités municipales ont développé, entre autres actions, la dotation de fournitures scolaires et de matériels didactiques au profit des écoles de la commune, la réhabilitation de salles de classes et la réparation de tables blancs, etc. La gestion des infrastructures et équipements n'en connaît pas moins quelques difficultés.

Les nouvelles créations de Khouma Thiarène et de Diacksao Campement ne sont pas clôturées pour sécuriser l'espace éducatif. On note dans beaucoup d'écoles une insuffisance de box sanitaires et l'inexistence d'eau courante. Cette situation est forte de dangers en ce sens qu'elle peut être solidaire d'une prolifération de germes pathogènes en milieu scolaire.

Toutes les écoles connaissent des déficits importants en mobilier scolaire. D'ailleurs à la rentrée prochaine, des déficits importants en mobilier scolaire sont en vue et si aucune action énergique n'est réalisée pour la résorber, beaucoup d'enfants seraient laissés en rade. Les moyens des Comités de Gestion des Ecoles (CGE) ne suffisent pas pour inverser cette tendance au moment où les réalisations de la commune ne couvrent pas les besoins.

Une démarche concertée entre le conseil municipal, le CODEC et le CGE n'est pas encore de mise pour identifier les actions pertinentes à réaliser pour améliorer autant l'accès, la qualité que la gestion de l'offre éducative. En dépit de ces difficultés, la moyenne communale

du taux de réussite se situe selon les données de l'IDEN à 82% ; lors de la dernière session, une école de la commune a même réalisé un taux de 100%.

Synthèse des atouts et contraintes

Atouts/Potentialités	***Contraintes***
- *Stock Infrastructurel relativement important* - *Répartition spatiale satisfaisante* - *Appui de l'équipe municipale*	- *Insuffisance du mobilier scolaire* - *Difficultés dans la gestion (tables bancs défectueuses, inexistence de box sanitaires, manque de clôtures, etc.)* - *Faiblesse du renforcement pédagogique des corps émergents* - *Insuffisance des moyens du CODEC* - *Faiblesse des moyens d'intervention des CGE* - *Actions diffuses de la municipalité*

Enseignement moyen et secondaire

- **L'accès**

L'enseignement moyen et secondaire bénéficie d'un capital infrastructurel important. La commune abrite :

- 2 Collèges d'Enseignement Moyen (CEM) publics
- 1 lycée occupant un abri provisoire et des classes dans le CEM 2
- 2 CEM privés : ACAPES et Bakary Diallo

Les effectifs sont de 2368 élèves dont 843 filles soit 35,59% des effectifs. Ces infrastructures d'accueil ne suffisent pas pour autant pour assurer de manière convenable l'accès à l'enseignement secondaire, autant dans le moyen que dans le deuxième cycle. Les principales difficultés résident dans l'insuffisance de salles de classe et les problèmes d'accessibilité géographique pour certains quartiers de la commune.

Les élèves résidents des quartiers de Ndiangué et de Ndiao éprouvent de sérieuses difficultés pour se rendre au CEM 2 situé à la périphérie Est de la commune. Pour faire face à cette situation, il a été retenu de répartir les élèves dans les CEM en tenant de la proximité géographique. Cependant, les capacités d'accueil du CEM 1 ne permettent pas d'absorber toutes les cibles des quartiers environnants. Les autorités ont été dans l'obligation d'orienter des élèves issus de quartiers éloignés dans le CEM 2.

Par ailleurs, le lycée occupe un abri provisoire situé dans le quartier de Richard Toll Escale. En réalité, ce local abrite les classes de 1ère et de Terminale. Les classes de seconde occupent des salles dans le CEM 2. Le lycée n'est pas encore construit ; des emprises sont prévues dans la Zone d'Aménagement Concerté. La construction du lycée est une urgence d'autant que celui-ci polarise les localités de Rosso Sénégal, de Ronkh et de Mbane en sus de la commune. Le Comité Régional de Développement Spécial (CDRS) consacré à la rentrée 2006 dans la région avait pourtant retenu la construction du lycée de Richard Toll pour la rentrée 2006 2007.

Cette dernière connaîtra d'ailleurs des difficultés certaines si un troisième CEM n'est pas ouvert dans l'axe Ndiao/Ndiangué. De plus, si la tendance actuelle est maintenue, la demande en enseignement secondaire connaîtra une progression importante dans les prochaines années.

- **La qualité**

Tableau N°2 : Le personnel enseignant du secondaire en 2005

Corps	CEM 1	CEM 2	TOTAL
Instituteur chargé de cours	**1**	**1**	**2**
Professeur Contractuel (PC)	**2**	**4**	**6**
Professeur Chargé d'Enseignement Moyen (PCEM)	**5**	**1**	**6**
Professeur d'Enseignement Moyen (PEM)	**2**	**2**	**4**
Professeur d'Education Physique et Sportive (PEPS)	**0**	**1**	**1**
Vacataire	**8**	**15**	**23**
Autres	**1**	**1**	**2**
Total	**19**	**25**	**44**

Source : Inspection d'académie Saint Louis

Le corps enseignant est composé en majorité de corps émergents (vacataire et professeur contractuel). En effet, la situation du personnel enseignant pour l'année scolaire 2004-2005 révèle les tendances suivantes :

- sur 19 enseignants du CEM1, les 10 sont issus de ces corps soit une proportion de 52,63%
- sur 25 enseignants du CEM2, les 19 sont des corps émergents soit un taux de 76%

Ces corps émergents sont pour la plupart titulaires de diplômes universitaires mais ne sont pas toujours outillés pour donner un enseignement de qualité. L'insuffisance de leur encadrement pédagogique n'est pas de nature à favoriser la bonne qualité des prestations.

- **La gestion**

La gestion du moyen et du secondaire ne relève pas certes de la commune mais cette dernière apporte tout son appui pour améliorer l'accès à l'enseignement moyen par la construction de salles de classe dans le nouveau CEM, le recrutement de gardien et la dotation en matériels pédagogiques et didactiques sans compter les bourses et aides scolaires. Le conseil régional de Saint Louis apporte un faible appui dans la gestion. Les Associations des Parents d'Elèves participent dans l'amélioration de la gestion par la construction de salles de classe et l'achat de fournitures scolaires et de matériels pédagogiques. Elles sont limitées par la faiblesse de leurs moyens financiers. Leurs ressources sont constituées des droits d'inscription des élèves.

Synthèse des atouts et contraintes

ATOUTS/POTENTIALITES	***CONTRAINTES***
- *Ouverture de lycée de proximité* - *Dynamisme des Associations des Parents d'Elèves (APE)*	- *Insuffisance de Salles de Classe dans les CEM* - *Dépassement des capacités d'accueil des CEM existants* - *Inexistence de CEM dans l'axe Richard Toll Escale, Ndiao, Ndiangué* - *Insuffisance de matériels pédagogiques et didactiques* - *Prédominance des corps émergents* - *Difficultés de gestion des unités* existantes - *Lycée non encore construit*

L'enseignement arabo-coranique

Tableau N°3 : Répartition spatiale des daaras et écoles arabes

Quartiers	**Daaras**	**Ecoles arabes**
Khouma Gallo Malick	14	
Khouma Yakh Sabar	7	1
Khouma	12	1
Gae II	7	4
Ndombo Alarba	1	1
Taouey (Campement)	1	4
Ndiangue	5	2
Thiabakh	7	3
Richard Escale	5	
TOTAL	*59*	*16*

Source : DIP, Août 2006

Plusieurs daaras et écoles arabes sont notées dans la commune. On retrouve ces formes alternatives de la scolarisation des jeunes dans tous les quartiers. Cette situation n'est pas sans rappeler certaines caractéristiques de Richard Toll. La commune se situe dans la région naturelle du Walo qui est connue comme un foyer religieux ardent du tidianisme. Il s'y ajoute que grâce à sa position de commune carrefour et de centre polarisateur, plusieurs éducateurs religieux s'y sont installés.

L'importance numérique des établissements d'enseignement arabo-coranique est sans commune mesure avec les conditions dans lesquelles ceux-ci évoluent. Les daaras et écoles arabes ne disposent pas d'appuis conséquents ni de la commune ni de la part des autres partenaires traditionnels d'appui à la promotion de l'éducation. Les actions de l'équipe

municipale en matière d'éducation vont en priorité au secteur structuré ; les autres formes d'éducation sont en réalité laissées en rade.

L'argument de l'insuffisance des appuis pour prendre en charge les talibés est le plus souvent brandi par les encadreurs pour justifier la mendicité. Cette dernière constitue, à y regarder de près, une forme insidieuse d'exploitation économique des enfants en raison des montants journaliers, à eux imposés, dans certaines daaras. Des initiatives salutaires sont cependant notées avec la section locale de la Croix Rouge pour limiter la mendicité infantile ; le comité de santé prend également en charge gratuitement les soins et les ordonnances des jeunes apprenants.

Synthèse des atouts et contraintes

Atouts/Potentialités	Contraintes
- *Tradition d'enseignement arabo coranique* - *Qualification des éducateurs* - *Appui de la Croix Rouge Locale* - *Prise de la santé des talibés par le comité de santé*	- *Insuffisance des moyens de fonctionnement des daaras et écoles inexistantes* - *Faiblesse de l'appui de la municipalité*

L'alphabétisation

La section locale de l'Association pour la Renaissance du Pular (ARP) s'active beaucoup dans l'alphabétisation. Elle compte actuellement 18 sections localisées dans la commune et les communautés rurales voisines de Ronkh et de Mbane ainsi que certaines localités de Gae. Des classes d'alphabétisation sont ouvertes dans tous les quartiers de la commune ; il existe des classes en wolof, en pular et en sérère.

Les acteurs de l'alphabétisation sont confrontés à de sérieuses difficultés. Ils ne bénéficient d'aucun appui de l'équipe municipale. La prise en charge de l'alphabétisation est pourtant une des prérogatives institutionnelles de la collectivité locale. Les opérateurs ne bénéficient que du soutien de partenaires d'envergure nationale dont le Projet d'Appui au Plan d'Actions (PAPA) et le Projet d'Alphabétisation Intensive du Sénégal (PAIS) pour l'ouverture et l'animation de classes. La situation des classes ouvertes avec leur appui se présente comme suit :

Tableau N° 4 : La situation des classes d'alphabétisation en 2005

Programme	Nombre de classes	Nombre auditeurs par classes	Nombre total d'auditeurs
PAPA	**12**	**30**	**360**
PAIS	**7**	**25**	**175**
TOTAL	**19**	**-**	**535**

Source : Inspection d'Académie (IA) de Saint Louis, Août 2006

Les acteurs de l'alphabétisation sont confrontés à de sérieuses difficultés. Ils ne bénéficient pas encore d'un appui conséquent de l'équipe municipale. La prise en charge de l'alphabétisation est pourtant une des prérogatives de la commune.

En dépit de ces difficultés, le contexte actuel constitue un terrain fertile pour des actions futures de développement de l'alphabétisation. La commune compte beaucoup de Groupements de Promotion Féminine (GPF) dont la plupart des membres dirigeants ne sont

pas instruits ou ne sont pas outillés en techniques élémentaires de gestion administrative, financière et comptable. Il s'y ajoute qu'il est fort probable que pour chaque mandat, le conseil municipal dispose de conseillers analphabètes qui ont besoin d'être accompagnés dans leur mandat par des sessions de renforcement de capacités.

Les opérateurs locaux ont capitalisé une expérience pertinente autant en alphabétisation de base qu'en alphabétisation fonctionnelle. L'accompagnement de certains groupements de femmes a permis à ces derniers d'acquérir des rudiments de gestion. Il va sans dire que des effets positifs ont été notés dans la gestion de leurs activités génératrices de revenus.

Il reste constant que l'alphabétisation ne bénéficie pas encore de tout l'intérêt nécessaire.

Tableau de Synthèse des atouts et contraintes

Atouts/Potentialités	***Contraintes***
- *Dynamisme de la section locale de l'ARP* - *Ouverture de classes dans les principales langues (wolof, serere, pular)* - *Appui de partenaires techniques et financiers*	- *Insuffisance de moyens des acteurs* - *Inexistence d'appui de l'équipe municipale* - *Insuffisance des matériels pédagogiques et didactiques*

L'enseignement technique et la formation professionnelle

Les principales structures notées sur le territoire communal sont :

- Le Centre Départemental de Formation Professionnelle (CDFP)
- Le Centre d'Economie Rurale et de gestion Rurale du Walo (CERG)
- La maison de l'outil

Tout implanté qu'il est dans la commune, le CERG n'a pas pour autant un impact considérable dans l'offre de formation professionnelle de la commune. Les prestations de ce centre sont davantage tournées vers l'hinterland où sont implantées les unions locales des producteurs ; lesquelles unions bénéficient de son appui dans l'utilisation de leurs outils de gestion et dans l'élaboration de leurs états financiers annuels.

Le CDPF a ouvert ses portes en 1995 et est implanté actuellement dans les locaux de la SAED. Le centre offre 4 filières de formation :

- La mécanique moteur (automobile et motopompe)
- Les ouvrages métalliques
- L'électrotechnique, électricité industrielle et domestique
- La couture

Un enseignement modulaire est également disponible pour les métiers du froid/climatisation. La formation est diplômante avec le Certificat d'Etudes Professionnelles (CEP) qui est un diplôme d'école, le Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) et le Brevet d'Etudes Professionnelles. Le centre offre des perspectives intéressantes pour la quasi-totalité des déscolarisés du département de Dagana, et en particulier de la commune de Richard Toll. Il a jusqu'ici formé 11 promotions ; la plupart des diplômés ont été recrutés par la Compagnie Sucrière Sénégalaise.

La commune appuie le centre dans son fonctionnement et octroie des aides scolaires à ses ressortissants d'un montant moyen annuel de 9000 FCFA par élève. Il est clair que l'appui

financier de la commune en direction des élèves est salutaire mais il demeure insuffisant face à la cherté du trousseau académique. Par ailleurs, le centre aurait pu davantage jouer un rôle de formation professionnelle de la jeunesse départementale s'il n'est pas confronté à un ensemble de contraintes dont l'exiguïté et l'inadéquation de ses locaux actuels.

Un projet de délocalisation du centre est en vue ; un local situé dans le quartier de Campement est ciblé et nécessite une réhabilitation. Ce transfert ne saurait être que transitoire dans la mesure où des perspectives de création d'un centre fonctionnel sont en vue dans les prévisions de l'Etat ; le concours de la commune est attendu pour des emprises dans la seconde phase de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC).

Il faut noter qu'il n'existe dans la commune aucune unité de formation aux métiers de l'agriculture. Cette situation ne milite pas en faveur de la consolidation de la vocation de pôle de développement agroindustriel. Les projets de mise en valeur d'importantes superficies dans cette partie de la vallée du fleuve Sénégal offrent de réelles perspectives d'insertion socioprofessionnelle aux diplômés des métiers de l'agroindustrie.

Synthèse des atouts et des contraintes

Atouts/Potentialités	***Contraintes***
- *Implantation du CDFP et du CGERW* - *Existence de la maison de l'outil* - *Appui de la commune dans la gestion* - *Existence d'unités industrielles comme la CSS pour l'insertion professionnelle* - *Perspectives de développement agroindustriel de l'hinterland*	- *Local actuel du CDFP non adapté* - *Difficultés d'accès des auditeurs du CDFP aux trousseaux académiques* - *Eloignement de la maison de l'outil par rapport aux quartiers périphériques Ndiao, Ndiangué et Ndombo* - *Inexistence de lycée agricole*

5.3.2 La petite enfance

L'existence d'écoles préscolaires, d'une case des tout petits et l'intervention de l'antenne de la Croix Rouge sont assurément des réponses aux besoins spécifiques de la petite enfance. La prise en charge sanitaire de la santé infantile est appréciable ; à titre d'exemple, le comité de santé assure gratuitement les soins de santé et les médicaments aux jeunes talibés. Le phénomène de la délinquance juvénile et des enfants marginalisés sociaux n'est pas noté dans la commune. Cependant, des réponses satisfaisantes ne sont pas encore apportées à la mendicité des jeunes apprenants.

L'appui de la Croix Rouge à la petite enfance est manifeste. La section locale anime deux groupes de solidarité d'enfants (encore appelés « camaraderies » dans le lexique consacré par les mouvements associatifs) regroupant environ 150 enfants issus des différents quartiers et provenant des couches les plus défavorisées.

Ces « camaraderies » qui fonctionnent les mercredis et les dimanches sont des lieux de socialisation où les enfants encadrés par des animateurs développent plusieurs activités dont l'animation socioéducative, l'initiation au secourisme, le renforcement scolaire, la formation au droit humanitaire et à la citoyenneté.
La Croix Rouge s'active également dans la mobilisation autour de la vaccination et de la prévention de la délinquance juvénile. Elle met en œuvre également un programme d'appui sanitaire aux enfants talibés.

Son action en faveur de la petite enfance est limitée par :

- L'insuffisance de la formation des animateurs dans le domaine de la prise en charge des enfants
- L'inexistence de locaux fonctionnels pouvant abriter des activités socioéducatives
- L'insuffisance de partenaires financiers pour le financement des activités
- Le manque criard de moyens logistiques

Des actions ont été entreprises par l'équipe municipale en vue de surmonter ces difficultés. La commune a affecté un bâtiment municipal à la croix rouge ; elle a mobilisé une enveloppe de 5 millions de francs CFA pour sa réfection afin d'en faire un centre médico-social. Elle a également recruté un infirmier pour son fonctionnement. Cinq autres millions sont prévus dans le budget 2006 pour la finition des réfections. La Croix Rouge tarde cependant à entrer en possession des locaux ce qui restreint beaucoup ses activités.

Synthèse des atouts et contraintes

Atouts/Potentialités	***Contraintes***
- *Prise en charge de la santé infantile* - *Appui de la Croix Rouge* - *Existence de case des tout petits* - *Existence d'unités d'enseignement arabo coranique*	- *Insuffisance de formation des animateurs communautaires* - *Faiblesse des moyens d'intervention de la Croix Rouge* - *Persistance de la mendicité des jeunes talibés* - *Appuis limités des partenaires traditionnels de la petite enfance*

5.3.3 La santé

- **L'accès**

La santé bénéficie d'un capital infrastructurel relativement important et qui est susceptible de donner des réponses satisfaisantes à la demande de services sanitaires. Le capital des équipements sanitaires de la commune est le plus développé du département de Dagana, voire de la région à l'exception de la commune de Saint Louis. L'inventaire de l'existant fait apparaître :

- 1 centre de santé de référence en santé de la reproduction avec une unité opérationnelle en gynécologie/obstétrique à Gae II
- 1 centre de dépistage anonyme du SIDA dans le centre de santé avec la coopération espagnole Barcelona 2000
- 1 centre de santé et en éducation comportementale de l'Association Sénégalaise pour le Bien Etre Familial (ASBEF) à Gae II
- 3 postes de santé fonctionnels à Ndiangue/Ndiao, Taouey et Khouma Gallo Malick
- 1 case de santé à Ndombo Alarba qui est en état de délabrement et n'offre pas de ce fait toute la fonctionnalité requise
- 1 Service Médical à la CSS pour les travailleurs et les retraités ainsi que leurs familles
- 5 pharmacies privées dont 3 à Richard Toll Escale, 1 à Gae II et 1 à Khouma
- 1 pharmacie de la CSS

- 2 cliniques dentaires implantées à Richard Toll Escale
- 1 clinique médicale à Richard Toll Escale
- 1 centre de dépistage et de recherche sur les IST/SIDA avec la coopération espagnole implanté dans les locaux du centre de santé

Compte tenu des normes de l'OMS qui stipulent 1 centre de santé pour 50 000 habitants et 1 poste de santé pour 10 000 habitants, le stock actuel est en adéquation avec les recommandations. En effet, la population compte en réalité 1 centre de santé et 3 postes de santé publics pour une population estimée actuelle de 46547 habitants. Qui plus est, la répartition spatiale de l'offre sanitaire est relativement équilibrée. En effet, le centre de Santé de Gae polarise les quartiers de Richard Toll Escale et de Gae, le poste de santé de la Taouey les quartiers de Campement, de Thiabakh et de Ndombo Alarba, le poste de santé de Ndiao les quartiers de Ndiao et Ndiangué et le poste de Khouma polarise Khouma Thiarène, Gallo Malick et Khouma Yakh Sabar .

Le centre de santé est très fréquenté et polarise en réalité la plupart des localités du département de Dagana. Le stock infrastructurel sera renforcé par l'existence d'un poste de santé déjà construit à Thiabakh mais non encore équipé et deux (2) autres structures sanitaires dont un bâtiment municipal à réhabiliter et à transformer en centre médico-social de la Croix Rouge à Richard Toll Escale.

Le potentiel de services sanitaires ne profite pas cependant à toute la population. Le manque de partenariat avec le Service Médical de la CSS prive les populations de certaines possibilités. A titre illustratif, la CSS dispose d'une unité de radiologie qui ne profite qu'à ses employés. Les autres patients de la commune continuent à faire leur analyse radiologique soit à Rosso Mauritanie ou à Saint Louis distant de 106 Km.

Il est compréhensible qu'une unité industrielle ait des impératifs de maîtrise de ses charges pour dégager une plus value conséquente. Il est tout aussi concevable que dans le cadre d'un partenariat assumé qu'elle se positionne en entreprise citoyenne en vue d'impacter positivement sur son environnement immédiat. Les autorités de la CSS sont dans de bonnes dispositions ; le partenariat ne demande qu'à se développer dans un cadre défini avec les autorités municipales pour être profitables à toutes les parties.

En définitive, l'accessibilité géographique des services sanitaires est fort correcte. Le centre de santé de référence avec son unité de gynécologie obstétrique polarise en réalité tout le département de Dagana, voire d'autres localités voisines de la région de Saint Louis. Des patients de la République Islamique de Mauritanie fréquentent également la structure sanitaire. L'unité obstétricale constitue une des réponses adéquates à une prise en charge de la santé maternelle.

Le satisfecit accordé à l'existant infrastructurel actuel a de fortes chances d'être remis en cause dans les prochaines années compte tenu de l'accroissement attendu de la population. La situation de centre polarisateur de la commune est tel que l'inexistence d'un hôpital moderne multi spécialités et de grande capacité d'accueil sera durement ressentie par les populations. La région de Saint Louis dispose déjà certes de deux grands hôpitaux, notamment à Ndioum et à Saint Louis. Cependant, ces deux structures sont relativement éloignées de la commune sans compter des difficultés d'hébergement dans ces localités ; cette situation pousse d'ailleurs certains patients à se suffire de la seule offre sanitaire de Richard Toll, notamment les prestations du centre de santé.

- **La qualité**

Le déficit des équipements médicaux et l'insuffisance de capacités du personnel communautaire constituent les plus sérieuses contraintes à une bonne qualité de l'offre de services sanitaires. L'insuffisance des matériels médicaux dans les postes de santé est une préoccupation largement partagée dans la commune. Le niveau du plateau s'en trouve profondément affaibli.

La situation du personnel sanitaire se présente comme suit :

- 4 Médecins dont 1 Médecin municipal et 1 Médecin coopérant espagnol
- 3 sages femmes
- 1 Infirmier d'Etat, Anesthésiste du bloc opératoire
- Trois infirmiers Communautaires et Municipaux dans les postes de santé
- Des aides soignants communautaires et municipaux

Selon les normes de l'OMS, le personnel existant est globalement insuffisant d'autant qu'il faut un médecin pour 5000 à 10000 habitants, 1 infirmier pour 3000 habitants et 1 sage femme pour 3000 femmes en âge de reproduction. Sur la base de la population estimée de 46547 habitants dont 11661 femmes en âge de reproduction, le personnel actuel doit être constitué au moins de 5 médecins, de 10 infirmiers qualifiés et de 4 sages femmes.

L'insuffisance du personnel paramédical qualifié est plus criarde. Les postes actuellement disponibles sont pourvus des personnels communautaires et municipaux. Ces derniers font certes preuve de bonne volonté et d'abnégation mais ils sont techniquement limités pour la prise en charge correcte des préoccupations de santé.

Il faut noter par ailleurs l'inexistence d'un spécialiste en chirurgie dentaire ; le cabinet dentaire du centre de santé dispose pourtant d'équipements neufs. Les multiples démarches entreprises par le comité de santé pour engager un professionnel sont restées vaines. Cette situation pousse les populations à avoir recours aux prestations des cabinets dentaires privés de la commune ; les tarifs appliqués ne sont pas toujours en adéquation avec le pouvoir d'achat local.

- **La gestion**

Un dispositif organisationnel a été mis en place pour accompagner l'offre de services sanitaires dans la commune ; il s'agit des comités de santé du centre de santé et ceux des postes de santé existants. Ces comités sont élus pour un mandat de deux ans mais la plupart d'entre eux n'ont pas été renouvelés au terme de deux ans de fonctionnement.

Leurs moyens d'actions sont insuffisants et sont constitués principalement de tickets de consultation et de vente de médicaments. Les recettes dégagées par les postes de santé permettent à peine d'assurer les motivations des Infirmiers Chefs de Poste (ICP) et les indemnités des personnels communautaires.

Le comité du centre de santé dégage beaucoup plus de recettes de l'ordre d'une moyenne de 30 000 000 F CFA annuels. Celles-ci sont en totalité injectées dans des dépenses de fonctionnement ; depuis plus de deux ans, aucun investissement d'envergure n'est noté pour améliorer l'offre de services sanitaires.

Avec l'insuffisance des moyens des dispositifs organisationnels, le principal recours est le conseil municipal. La commune appuie les structures sanitaires par, entre autres, l'octroi de médicaments, la dotation de matériels et le recrutement de personnel médical municipal.

Toutefois, Les actions développées souffrent de déficit de concertation ; en effet, le comité de gestion du centre de santé qui est l'instance appropriée pour définir et adopter les stratégies et actions en direction de la santé tarde à être mis en place.

La situation de certaines structures sanitaires est symptomatique des difficultés dans la gestion. En effet, on note :

- L'état de délabrement et le manque de personnel médical à Ndombo Alarba
- La vétusté du poste de santé de Ndiao
- Les lenteurs dans la réhabilitation du bâtiment devant servir de Centre Médico Social dans le quartier de Richard Toll Escale
- Le recrutement et la mise à la disposition de services sanitaires de personnel municipal ne possédant aucune compétence de base en soins de santé au moment où des agents communautaires avec des références plus solides sont laissés en rade.

➢ **Le bilan épidémiologique**

Tableau N° 5 : Les principales causes de morbidité

Causes de morbidité	Nombre de consultations	Pourcentage
Paludisme	**15370**	**41,59%**
Maladies dermiques	**2368**	**6,41%**
Infections respiratoires aigues	**2255**	**6,10%**
Bilharziose	**3221**	**8,72%**
Maladies diarrhéiques	**1806**	**4,89%**
Anémie	**1769**	**4,79%**
IST/SIDA	**1275**	**3,45%**
Malnutrition	**544**	**1,47%**
Autres	**8346**	**22,58%**
TOTAL	**36954**	**100%**

Source : Service Régional de la Statistique, Saint Louis

Les pathologies les plus fréquentes sont le paludisme, les maladies respiratoires et les maladies hydriques, notamment la bilharziose intestinale avec un taux de prévalence de 40%. On note même l'apparition des formes graves de la bilharziose. La commune est présumée être un lit de prolifération des IST/SIDA mais aucune statistique pertinente ne permet à l'heure actuelle de l'attester. Les résultats du Centre de Dépistage avec la coopération espagnole Barcelona 2000 devraient permettre de dégager les tendances. Il est permis de penser à une maîtrise du taux de prévalence avec les actions d'IEC du Centre de Santé et d'Education Comportementale des Jeunes de l'ASBEF ainsi que celles de la Coordination Communale des Comités d'Hygiène avec son volet prévention des IST/SIDA.

L'avènement des barrages a davantage développé les maladies hydriques avec l'immobilité de l'eau. La persistance de ces pathologies est également liée à des habitudes tenues dans le cadre de l'utilisation des ressources hydrauliques. Les populations ont recours en majorité à l'eau des fleuves Sénégal et Taouey et des canaux de la CSS pour la toilette, la lessive, etc.

La question de la bilharziose reste très problématique comme les statistiques disponibles le montrent.

Tableau N°6 : Situation de la bilharziose en 2004

Nombre de cas attendus	Nombre de cas dépistés	Taux de dépistage	Taux de traitement
7030	**2229**	**31,70%**	**100%**

Source : District sanitaire de Richard Toll

Les populations utilisent l'eau du réseau de la SDE uniquement pour la boisson. Cette situation est lourde de conséquences néfastes sur la santé quand on sait la bilharziose se transmet par contact cutané. Des actions de Communication pour un Changement de Comportements (CCC) sont menées aussi bien par la sous brigade d'hygiène et par le district sanitaire. Elles portent sur la prohibition de la défécation et le déversement des ordures ménagères dans les plans d'eau.

L'existence de centre de santé de référence en gynécologie/obstétrique a induit une évolution positive de la santé maternelle. Des césariennes y sont pratiquées. De manière générale, il y a une maîtrise relativement correcte de la mortalité maternelle et néonatale. En effet, les statistiques disponibles pour l'année 2004 sont assez illustratives de cette situation.

Tableau N° 7 : Situation de la santé maternelle et néonatale en 2004

Accouchements	**2935**
Naissances vivantes	**2847**
Morts Nés	**89**
Taux de mortalité néonatale précoce	**10,5/1000**
Avortement	**122**
Décès maternel	**7**
Taux de mortalité maternelle	**245,8/1000**
Poids inférieur à 2500 g	**41**
Décès entre 0 et 7 jours	**4**
Consultations postnatales	**1037**

Source : Service Régional de la Statistique de Saint Louis

Synthèse des atouts et des contraintes

Atouts/Potentialités	***Contraintes***
- *Existence de centre de santé de référence en gynécologie/obstétrique* - *Construction et équipement en vue de 2 nouveaux postes de santé* - *Implantation de 3 postes de santé dans les quartiers* - *Appui de la coopération espagnole dans la lutte contre le SIDA*	- *Insuffisance du plateau technique dans les postes de santé* - *Délabrement du poste de santé de Ndiao et de la case de santé de Ndombo Alarba* - *Forte sollicitation de l'unique centre de santé* - *Inexistence d'hôpital pour assurer davantage l'accessibilité géographique aux services de santé de qualité* - *Manque de partenariat entre les structures sanitaires de la commune* - *Insuffisance de personnel technique qualifié* - *Inexistence de document cadre d'appui de la commune à l'offre sanitaire en dépit des actions appréciables dans la prise en charge de personnel municipal et l'appui au fonctionnement du centre de santé*

5.3.4 L'hygiène, l'assainissement et la gestion de l'environnement

Les principales difficultés de l'assainissement sont notées dans l'inexistence de systèmes collectifs d'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales hormis un réseau sommaire dans le quartier de Richard Toll Escale. Selon les indications du plan directeur d'assainissement, près de 55% des ménages utilisent des fosses pour l'évacuation des eaux de toilettes contre 6% pour les puisards et 17% pour les puits perdus. Pour les eaux usées, 76% des ménages déversent les eaux de cuisine dans la rue contre 74% pour les eaux de lessives. Il va sans dire que cette situation induit un état de salissure préjudiciable à l'environnement et au cadre de vie.

Le rejet direct des eaux usées dans les plans d'eaux et l'inexistence de station d'épuration entraînent la pollution des milieux naturels avec ses corollaires de prolifération de maladies hydriques, en particulier les pathologies diarrhéiques. La stagnation des eaux pluviales restreint considérablement la mobilité à l'intérieur des quartiers. La situation des quartiers de Ndiangué, Ndiao, de Gae et de Khouma est certainement la plus critique ; en dépit des efforts conjoints de la commune et du centre de Secours des Sapeurs Pompiers, les populations pataugent dans les eaux pluviales dans certaines parties de ces quartiers dans les lieux pour pouvoir se déplacer.

La déficience des systèmes d'assainissement est à l'origine d'une situation d'insalubrité générale sur toute l'étendue de la commune avec tous les effets néfastes induits tels que la dégradation de l'environnement urbain et le développement de la morbidité.

En définitive, les principales difficultés en matière d'hygiène, d'assainissement et de salubrité sont :

- L'inexistence d'un système d'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales
- L'insuffisance d'édicules dans les quartiers de Khouma et dans certaines infrastructures socioéconomiques
- Le déversement des eaux de toilette et de lessive en plein air avec les risques de prolifération microbienne
- Le rejet important d'effluents et de sous produits de l'industrie sucrière dans les plans d'eaux

Les effets induits de la coopération luxembourgeoise ont permis cependant de faire des sauts qualitatifs relativement importants dans la prise en charge de la salubrité. Un dispositif relativement fonctionnel de collecte des ordures ménagères est en cours ; certaines communes sont venues d'ailleurs s'inspirer de cet exemple. Le sous secteur de l'hygiène est accompagné par l'agence Lux Développement et la sous brigade d'hygiène pour davantage consolider le système existant.

L'assainissement individuel reste solidaire des avancées notées dans la collecte des ordures ménagères. Rares sont les ménages qui ne disposent pas de latrines domestiques si bien que la défécation à l'air libre a sensiblement diminué. Cependant, on note encore une insuffisance de latrines dans la zone de Khouma en dépit des réalisations importantes de Lux Dev dans le cadre du projet SEN/010.

L'assainissement de base peut compter également sur l'existence de quelques édicules dans les principaux équipements socioéconomiques (écoles, postes de santé, marché, etc.). Toutefois, certaines écoles, notamment les nouvelles créations ne disposent pas encore de box sanitaires et d'eau courante. On note par ailleurs un service de vidange de la municipalité avec deux camions citernes. L'aménagement d'un site de dépotage des boues de vidange à la périphérie ouest de la commune constitue une évolution positive par rapport au déversement anarchique constaté naguère. Cependant, le site de dépotage se trouve à

proximité des quartiers de Ndiao et de Ndiangué si bien que ses effluents indisposent les populations riveraines.

Par ailleurs, des perspectives heureuses se pointent à l'horizon avec la volonté de l'Etat central de faire les investissements nécessaires pour une prise en charge satisfaisante de la question de l'assainissement avec l'application des mesures arrêtées dans le plan directeur. Les appels d'offre seraient déjà lancés pour la réalisation d'un paquet technique d'assainissement et les travaux devraient démarrer dans les meilleurs délais.

Les actions de l'Etat viendront certainement en complément des initiatives endogènes. Des organisations de promotion de l'hygiène, de la salubrité et de la gestion existent dans tous les quartiers. Au total, la commune compte 17 comités d'hygiène avec une organisation faîtière de dimension communale : le Comité Communal de Coordination (CCN).

Mis en place depuis 1985 mais reconnu officiellement en 1987, le CCN a développé par le passé des actions pertinentes de salubrité et de préservation d'un cadre de vie sain. Sa contribution actuelle aux efforts de salubrité connaît cependant un net recul.

L'insuffisance des moyens, le manque de cadre d'échanges avec la mairie, sans compter l'existence d'autres formes d'organisations ayant les mêmes préoccupations tels que les Comités de Nettoiement de Quartiers (CNQ) ne sont pas pour faciliter les choses. En réalité, il ne peut y avoir de concurrence entre les CNQ et les comités d'hygiène d'autant qu'on retrouve quasiment les mêmes acteurs dans ces deux organisations. La multiplicité d'organismes partageant des centres d'intérêt similaires ne constitue pas assurément la meilleure manière de fédérer les différentes énergies qui se sont manifestées pour trouver des réponses positives à la problématique de l'existence d'un cadre de vie sain.

Quant à la gestion à la préservation de l'environnement et des ressources naturelles, le secteur départemental des eaux et forêts met en œuvre des campagnes d'IEC, la plantation urbaine avec le reboisement dans les quartiers et l'élagation des arbres le long des axes routiers. Les principales contraintes de la gestion de l'environnement sont liées à :

- La pollution sonore et chimique entraînée par les installations de l'industrie sucrière
- La souillure des plans d'eau par le déversement des eaux usées non traitées et les rejets de la CSS
- La spontanéité de l'habitat social entraînant la déstructuration des écosystèmes.

Synthèse des atouts et des contraintes

Atouts/Potentialités	***Contraintes***
- *Appui technique de la sous brigade d'hygiène* - *Appui financier et en matériels de la coopération luxembourgeoise pour la collecte des ordures ménagères* - *Existence de plan directeur d'assainissement* - *Existence de comités dynamiques de nettoiement dans les quartiers* - *Expériences concluantes des comités d'hygiène acquises depuis 1987* - *Appui du secteur des eaux et forêts dans la gestion de l'environnement*	- *L'inexistence d'un système d'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales* - *L'insuffisance d'édicules dans les quartiers de Khouma et dans certaines écoles* - *Le déversement des eaux de toilette et de lessive en plein air avec les risques de prolifération microbienne* - *Pollution chimique des plans d'eaux* - *Le rejet important d'effluents et de sous produits de l'industrie sucrière dans les plans d'eaux* - *Proximité du site de dépotage avec les habitations de Ndiao/Ndiangué*

5.3.5 L'urbanisme et l'habitat

La situation de l'urbanisme et de l'habitat est très caractéristique du statut de commune rurale de Richard Toll. Mis à part le quartier de Richard Toll, les autres quartiers sont faiblement urbanisés. La commune ne dispose pas d'instruments actualisés de planification urbaine ; elle ne dispose pas de Plan d'Urbanisme de Référence (PUR) et le Plan Directeur d'Urbanisme (PDU) disponible date de 1982 et est par conséquent caduque.

Plusieurs parties des quartiers de Khouma, de Thiabakh, de Ndombo Alarba, de Campement et de Gae ne sont pas alignées et on y note l'inexistence et/ou l'exiguïté de voies de communication. Il n'existe pas de voirie intérieure bitumée. Les localités conservent pour la plupart un mode de vie traditionnel ; d'ailleurs le quartier de Ndombo Alarba est faiblement raccordé au tissu urbain.

Les problèmes relatifs à l'urbanisme ont également trait au manque d'organisation et de spécialisation des unités spatiales. L'enchevêtrement d'espaces de production, notamment le casier de la CSS sis dans le quartier Campement, et des espaces habités constitue à n'en pas douter une hérésie urbanistique. Il est évident que la poussée démographique a induit l'installation des populations à côté des champs de canne. Toutefois, l'existence de cultures s'accommode mal de la proximité des habitations avec tous les risques potentiels.

L'implantation de la gare routière en plein centre ville ne concourt pas non plus à un bon cadrage urbain. On peut en dire de même du développement d'activités commerciales et artisanales en sus de la construction d'habitations sur les emprises entre la route nationale et le canal principal de la CSS.

La situation de l'habitat n'est guère plus reluisante. La poussée démographique consécutive à l'implantation de la CSS a induit un besoin sans cesse croissant de parcelles à usages d'habitation. L'insuffisance de l'offre au milieu des années 80 a suscité dans une large mesure un habitat spontané, en particulier dans les quartiers de Khouma et de Thiabakh. Il s'y ajoute que l'urbanisme, en tant que compétence transférée, est réduit à sa plus simple expression dans la mesure où par exemple la recherche d'autorisations de construire auprès des services de la municipalité n'est pas encore solidement ancrée.

Par ailleurs, le quartier de Khouma figure dans un programme global de l'Etat central pour sa restructuration en rapport avec les normes urbanistiques requises tandis que Thiabakh souffre jusqu'à présent d'un manque d'alignement adéquat. Le projet de restructuration n'est pas encore à son terme ; il est mis en œuvre par la Fondation Droit à la Ville (FDV) avec un financement de l'union européenne.

.

La gestion du patrimoine immobilier de la commune et des lieux publics connaît des déficiences criardes. L'entretien et la maintenance des équipements pose encore problème. Les constats les plus préoccupants portent sur les équipements religieux. En effet, les dalles de la mosquée de Khouma Gallo Malick sont dans un état de délabrement si bien que l'édifice peut céder à tout moment. Le cimetière de Khouma Yakh Sabar est dans un état très vétuste et ne dispose pas de morgue. Pour Richard Toll Escale, le cimetière est très exigu alors que la situation de celui de Ndiao est marquée par l'inexistence de mur de clôture.

La problématique de l'urbanisme et de l'habitat reste en définitive tributaire de la configuration actuelle du milieu physique. La commune s'étend le long de la route nationale et est contrainte dans son extension par des limites naturelles que constituent les plans d'eaux. Le fleuve Sénégal restreint les possibilités d'agrandissement dans toute la partie Nord.

La commune est par ailleurs traversée par le canal d'irrigation de la CSS et le cours d'eau la Taouey. Il s'y ajoute que les forêts classées constituent également une contrainte. Ces difficultés sont rendues plus accrues par la faible valorisation des opportunités qu'offre l'intercommunalité en vue d'étendre le périmètre communal vers les communautés rurales, en particulier celle de Mbane dans le Sud Est.

Néanmoins, des perspectives intéressantes de développement du tissu urbain sont en vue. Pour résorber la demande, des réalisations d'envergure sont en train d'être menées. L'Etat central met en chantier un programme de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de 207 ha pour près de 6000 parcelles et emprises pour infrastructures socioéconomiques : la première tranche de 55 ha est déjà réceptionnée. La commune a un programme de lotissement de 1528 parcelles derrière la nouvelle gare routière sur la route nationale N° 2 vers Dagana.

A terme, les projets de l'Etat et de la municipalité devraient produire près de 8000 parcelles d'habitation et des emprises pour des infrastructures et équipements collectifs. La ZAC est la première zone d'extension de la commune et constituerait d'ici l'horizon 2015 le futur pôle de développement urbain. La SN HLM participe à l'offre d'habitat par la mise en œuvre d'un projet immobilier derrière la Cité des cadres de la CSS.

Synthèse des potentialités et contraintes

Atouts/Potentialités	***Contraintes***
- *Existence de ZAC* - *Projets immobiliers de la SN/HLM*	- *Faiblesse urbanisation des quartiers* - *Défaut d'alignement de certaines poches de quartiers* - *Offre actuelle de parcelles à usages d'habitation insuffisantes* - *Prédominance de l'habitat spontané* - *Occupations anarchiques des espaces* - *Enclavement des quartiers périphériques (Ndiao et Campement en particulier)* - *Inexistence de Plan Directeur d'Urbanisme* - *Faible prise en charge de l'entretien et de la maintenance du parc immobilier communal*

5.3.6 La promotion féminine

La dynamique associative est très développée dans la population féminine. La commune compte beaucoup d'organisations faîtières regroupant des organisations de promotion féminine. On note, entre autres :

- La section communale de la Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine (FNGPF)
- la section communale de la Fédération des Associations Féminines du Sénégal (FAFS)
- le RASEF
- le Réseau pour le Développement Economique et Social (REDES)
- les Femmes Productrices pour le Développement Economique et Social (FEPRODES)
- L'union des femmes appuyées par Hunger Project

- L'Association des femmes travailleuses de la CSS
- L'Association des femmes catholiques
- Les femmes appuyées par le Réseau Africain pour le Développement Intégré (RADI)
- Le Club de Solidarité

Les principales activités menées vont du petit commerce informel à l'artisanat d'art en passant par le micromaréyage et des emplois salariés dans la principale unité industrielle de la commune. Les femmes sont appuyées par des partenaires tels que la commune, The Hunger Project, le RADI et le Ministère de la Femme et du Développement Social.

La municipalité a mis en place un crédit revolving de 20 000 000 millions de Francs CFA mais celui demeure insuffisant pour satisfaire les besoins en crédit des potentielles bénéficiaires. Les autres partenaires développent des volets crédit mais mettent davantage l'accent sur le renforcement de capacités.

L'insuffisance des moyens économiques, les difficultés d'accès à un crédit productif adapté, la faible organisation des Groupements de Promotion Féminine (GPF) ainsi que les capacités techniques de productions limitées sont des contraintes générales ressenties par toutes les femmes de la commune. Toutefois, relativement à la promotion féminine, chaque quartier connaît des difficultés spécifiques. Les quartiers de Khouma Gallo Malick et de Khouma Yakh Sabar souffrent de l'insuffisance des équipements d'allégement des travaux des femmes, notamment de moulins à mil. Les femmes de Gae, de Richard Toll Escale et de Ndiao sont limitées dans leur épanouissement par l'inexistence de centre de promotion féminine.

Cette situation n'est pas sans rappeler la situation actuelle de la Case foyer sise à Khouma. Construite dans le cadre du Projet de Développement des Ressources Humaines (PDRH), cette dernière est dans l'absolu un outil de promotion socioéconomique de toutes les femmes. La réalité de son fonctionnement est tout autre ; la case est en léthargie et n'offre aucun service d'appui conseil. L'absence d'une animatrice explique sans doute cette situation déplorable.

Le nouveau Centre Départemental d'Assistance et de Formation pour la Femme (CEDAF) sis à Ross Béthio devrait servir dans l'appui et l'accompagnement de la cible femmes.

Synthèse des atouts et contraintes

Atouts/Potentialités	***Contraintes***
- *Bonne dynamique associative* - *Affiliations des GPF à des organisations faîtières de dimension nationale* - *Dynamisme des femmes dans des activités de promotion économique et sociale*	- *Faiblesse des capacités financières et techniques de production* - *Léthargie de la case foyer communale* - *Insuffisance de crédits de production* - *Insuffisance de l'appui conseil dans les secteurs productifs* - *Faible accompagnement de la composante jeunes filles* - *Inexistence dans les quartiers de centre de promotion féminine* - *Inexistence d'équipements d'allégement des travaux des femmes (en particulier moulin à mil) dans certains quartiers*

5.3.7 L'action sociale

L'action sociale concerne les groupes vulnérables constitués en majorité des couches défavorisées, des retraités et des handicapés. Toutes les catégories d'handicapés sont répertoriées dans la commune : les handicapés moteurs, les handicapés visuels et les sourds muets.

Les handicapés sont organisés en une association faîtière communale qui regroupe les associations des différentes catégories d'handicapés. Ils bénéficient de l'appui de plusieurs partenaires dont entre autres, la commune, la Direction de l'Action Sociale (DAS) et le Partenariat.

La municipalité dégage chaque année un fonds d'indigence ; elle a également mis à la disposition de l'association locale des handicapés moteurs un local qui a été réfectionné et équipé par le Partenariat. Ce local sert de siège et de lieu de rencontres. Le Partenariat a également mis en place un crédit tournant pour des Activités Génératrices de Revenus (AGR).

Les principales contraintes des handicapés sont :

- L'insuffisance des appareillages
- L'insuffisance de partenaires d'appui à la réinsertion économique des handicapés
- L'inexistence d'une politique communale articulée de promotion socioéconomique
- La répartition inadaptée des crédits du fonds d'indigence

Les formes d'appui aux handicapés et plus globalement de la demande sociale locale ne s'inscrivent pas dans une démarche articulée. L'appui ne gagne pas certainement en efficacité avec seulement des actions ponctuelles de soutien. L'équipe municipale n'initie pas un programme d'accroissement des revenus avec l'appui technique du Service Départemental de l'Action Sociale (SDAS) par le financement de microprojets générateurs de revenus qui auraient la double finalité de réduire la mendicité et d'assurer la promotion sociale.

Les difficultés des handicapés sont certes sans commune mesure avec les contraintes des retraités. Ces derniers sont regroupés en une association communale qui compte les retraités de la CSS, de la fonction publique et du secteur privé. L'insuffisance des pensions de retraite n'est pas seulement spécifique à la commune mais celle-ci reste très prégnante. La faiblesse des moyens d'action des retraités ainsi que leur non prise en charge sanitaire satisfaisante les rendent de plus en plus vulnérables.

Pour amoindrir leurs difficultés, l'association communale des retraités a mis en place une coopérative de consommation alimentaire et un fonds d'appui conjoncturel pour appuyer les membres en cas de besoins. Les moyens de la coopérative sont limités ; le fonds d'appui ne permet que des prêts de montants relativement faibles. La santé des personnes aînées demeure encore problématique ; l'Etat central a initié un programme non encore opérationnel de prise en charge gratuite de ces catégories de personnes dans les structures de santé.

Les retraités sont appuyés par la commune ; ceux de la CSS et leurs familles continuent à bénéficier des prestations du Service Médical de l'entreprise. Cependant, les horaires de visites réservés ne satisfont pas la cible « retraités ».

La situation des personnes aînées de la commune est marquée en définitive par :

- La faiblesse des moyens de survie
- Une prise en charge déficiente de leurs problèmes de santé
- L'inexistence de traitement préférentiel pour les employés de la CSS afin de profiter des opportunités de sous traitance, de mise en valeur des parcelles de terres salinisées et abandonnées pendant un temps par la CSS et d'achat de matériels réformés

Synthèse des atouts et contraintes

Atouts/Potentialités	***Contraintes***
- *Appuis de la municipalité avec le fonds d'indigence* - *Bonne dynamique associative des handicapés et des retraites*	- *Insuffisance des appareillages des handicapés* - *insuffisance de partenaires d'appui à la réinsertion économique des handicapés* - *inexistence d'une politique communale articulée de promotion socioéconomique des groupes vulnérables* - *Faible appui dans l'exercice d'activités productives des personnes vulnérables* - *Faiblesse des moyens de survie des retraités* - *Prise en charge déficiente des problèmes de santé* - *Inexistence de traitement préférentiel pour les retraités de la CSS*

5.3.8 Jeunesse, Culture et Loisirs

La jeunesse de la commune n'évolue pas actuellement dans un environnement qui lui est très favorable. La principale organisation faîtière des jeunes que constitue le Conseil Communal de la Jeunesse (CCJ) est en léthargie. Le CCJ n'a pas renouvelé ses organes depuis plus de deux ans. Il ne mène actuellement aucune activité en direction des jeunes.

L'équipe municipale n'a pas encore non plus élaboré une politique communale de jeunesse comme support d'interventions pour la promotion des jeunes. On note un faible partenariat avec le Service Départemental de la jeunesse qui est pourtant la structure indiquée pour un appui technique dans la définition des stratégies d'intervention.

Les rares infrastructures et équipements de promotion de la jeunesse existants ne sont pas très fonctionnels. Chaque quartier dispose de foyers de jeunes mais ceux-ci sont quasiment tous non fonctionnels. L'inexistence d'infrastructures fonctionnelles de promotion de la jeunesse n'a d'égales que l'insuffisance des capacités de gestion de projets productifs rémunérateurs ainsi que le faible accès au crédit.

La faiblesse des compétences en élaboration, gestion et suivi évaluation de projets restreint les possibilités de mise en valeur des opportunités locales dans une perspective d'insertion socioprofessionnelle de la composante jeunes. Le Fonds National de Promotion de la Jeunesse (FNPJ) a financé dans la commune vingt et un (21) projets pour une enveloppe de 63 945 296 francs Cfa. Ces projets n'ont pas eu la rentabilité et ce faisant l'impact attendu

sur l'emploi des jeunes. D'ailleurs au 31 juillet 2006, les crédits en souffrance sur l'encours de financement du FNPJ sont de 53 187 754 Francs CFA soit 83,18% de taux de non remboursement ; la durée de l'amortissement de l'emprunt est dépassée pour la quasi-totalité des crédits octroyés.

Par ailleurs, la culture et les loisirs n'évoluent pas actuellement dans un contexte favorable. La Salle des fêtes est en état de délabrement si bien que de manifestations récréatives ne s'y tiennent pratiquement plus. La culture paie un lourd tribut à cette situation. Les spectacles se tiennent dans les espaces récréatifs du Centre de Secours des Sapeurs Pompiers, des auberges la Taouey ou de la Cité du Plateau.

De manière générale, les principales contraintes à l'épanouissement des jeunes sont :

- La non fonctionnalité de la Salle des fêtes
- L'inexistence de compétences techniques en élaboration et en gestion de projets
- L'insuffisance des capacités financières d'action
- La non fonctionnalité des foyers des jeunes de quartiers

Par ailleurs, l'insuffisance d'infrastructures et d'équipements et le manque de soutien demeurent les principales contraintes de la culture. Pourtant la commune dispose d'un potentiel culturel à valoriser :

- Le riche passé culturel de son hinterland
- L'existence de troupes culturelles de renom
- La présence de groupes musicaux

Il faut par ailleurs souligner que l'implantation de deux stations de radio SUD FM et Dunya constitue une opportunité de valorisation des potentialités culturelles.

Synthèse des atouts et contraintes

Atouts/Potentialités	***Contraintes***
- *Riche passé culturel du Walo* - *Existence de troupes culturelles de renom*	- *Non fonctionnalité de la Salle des fêtes* - *Insuffisance des moyens d'expression des groupes locaux (sonorisation haute puissance, salle de spectacles, etc.)* - *Inexistence de compétences techniques en élaboration et en gestion de projets* - *Insuffisance des capacités financières d'action* - *Non fonctionnalité des foyers des jeunes de quartiers*

5.3.9 Sports

Le stock infrastructurel de la commune en matière sportive est constitué d'un terrain municipal et de 2 plateaux sportifs avec des terrains de basket modulables en terrains de hand ball et une piste d'athlétisme. On note également des aires de jeux dans les quartiers et un centre de formation, équipé de terrain gazonné de la CSS ainsi qu'un dojo.

La commune est la collectivité locale du département la plus pourvue en infrastructures sportives. Seulement, celles-ci ne sont pas toutes fonctionnelles. Le stade est fréquemment inondé lors de la saison des pluies ; l'état des plateaux sportifs n'autorise pas toujours une pratique du basket, du handball ou de l'athlétisme. D'ailleurs, le hand ball se pratique sur la terre pleine.

Les sports pratiqués sont le football, le basket, la lutte traditionnelle, les courses hippiques et le hand ball. Le football est le sport le plus pratiqué ; il requiert plus l'attention des autorités communales. La commune compte :

- 26 ASC réparties en deux zones : les zones 2 et 8 de l'ODCAV de Dagana.
- Un club civil : le foyer de Richard Toll
- Un club d'entreprise : la CSS

Les ASC ne s'activent que dans le championnat national populaire organisé durant les vacances scolaires. Elles développent rarement des actions communautaires si ce n'est des campagnes épisodiques de nettoiement des quartiers et d'évacuation des eaux pluviales. Le volet culturel est réduit à sa plus simple expression. Les ASC ne constituent pas encore des leviers de promotion socioéconomique de leurs membres.

Le club civil de la commune évolue en troisième division ; il bénéficie d'une bonne base sociologique et est subventionné par la commune. Le budget 2006 prévoit une enveloppe de 8 millions de francs CFA. Les moyens de l'équipe de la CSS sont plus conséquents que ceux du Foyer de Richard Toll mais la base sociologique lui fait défaut. L'équipe de la CSS est reléguée en deuxième division à l'issue de la saison sportive 2005-2006.

Les principales contraintes des sports se situent dans :

- l'insuffisance de l'encadrement/la formation : formation d'initiateurs dans les principales disciplines sportives (Hand Ball, Basket, etc.)
- La non fonctionnalité des plateaux sportifs
- L'inexistence d'un hippodrome municipal
- l'insuffisance d'aires de jeux aménagées dans les quartiers
- Le manque d'appui au fonctionnement du Service Départemental des Sports
- La non valorisation des plans d'eau par le développement du sport nautique : les régates, le canoe kayak pour mettre à profit les plans d'eau existants
- Le manque de collaboration avec la CSS pour mettre à profit son Centre de formation de la CSS

Pourtant, le développement de la pratique sportive peut s'appuyer sur un réel potentiel :

- un stock infrastructurel qui demande qu'à être réhabilité
- des ressources humaines de qualité : 2 entraîneurs de deuxième degré et 15 initiateurs en football
- 3 encadreurs ceinture noire de karaté
- des possibilités de partenariat avec la CSS pour bénéficier de ses installations sportives
- l'ouverture récente d'un service départemental des sports pour appuyer la commune dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique communale de développement des sports

Synthèse des atouts et contraintes

Atouts/Potentialités	***Contraintes***
- *Ressources humaines de qualité* - *Possibilités de partenariat avec la CSS pour bénéficier de ses installations sportives* - *Ouverture récente d'un service départemental des sports*	- *Non fonctionnalité des plateaux sportifs* - *Insuffisance des aires de jeux dans les quartiers* - *Inexistence d'un hippodrome municipal* - *Insuffisance d'aires de jeux aménagées dans les quartiers* - *Manque d'appui au fonctionnement du Service Départemental des Sports* - *non valorisation des plans d'eau par le développement du sport nautique* - *Manque de collaboration avec la CSS*

5.3.9 L'hydraulique et l'énergie

Tableau N°8 : Situation de l'hydraulique

Rubriques	**Nombres**
Abonnés privés	3393
Bornes Fontaines	95
Branchements administration	62
Ouvrages de stockage	1 réservoir au sol de capacité de 200 m^3 1 château d'eau de 400 m^3 à Khouma 1 château d'eau de 350 m^3 à Taouey 1 château d'eau de 350 m^3 à Ndiao
Station de traitement	1 de capacité de 4000 m^3 /jour

Source : Secteur SDE de Richard Toll

La production actuelle de la station de traitement varie de 1500 à 1800 m^3 . Elle est suffisante d'autant que si on tient de la norme de 35l/jour/personne soit 0,035 m^3 /jour, il faut actuellement 1629,14 m^3 pour couvrir entièrement les besoins de la commune. Il s'y ajoute que la station est utilisée à moins de 50% de ses capacités de production.

La commune dispose d'un réseau relativement important en adduction d'eau potable. Toutefois, les canalisations secondaires de la Sénégalaise des Eaux (SDE) n'ont pas encore touché certaines parties des quartiers de Thiabakh, Khouma, Ndombo, Campement et Ndiao. La commune peut compter sur l'appui de la Société Nationale des Eaux du Sénégal (SONES) dans le cadre de son programme de subventions de branchements sociaux.

Les branchements sociaux en instance sont au nombre de 101 pour un coût unitaire subventionné de 13766 Francs Cfa tandis que le branchement au prix réel s'évalue entre 100 000 et 120 000 F CFA compte tenu du linéaire et des diamètres de conduite secondaire utilisée. Par ailleurs, les projets immobiliers de la ZAC et des HLM ne sont pas encore raccordés au réseau AEP.

En dépit de l'existence de réseau AEP, la majorité de la population continuent à utiliser les eaux de surface pour les besoins de toilettes et de lessive accentuant ainsi la prolifération de la bilharziose. L'eau de SDE est réservée à la boisson. Le réseau électrique est quasiment existant dans tous les quartiers de la commune. Le nombre total d'abonnés du district de la Senelec est de 14 242 au 31 juillet 2006 dont 5200 abonnés pour la commune de Richard Toll. Le réseau est cependant moins dense dans les quartiers de Thiabakh, Campement, Khouma Yakh Sabar et Ndiao. La ZAC et les HLM ne sont pas encore raccordés au réseau électrique. Il faut par ailleurs souligner la déficience de l'éclairage public dans tous les quartiers de la commune. Cette situation n'est pas sans conséquence sur la sécurité des personnes et des biens.

Synthèse des atouts et contraintes

Atouts/Potentialités	***Contraintes***
- *Offre de production hydraulique supérieure à la demande actuelle* - *Programme de branchements sociaux en vue* - *Existence de réseau électrique dans les quartiers*	- *Quelques poches dans les quartiers non encore desservies par le réseau d'eau potable et le réseau électrique* - *Insuffisance des branchements sociaux* - *Insuffisance de l'éclairage public*

5.3.10 Sécurité et protection civile

La commune abrite une brigade de gendarmerie, une police municipale et un centre de secours des sapeurs pompiers. Au cours de ces dernières années, on a noté une diminution des effectifs de la brigade de gendarmerie ; ce qui n'est pas de nature à garantir la sécurité des populations. Les cas d'agressions nocturnes et de vols à main armée sont de plus en plus notés. Ces phénomènes naguère inconnus sont davantage favorisés par les déficiences de l'éclairage public.

Il est évident qu'avec les projections démographiques dans les prochaines années, il se posera avec acuité l'urgence de l'ouverture d'un commissariat de police pour appuyer les actions de la gendarmerie. Cette exigence rencontre les aspirations des autorités gouvernementales ; l'érection d'un hôtel de police serait dans le plan d'investissement du Ministère de l'intérieur.

Synthèse des atouts et contraintes

Atouts/Potentialités	***Contraintes***
- *Existence d'une brigade de la gendarmerie* - *Existence de centre de secours des Sapeurs Pompiers* - *Existence de police municipale*	- *Diminution des effectifs de la gendarmerie* - *Inexistence de commissariat de police* - *Apparition de formes nouvelles d'insécurité : agressions nocturnes, vols à main armée* - *Déficiences de l'éclairage public*

5.4 La situation des secteurs productifs

5.4.1 L'agriculture

La localité de Richard Toll a un statut de commune rurale où la principale activité socioéconomique est l'agriculture. La plupart des acteurs locaux occupent des emplois dans l'industrie agroalimentaire de la CSS et/ou s'adonnent à l'activité agricole ; cette dernière repose sur les potentialités offertes par le fleuve Sénégal et la Taouey. La superficie agricole est de 10000 ha mis en valeur par la CSS, les groupements paysans et les exploitants privés.

La canne à sucre est la principale spéculation agricole. La CSS la cultive en régie sur une superficie de 7500 hectares soit 75% des surfaces cultivées. La culture de la canne à sucre occupe 4500 ouvriers dont 2000 saisonniers actifs de Novembre à Mai. Le rendement moyen est de 100 tonnes/hectare pour une production annuelle moyenne variant entre 750 000 et 850 000 tonnes.

Le riz est la deuxième spéculation agricole. La riziculture concerne un peu plus de 10% des superficies cultivées. Elle est pratiquée en général par de petits exploitants à proximité des canaux d'irrigation et de drainage de la CSS. Avec la faiblesse des superficies agricoles disponibles par rapport aux besoins de la population, les producteurs sont obligés de mettre en valeur des parcelles situées dans l'arrière pays de la commune, notamment dans les communautés rurales voisines.

Le maraîchage et la culture fruitière occupent une superficie de 50 ha située principalement près des canaux de la CSS. Des possibilités d'écoulement de la production existent mais ces activités restent freinées par l'insuffisance de terres et un accès difficile à l'hydraulique de production.

L'agriculture évolue dans un contexte marqué par un certain nombre de contraintes et de difficultés dont les plus importantes sont l'insuffisance des superficies cultivables par rapport à la population agricole, une maîtrise déficiente de l'hydraulique de production, l'inadaptation du crédit agricole, les difficultés de commercialisation, la vétusté des casiers agricoles et la faiblesse des capacités d'action des organisations locales des producteurs.

- ***L'insuffisance des superficies cultivables par rapport à la population agricole***

Les rares terres disponibles dans le périmètre communal sont sans commune mesure avec les besoins des parcelles cultivables des producteurs locaux. La plupart des terres emblavées se situent à Colonat/Balki, à Thiagar, dans la cuvette de Mbagame située dans la communauté rurale de Ronkh. Des parcelles sont également exploitées dans les communautés rurales de Gae et de Mbane.

- ***La maîtrise déficiente de l'hydraulique de production***

L'exercice de l'activité agricole reste fortement dépendant du bon vouloir de la CSS dans certaines parcelles cultivées. La CSS assure gratuitement l'irrigation de 3000 ha mais il arrive que la fermeture des canaux d'irrigation prive les producteurs des moyens de production, notamment pour la campagne de contre saison.

- ***L'inadaptation du crédit de production***

Le crédit développé par la CNCAS n'assure que les intrants agricoles ; la prise en charge des besoins d'aménagements des parcelles fait défaut. Il s'y ajoute que la banque n'accorde pas des crédits aux nouveaux promoteurs.

- ***Les difficultés de commercialisation de la production***

Cette situation est ressentie par tous les producteurs de la vallée. Des quantités importantes sont souvent en souffrance si bien que les producteurs sont obligés pour faire face aux paiements de leurs dettes de vendre à vils prix aux décortiqueuses locales ou en République de Mauritanie.

- ***La faiblesse des capacités d'actions des organisations locales des producteurs***

La commune compte trois sections villageoises regroupant chacune des GIE de producteurs. Il s'agit de Sousse 1, Sousse 2 et Sousse 3. Ces organisations ne sont pas suffisamment structurées et assez dynamiques pour promouvoir l'activité agricole. A titre d'exemple, les schémas de réhabilitation des casiers vétustes n'ont pas jusqu'ici prospéré à cause du manque d'entente des sections villageoises.

En dépit de ces difficultés, le secteur agricole bénéficie d'atouts et d'opportunités à faire valoir pour son développement. On peut en retenir la volonté politique des autorités centrales de faire l'agroindustrie un des leviers de développement, la qualité de la main d'œuvre agricole locale, la polarisation de l'hinterland avec ses potentialités agricoles.

En effet, l'agroindustrie et l'agriculture constituent une grappe sectorielle de la stratégie de croissance accélérée (SCA) dont l'objectif est de faire du Sénégal un pays émergent. Des perspectives heureuses de développement de l'agroindustrie sont en vue dans l'arrière pays de la commune. La population active a capitalisé une expérience pertinente dans la mise en valeur des terres irrigables avec l'appui de la SAED et de la CSS.

Synthèse des potentialités et contraintes

Atouts/Potentialités	***Contraintes***
- *Appuis de la CSS dans l'irrigation gratuite de certaines parcelles agricoles* - *Perspectives de développement agroindustriel* - *Expériences de la population active agricole* - *Appuis de la CNCAS et des SFD dans l'octroi de crédits de production agricole*	- *Insuffisance des superficies cultivables par rapport à la population agricole* - *maîtrise déficiente de l'hydraulique de production* - *Inadaptation du crédit de production de la CNCAS* - *Difficultés de commercialisation de la production rizicole* - *Faiblesse des capacités d'actions des organisations locales des producteurs*

5.4.2 L'élevage

L'élevage n'est pas très développé dans la commune. Il reste une activité secondaire et domestique. Les besoins de la commune sont satisfaits dans une certaine mesure par les éleveurs ruraux pour les bovins et les petits ruminants, et pour les produits avicoles par les aviculteurs de Dakar et de Saint Louis.

L'élevage bovin et celui des petits ruminants sont principalement pratiqués par les peuls ; les autres ethnies en font des activités secondaires. Toutefois, l'élevage peul reste fortement ancré dans des considérations culturelles en ce sens qu'il relève plus de signes de rang social que d'activité réellement productive. Le cheptel est composé d'ovins, de caprins, d'équins, d'asins et de volaille comme le laisse apparaître le tableau suivant :

Tableau N°9 : La composition du cheptel

ESPECES	**Quantité en 2004**
Bovins	3000
Ovins	5000
Caprins	1 000
Equins	600
Asins	150
Volaille	5 000

Source : Données statistiques, Gallé Aynaabé

Il faut souligner l'existence de l'élevage porcin. En effet, de nombreux ressortissants du Sud du Sénégal qui sont installés dans la commune s'adonnent à cette activité. D'ailleurs, Richard Toll est l'une des rares localités du Walo où ce type d'élevage existe.

Le sous secteur bénéficie incontestablement d'un environnement favorable. La commune est pourvue en sources d'eaux pérennes pour l'abreuvement du bétail. On note l'existence du fleuve Sénégal et de la Taouey.

Les sous produits rizicoles peuvent servir à l'alimentation du bétail. Il s'y ajoute l'appartenance des producteurs à des organisations faîtières bien structurées (DIRFEL, Maison de l'Eleveur) qui peuvent influer positivement sur le développement de l'activité dans la commune. Il faut également citer l'existence d'une demande intérieure forte en produits d'élevages, notamment en bovins lors de nombreuses cérémonies religieuses notées dans le Walo. Il s'y ajoute que la proximité avec la république de Mauritanie offre des perspectives heureuses.

Toutefois, tout ce potentiel de production ne profite pas encore au sous secteur. Les contraintes relèvent de divers ordres :

- l'inexistence de parc de vaccination fonctionnel ;
- l'état de délabrement des abattoirs municipaux ;
- le caractère extensif de l'activité ;

En effet, La prise en charge dérisoire de la santé animale est rendue manifeste par l'inexistence de parc à vaccination. Les principales maladies sont les maladies parasitaires (distomatose, ectoparasites, etc.).

Les prestations en matière de prophylaxie animale sont assurées essentiellement par un docteur vétérinaire privé. La commune compte certes un dépôt vétérinaire mais nombreux sont les éleveurs locaux qui utilisent des produits vétérinaires venant de la République de Mauritanie. Ces produits de l'extérieur sont souvent de qualité douteuse et peuvent annihiler les efforts des pouvoirs publics en matière de lutte contre les épizooties.

Par ailleurs, l'élevage ne s'est pas encore modernisé dans la commune. Elle conserve toujours un caractère traditionnel. Il s'y ajoute que l'inexistence d'abattoirs municipaux modernes avec des unités fonctionnelles de stockage restreint les possibilités d'expansion du sous secteur qui dispose pourtant d'un fort potentiel de croissance.

Atouts/Potentialités	Contraintes
- *Existence de plans d'eaux pour l'abreuvement du cheptel* - *Existence de sous produits agricoles importants* - *Existence de demandes intérieures fortes en produits de l'élevage* - *Existence de cabinet et de dépôt vétérinaire* - *Bonne Organisation des acteurs*	- *Inexistence de parc à vaccination* - *Délabrement des abattoirs*

5.4.3 La pêche

La pêche continentale est très développée du fait de l'existence des plans d'eau de la Taouey et du fleuve Sénégal et de la proximité avec le Lac de Guiers. La pêche est pratiquée par 257 pêcheurs dont la plupart exercent leur activité au delà des limites communales. Le Service Départemental de la Pêche et de l'Aquaculture a recensé dans la commune 100 pirogues motorisées, 18 pirogues non motorisées, 535 filets maillants et 75 filets traînants.

Les pêcheurs résidents de la commune débarquent en moyenne 500 tonnes par an avec des pointes de Mai à Septembre et des débarquements faibles d'Octobre à Avril. L'activité de mareyage est par ailleurs très développée ; la commune est le point de distribution de 10 tonnes de poissons par jour avec les prises des villages riverains du Lac de Guiers et de la zone de Diama. La commune de Richard Toll est de ce point de vue la capitale régionale de la pêche continentale.

La pêche continentale offre de réelles opportunités de développement. Elle est cependant freinée dans son essor par un ensemble de contraintes :

- La sécheresse a accentué la dégradation de l'écosystème aquatique, conduisant à la surexploitation des plans d'eau ainsi que la durée et l'ampleur des crues avec son corollaire de chute des captures ;
- Les barrages de Diama et de Manantali ont déstructuré l'environnement avec la prolifération des plantes aquatiques et la perturbation de la migration des espèces estuariennes ;

- Une pression sur la ressource avec l'utilisation de mailles de filets de pêche prohibées ;
- L'inexistence de quai de débarquement fonctionnel ;
- L'inexistence de marché au poisson en vue d'organiser et de mettre dans les meilleures conditions de salubrité l'activité de mareyage ;
- l'inexistence d'infrastructures de stockage et de conditionnement
- La faiblesse des capacités d'action des acteurs
- La faible valorisation des opportunités de la pisciculture

La pêche continentale peut compter pour son développement sur plusieurs potentialités :
- Une tradition de pêche bien ancrée dans la zone ;
- La pêche continentale et l'aquaculture font partie des grappes sectorielles de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA)
- Un marché potentiel avec la demande intérieure à satisfaire sans compter des possibilités d'exportation vers le Mali et l'Europe ;
- La création d'un Service Départemental de la Pêche et de l'Aquaculture pour appuyer et encadrer les acteurs
- L'existence de station de développement pisciculture ainsi qu'un centre de recherche

Synthèse des atouts et contraintes

Atouts/Potentialités	**Contraintes**
- *Tradition de pêche bien ancrée dans la zone* - *Pêche continentale et l'aquaculture font partie des grappes sectorielles de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA)* - *marché potentiel avec la demande intérieure* - *possibilités d'exportation vers le Mali et l'Europe ;* - *création récente d'un Service Départemental de la Pêche et de l'Aquaculture pour appuyer et encadrer les acteurs* - *existence de station de développement pisciculture et de centre de recherche sur l'aquaculture*	- *Dégradation de l'écosystème aquatique* - *Pression sur la ressource avec l'utilisation de mailles de filets de pêche prohibées* - *Inexistence de quai de débarquement fonctionnel ;* - *Inexistence de marché au poisson* - *Inexistence d'infrastructures de stockage et de conditionnement* - *Faiblesse des capacités financières d'action des acteurs* - *Faible valorisation des opportunités de la pisciculture*

5.4.4 Le tourisme et l'hôtellerie

Tableau N°10: Situation des infrastructures d'accueil

Infrastructures d'accueil	Nombre de lits	Taux de remplissage
Hôtel Gîte d'Etape	30	30 à 40% annuel
Hôtel la Taouey	24	Au moins 75% de janvier à Avril Moins de 50% de Mai à Décembre
Auberge de la Cité	20	Plus de 50% en moyenne sur l'année

Source : Bilan Diagnostic Interne, Août 2006

Le secteur touristique dispose d'infrastructures d'accueil. La commune compte un hôtel de standing avec piscine et deux auberges. La municipalité avait entamé la construction d'un campement touristique près de la Taouey sur la route nationale à la fin des années 1990 mais les travaux sont actuellement à l'arrêt.

Le tourisme participe faiblement à la formation du Produit Local Brut. Pourtant, le potentiel touristique est disponible :

- La richesse culturelle du Walo
- L'existence de plans d'eau avec des possibilités de sport nautique
- La proximité de la localité avec le parc national des oiseaux de Dioudj
- L'existence de la folie du Baron Roger qui est un modèle architectural

Synthèse des atouts et contraintes

Atouts/Potentialités	*Contraintes*
- *Richesse culturelle du Walo* - *Existence de plans d'eau avec des possibilités de sport nautique* - *Proximité de la localité avec le parc national des oiseaux de Dioudj* - *Existence de la Folie du Baron Roger qui est un modèle architectural*	- *Manque de valorisation du potentiel touristique* - *Non réhabilitation de la folie du Baron Roger* - *Arrêt des travaux du campement touristique communal*

5.4.5 Industrie/PME/PMI

Le tissu industriel est relativement développé avec la CSS qui est l'une des plus grandes unités agro-industrielles du pays. On note également des entreprises de décorticage du riz. La CSS a procédé à des investissements importants qui ont sensiblement augmenté sa capacité de production. En effet, cette dernière est passée de 2500 tonnes/heure à 6000 tonnes/heures si bien que le tonnage annuel est maintenant de 923 000 tonnes. La CSS a un chiffre d'affaires de 44 milliards, emploie en moyenne près de 5200 salariés et diffuse dans l'économie locale une masse salariale annuelle de 12 milliards. Qui plus est, elle verse à la municipalité une patente annuelle de l'ordre de 300 000 000 F CFA.

Les PME/PMI s'activent dans les secteurs du commerce, des services et dans l'agroalimentaire. Le développement des PME/PMI trouve un contexte favorable avec des

opportunités dans la sacherie, les fabriques de glace, la transformation de produits alimentaires et la fabrication d'aliments de bétail.

On note également de grandes entreprises non agricoles dans la commune avec notamment l'hôtel Gîte d'étape, la SAED, les accueils commerciaux des sociétés concessionnaires (SDE, SENELEC, SONATEL, LONASE).

Les PME/PMI profitent cependant faiblement des opportunités d'affaires qu'offre le marché de la sous traitance de la CSS, de la SAED et des grandes entreprises non agricoles (Hôtel, banques, etc.). Les opportunités dans les domaines de l'emballage, de la sacherie sont faiblement explorées.

Synthèse des atouts et contraintes

Atouts/Potentialités	***Contraintes***
- *Implantation de la CSS*	- *Part relativement limitée des PME/PMI du marché de sous traitance de la CSS* - *Faible valorisation des opportunités dans les emballages, la sacherie , etc*

5.5 Les secteurs d'appui à la production

5.5.1 L'artisanat

On retrouve les divers types d'artisanat dans la commune : l'artisanat d'art, l'artisanat de production et l'artisanat de service. Le rapport sur l'économie locale de la commune de Richard Toll mentionnait 3119 unités artisanales en 1998.

Les artisans sont organisés en une union locale regroupant des associations de teinturières, de tailleurs, de menuisiers métalliques, de menuisiers/ébénistes, des coiffeuses, etc. Beaucoup d'artisans sont affiliés à la Chambre des Métiers de Saint Louis.

Le sous secteur bénéficie de l'appui du projet PROMART par la dotation de matériels et d'outillages. Le projet PROMART a également appuyé l'union locale pour la réhabilitation et l'équipement de local devant servir de siège.

L'union locale a par ailleurs mis en place une mutuelle d'épargne et de crédit en vue de trouver des réponses satisfaisantes aux besoins de financements productifs.

L'inexistence de village artisanal plombe les possibilités de développement du sous secteur. La dispersion des artisans dans les quartiers est une entrave à un écoulement adéquat de la production. Pourtant, L'Agence pour la Promotion et le Développement de l'Artisanat (APDA) a marqué son accord pour la construction du village. Des financements sont disponibles ; il reste à trouver un site adéquat à cet effet.

Par ailleurs, l'artisanat de services ne profite pas de façon optimale du marché de la sous traitance de la CSS et des autres entreprises installées dans la commune. Pourtant, il a toute la technicité requise grâce aux sessions de renforcement de capacités du Centre Départemental de Formation Professionnelle.

Synthèse des atouts et contraintes

Atouts/Potentialités	*Contraintes*
- *Dynamique associative des artisans* - *Ouverture de mutuelle d'épargne et de crédit des artisans* - *Appuis de partenaires extérieurs dans le développement de l'artisanat* - *Renforcement compétences techniques avec le CDFP*	- *Inexistence de village artisanal* - *Insuffisance de l'appui des autorités municipales au secteur*

5.5.2 Le commerce

La commune assume son statut de centre polarisateur d'échanges économiques par la prolifération de commerces : boutiques de quartiers, épiceries, magasins de vente de pièces détachées, quincailleries. On retrouve des boutiques de gros, de demi gros et de détaillants. On compte dans la commune trois marchés : les marchés de Richard Toll Escale, de Khouma et de Ndiaw. Un nouveau marché central est en voie d'achèvement dans le quartier de Khouma.

L'activité de contrebande et la fraude constituent de sérieuses contraintes du développement du secteur commercial structuré. La commune est ainsi un terreau de prolifération du commerce informel avec des produits venant de la Mauritanie (sucre, biscuits, tissus, etc.).

L'inexistence de marchés dans les quartiers de Campement et de Khouma constituent de sérieuses contraintes. Les populations de Campement parcourent de longues distances pour s'approvisionner soit au marché de Richard Toll Escale ou celui de Khouma. Ces déplacements grèvent les budgets des ménages.

Atouts/Potentialités	*Contraintes*
- *Centre polarisateur* - *Construction en voie d'achèvement d'un marché central*	- *Inexistence de marchés secondaires dans les quartiers de Ndiangué et Campement* - *Poussée des activités de contrebande et de fraude* - *Concurrence déloyale du commerce informel*

5.5.3 Le transport

On distingue quatre modes de transport dans la commune : le transport hippomobile, le transport fluvial, le transport automobile et le transport aérien. On note également un aérodrome avec une piste d'atterrissage des moyens porteurs.

Le parc automobile est relativement important mais la plupart des unités dénombrées sont vétustes. L'existant actuel ne satisfait pas la demande, notamment pour le transport de marchandises et des produits locaux. Selon l'étude sur l'économie locale de Richard Toll, la commune comptait en 1998, 453 unités de transport dont 25 pirogues, 245 calèches, 37

taxis « clandos », 21 taxis sept places, 6 minicars 14 places, 15 camionnettes 14 places, 9 camions 30 tonnes, 5 camions 10 tonnes et 5 bennes.

Les contraintes demeurent l'inexistence d'espaces de stationnements aménagés pour les transports urbain et interurbain ainsi que le coût relativement élevé des tarifs appliqués. Les gares urbaines et interurbaines occupent de manière anarchique les espaces disponibles le long de la route nationale. De réels problèmes de mobilité urbaine se posent ainsi dans la commune. Par ailleurs, l'inexistence de voies de circulation aménagées dans les quartiers restreint les déplacements des biens et des personnes. Une nouvelle gare routière est déjà construite et réceptionnée par la mairie. Elle n'est pas encore fréquentée par les professionnels des transports. L'équipe municipale poursuit les négociations avec les organisations du secteur pour remédier à cette situation.

Le transport hippomobile souffre de l'inexistence d'espaces de stationnements aménagés. Il en est de même du transport fluvial avec le manque de quais d'embarquement et de débarquement des biens et des personnes. Le transport fluvial peut offrir pourtant de réelles possibilités d'évacuation des prises halieutiques pour la pêche continentale ainsi que des productions agricoles.

L'activité de transport dispose d'atouts réels sur lesquels elle peut s'appuyer pour son développement. La commune polarise beaucoup de localités dont les habitants se déplacent de manière quotidienne sur Richard Toll pour divers besoins. Il s'y ajoute les mouvements migratoires induits par l'industrie sucrière et l'existence d'un grand marché mensuel.

Synthèse des atouts et contraintes

Atouts/Potentialités	***Contraintes***
- *Bonne dynamique organisationnelle des acteurs du transport automobile* - *Diversité de l'offre de transport (fluvial, automobile, aérien, hippomobile)*	- *Mauvaise organisation des espaces de stationnement du transport urbain* - *Gare routière actuelle non adéquate* - *Parc automobile actuel vétuste* - *Défaut de mise en service de la gare routière construite*

5.5.4 Les produits pétroliers et le gaz

La commune compte deux stations services de la Compagnie Shell, toutes implantées à Richard Toll Escale. Celles-ci assurent la fourniture de carburant et des lubrifiants pour la commune et son hinterland. Un dépôt de gaz existe également dans la commune. Il sert de centre d'approvisionnement des principales localités voisines de la commune telles que les villages des communautés rurales de Ronkh, de Gae et de Mbane.

5.5.5 Les télécommunications

Le réseau téléphonique, notamment le réseau filiaire et le réseau GSM, couvrent une bonne partie du périmètre communal. Des poches du quartier de Ndombo Alarba ne sont pas encore couvertes.

Les réseaux Alizé et Tigo sont tous disponibles. La SONATEL a ouvert son accueil commercial départemental dans la commune. Par ailleurs, on note deux cybercafé fonctionnels et deux stations locales de radio : Sud FM et Dunya. Cependant, la station Sud FM n'a pas toujours une bonne qualité d'écoute. Par ailleurs, une librairie/papeterie de la

place assure l'accès aux principaux titres de la presse nationale et internationale, notamment les quotidiens nationaux, Jeune Afrique, etc.

5.5.6 Le secteur financier

Les besoins de financement du secteur productif peuvent compter sur un secteur financier très actif. Les grandes banques nationales comme la BICIS, la CNCAS et la CBAO y ont installé des agences locales. La microfinance peut compter sur des mutuelles d'épargne et de crédit installées dans le périmètre communal. Cependant, les populations ont encore des difficultés pour trouver des réponses adéquates à leurs besoins de financement.

Le tableau suivant donne la situation actuelle des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) implantés dans la commune.

Tableau N°11 : Situation de l'accès aux services financiers décentralisés

SFD	Nombre de sociétaires			Catégories socioprofessionnelles	Conditions d'adhésion		Politique de crédit						Encours de crédits	Crédits en souffrance
	PP	PM	Total		PP	PM	Conditions accès au crédit	Montant crédit minimal	Montant crédit maximal	Taux d'intérêt	Durée	Différé		
Walo Mutuelle d'Epargne et de Crédit (WAMEC)	85 dont 72 H et 13 F	31 dont 10 groupements H et 21 groupements F	16[1]	Agriculteurs Prestataires de services Ménagères Artisans salariés	20000 F CFA(100000 de parts sociales et 10000 de droits d'entrée) F CFA Copie légalisée pièce d'identification 2 photos	40000 F CFA Copies légalisées présidents et trésoriers	Epargne minimale de 10 000 F CFA Pas de garanties pour les petits crédits (inférieur à 150 000 F FCA) Nantissement des matériels d'exploitation pour les autres crédits	Dépend capacité endettement sociétaire	Dépend de la capacité d'endettement du sociétaire	10%/an/ linéaire	Au moins 3 mois Crédit in fine pour les producteurs (agriculteurs et emboucheurs)	1 mois au moins Paiement in fine pour les producteurs (agriculteurs et emboucheurs)	78400 296	57911779 soit de 73,87%
Mutuelle d'Epargne et de Crédit de Richard Toll (MEC/RT) PAMECAS	274	62	336	Ménagères Tous producteurs	5000 F CFA (3000 parts sociales et 2000 droits d'entrée) Copie légalisée pièce d'identification 2 photos	5000 F CFA (3000 parts sociales et 2000 droits d'entrée) Copie légalisée pièce d'identification président et résorier 4 photos	Nantissement de biens Cautionnement solidaire 3 mois d'ancienneté 25% épargne nantie du montant demandé 1er crédit 20%	25 OOO et selon besoins sociétaires	Dépend capacité d'endettement bénéficié	1,16% /mensuel	3 à 12 mois	1 mois au minimum	18 450 000	0%

							épargne nantie du montant demandé 2ème crédit 15% montant demandé pour tout autre crédit							
Mutuelle FEPRODES				3000 F CFA (1000 F parts sociales et 2000 F droits d'entrée) Copie légalisée pièce d'identification 2 photos	50 000 CFA groupe de 5 personnes 1 10000 F par personne(3000 adhésion,600 carnet, 1400 frais de dossiers et de gestion et 5000 d'épargne prévoyance) Copie légalisée pièce d'identification président et résorier 4 photos	Ménagères Tous producteurs	Nantissement de biens Cautionnement solidaire 3 mois d'ancienneté	Dépend capacité d'endettement bénéficiare	Jusqu'à 500 000 F CFA	1,75% /mensuel/groupement 1,5% mensuel/individuel	3 à 12 mois Remboursement in fine pour les producteurs	1 mois au minimum		
Mutuelle d'Epargne et de Crédit des Artisans du Département de	700 dont 365 H et 33	36		36	Artisans Ménagères Tous producteurs	5000 F CFA (1500 parts sociales, 3000 droits d'entrée et 500 épargne)	10 000 F CFA (3000 parts sociales, 5000 droits d'entrée et 2000	Nantissement de biens de matériels Cautionnement solidaire 2 mois	Capacité d'endettement sociétaire	Capacité d'endettement sociétaire	10%/an	3 à 20 mois	1 à 4 mois	21 688 461	30 205

Dagana (MECAD)	5 F				C opie légalisée pièce d'identification 2 photos	épargne minimale) C opie légalisée pièce d'identification président et résorier 4 photos	d'ancienneté E pargne nantie de 25% du montant sollicité 1 000 F CFA de frais de dossiers 1 % de frais de gestion du montant demandé							
Mutuelle d'Epargne et de Crédit de l'Union des Groupements Paysans UGP/RT	72	4 4	16	Producteurs Ménagères Associations et groupements	5000 F CFA (1500 parts sociales, 1500 droits d'entrée, 1500 dépôt minimal et 500 livret d'épargne) C opie légalisée pièce d'identification 2 photos	1 10 000 F CFA (3000 parts sociales, 3000 droits d'entrée, 3000 et 1000 livret épargne) C opie légalisée pièce d'identification président et résorier 4 photos	Nantissement de biens de matériels Cautionnement solidaire 2 mois d'ancienet é Epargne nantie de 25% du montant sollicité 1000 F CFA de frais de dossiers 1% de frais de gestion du montant demandé	Capacité d'endettement sociétaire	500 000 F FCFA	2% mensuel	3 à 20 mois	1 mois mensuel R emboursement in fine pour producteurs agricoles et emboucheurs		

5.6 La gouvernance locale

- **Le conseil municipal**

Le conseil municipal est la principale structure de pilotage du développement communal. Les quartiers sont dirigés chacun par un délégué de quartier nommé par le maire. Cependant, les quartiers de Nourou et de Thiarène Santhie n'ont pas encore de délégués à cause de dissensions internes.

Le Conseil Municipal compte 56 conseillers élus et est dirigé par le maire assisté de cinq adjoints. Le Maire est l'ordonnateur du budget. Il administre la commune avec le concours des services municipaux à la tête desquels se trouve le secrétaire municipal.

Il a été mis en place à l'issue des élections locales d'Avril 2002. L'équipe actuelle est composée de 56 membres de divers profils d'instruction et de catégories socioprofessionnelles dont 47 hommes et 9 femmes. Le bureau municipal compte une femme et trois femmes sont présidentes de commissions. Sous ce rapport, on peut noter une relative bonne participation de la composante féminine dans le débat sur la définition des stratégies de développement local.

La répartition des conseillers par âges laisse apparaître que près de 92% des conseillers ont plus de 35 ans. La prise en charge satisfaisante des préoccupations spécifiques aux jeunes fait défaut même si certains conseillers sont très proches des mouvements de jeunesse. Plus de 58% des membres en sont à leur premier mandat et n'ont pas encore capitalisé une expérience de gestion locale. Par ailleurs, tous les quartiers de la commune sont représentés dans le conseil municipal. On note également une diversité de profils allant d'actifs du secteur primaire au cadre supérieur de haut niveau.

La commune de Richard Toll dispose en moyenne d'un budget moyen annuel de 800 000 000 F CFA dont 300 000 000 F CFA de patentes de la CSS. Ces prévisions sont en deçà des possibilités de recettes de la municipalité. Le Produit Local Brut tourne autour de 30 600 000 000 F CFA si bien que les recettes budgétaires devraient atteindre au moins 3 milliards annuels. Il y a manifestement une sous évaluation de l'assiette fiscale et un mauvais recouvrement des impôts et taxes.

Tableau N° 12 : Evolution du budget au cours des quatre dernières années

Années	Budget			Fonctionnement			Investissement		
	P	R	TE	P	R	TE	P	R	TE
2002	756287931	655591736	86,69%	543816033	497932205	91,56%	212471898	157659531	74,20%
2003	872052909	755868521	86,68%	615205095	578093339	93,97%	256847814	177775182	69,21%
2004	961008954	839023530	87,31%	715376429	743135819	103,88%	245632525	95887711	39,04%
2005	851545610	802073057	94,19%	633014610	680739193	107,54%	218531000	121333864	55,52%

P=Prévisions, **R**= Réalisations, **TE**=Taux d'Exécution
Source : Comptes de gestion Commune de Richard Toll

Le taux d'exécution budgétaire se situe en moyenne à plus de 85%. Cependant, les taux d'exécution des dépenses de fonctionnement (moyenne de 90%) sont plus élevés que ceux des dépenses d'investissement (en moyenne 50%). D'ailleurs, la part des dépenses de fonctionnement dans le budget est plus importante que les dépenses d'investissement. En effet, les dépenses de fonctionnement absorbent en moyenne plus de 75% des ressources disponibles comme le laisse apparaître le tableau suivant :

Tableau N°13 : Répartition des dépenses de fonctionnement et d'investissement

An	BR	IR	TDI	F	TDF
2002	655591736	157659531	24,05%	497932205	75,95%
2003	755868521	177775182	23,52%	578093339	76,48%
2004	839023530	95887711	11,43%	743135819	88,57%
2005	802073057	121333864	15,13%	680739193	84,87%

Source : Comptes de gestion municipalité de Richard Toll
BR=Budget Réalisé ; **IR**= Investissement Réalisé : **TDI**= Taux Dépenses Investissement ; **F**= Fonctionnement : **TDF**= Taux Dépenses Fonctionnement

Les ressources disponibles, l'appui de l'Etat et celui des partenaires au développement ont permis cependant à l'équipe municipale de faire quelques réalisations au titre des investissements.
Au cours des quatre dernières années, l'équipe municipale a son actif diverses actions autant dans les secteurs sociaux que les secteurs productifs. Les investissements portent sur :

- La construction de poste de santé à Thiabakh
- La construction du logement du chef de poste de et clôture poste de santé de Ndiao
- La construction du Collège d'Enseignement Moyen n° 2
- La construction de sanitaires au CEM 2
- La construction du marché central de Khouma
- La construction d'une gare routière à Khouma Yakh Sabar
- La construction de marché à Ndiao/Ndiangué
- La réhabilitation du marché Escale
- Le revêtement voirie centre commune Richard Toll Escale
- La réhabilitation canaux en béton à Richard Toll Escale et Cité Roux
- Nivellement et revêtement en latérite voie accès Ndombo Alarba
- La construction de centre de secours des sapeurs pompiers
- La pose et l'installation de bouches d'incendie au marché Escale, au Centre de Secours, au marché Khouma et à Thiabakh
- La construction murs de clôtures écoles de Ndiao, Thiabakh, Gae II et des bureaux à Ndombo, Ndiangué et Campement
- Aménagement d'une décharge publique vers l'aérodrome
- L'aménagement pont de vidange à Ndiao
- L'extension et la modernisation éclairage public de la route nationale et de Thiabakh

Les investissements globaux se chiffrent à 1 010 232 923 Francs CFA dont 640 796 647 d'appui de l'ADM soit plus de 60%. La commune a par conséquent bénéficié d'appuis extérieurs conséquents pour la réalisation de ses investissements sociaux et économiques. Cependant, on note la faiblesse de recherche de financements additionnels par la valorisation des opportunités de la coopération décentralisée.

L'équipe municipale a développé des actions multiformes dans le cadre de la promotion socioéconomique locale. Cependant, elle se heurte à un ensemble de contraintes et de difficultés.

- **Une faible prise en charge de l'entretien du capital public**

Le stock de capital public de la commune est d'environ 7 milliards dont la gestion incombe pour 32% à la commune soit un capital de 2 240 000 000 F CFA. Si on considère que 5% du capital communal devraient être consacrés annuellement à l'entretien et à la maintenance, la commune devrait mobiliser à cet effet un budget annuel de 112 000 000 F

FCFA. L'Etat, les privés et le Conseil régional sont responsables pour 28%, 39% et 1% du capital urbain.

L'entretien et la maintenance des investissements réalisés ne revêtent pas un caractère prioritaire dans les dépenses de la commune avec des montants cumulés ne dépassant pas 25 millions annuels. Les secteurs sociaux et marchands avec plus de 70% des infrastructures n'ont pas fait l'objet d'une prise en charge satisfaisante dans ces dépenses. Cette situation fait que le stock infrastructurel est dans un état de délabrement.

- **Un personnel municipal avec des profils non adaptés à des besoins d'élaboration et de mise en œuvre de politiques de développement local**

Le personnel municipal actuel est constitué de profils spécifiés dans le tableau type des emplois communaux. La complexité de la problématique du développement nécessite l'existence de profils très outillés pour appuyer dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi évaluation des politiques locales sous la supervision de l'Agence Régionale de Développement (ARD).

- **L'inexistence de politiques sectorielles articulées (jeunesse, culture, sports, formation, éducation, etc.) comme cadres de référence de son intervention**

La commune a certes entrepris beaucoup d'actions en faveur de ces secteurs mais ses actions demandent à être mises en cohérence dans un document cadre d'interventions.

- **Une faible valorisation des opportunités de la coopération décentralisée**

La commune n'a pas encore bien profité de la coopération décentralisée pour l'appui au financement de son développement. Pourtant, des possibilités de partenariat existent avec la coopération que la région de Saint Louis entretient avec beaucoup de collectivités locales extérieures, en particulier en France.

- ***La Compagnie Sucrière Sénégalaise***

La CSS est une actrice de premier plan de la commune. Son implantation dans le périmètre communal a induit des effets tant positifs que négatifs.

La CSS verse des taxes et impôts à la commune de Richard Toll. Les taxes et impôts sont de trois ordres :

- la taxe sur le bâti ou contribution foncière des propriétés bâties. Cette taxe correspond à la contrepartie de l'implantation de l'administration de la CSS, des deux usines et de la cité des cadres sur le périmètre communal. Pour la taxe sur le bâti, la CSS a versé en 2004 la somme de 52,5 millions Fcfa à la commune.
- la contributions des patentes : elle est payée annuellement par les sociétés, les commerçants, les transporteurs et autres professionnels. La CSS verse annuellement une patente de 322,4 millions Fcfa ;
- le minimum fiscal ou Taxe Représentative du Minimum Fiscal (TRIMF) : elle est retenue du salaire des employés de l'administration et des sociétés privées et publiques établies dans une collectivité locale. Pour l'année 2004, la CSS a versé 9 millions Fcfa. Au total, la CSS verse en moyenne chaque année un peu plus de 390 000 000 F CFA à la commune

En effet, on peut citer, entre autres effets induits, de l'implantation de la CSS :

- Le renforcement des moyens financiers d'action de la commune
- L'introduction dans l'économie locale d'une masse salariale de plus de 1 000 000 000 FCFA
- L'insertion professionnelle de ressortissants de la commune
- Le revêtement des pistes des quartiers de Ndombo Alarba et de Thiaback ;
- la tolérance de l'usage des canaux d'irrigation, qui sont non seulement utilisés par la population des quartiers de Khouma, Thiaback, Ndiangué et Ndiao
- l'organisation de journées de gradins aux paysans de la zone dans leurs exploitations ; le financement d'une bibliothèque pour la mission catholique ;
- l'appui financier aux collectivités locales lors des manifestions et des événements d'envergure nationale, comme la fête de l'indépendance ;

En dépit de ces aspects positifs induits, la présence de la CSS n'est pas sans poser quelques difficultés. L'aménagement et les activités de la CSS ont occasionné ou accentué des problèmes environnementaux au niveau de la commune. Il s'agit de la forte pollution de l'atmosphère, dont la poussière, qui provient du sable soulevé par les engins de la CSS.

Comme facteurs de pollution atmosphérique, il y a aussi la fumée et les cendres provenant des champs lorsque la canne est brûlée avant d'être transportée à l'usine. Ce dernier cas occasion, avec l'aide du vent, un dépôt des débris de paille dans les maisons. Les chaudières de la CSS dégagent aussi d'importantes fumées.

La compagnie sucrière participe aussi à la pollution des plans d'eau. Toutefois, des études techniques n'ont pas encore permis d'évaluer sa responsabilité. Ce qui est sûr, c'est qu'elle y participe en même temps que les populations même si la quasi-totalité d'entre elles incriminent la CSS.

En définitive, l'inexistence de cadre approprié de collaboration entre la CSS et le conseil municipal restreint ainsi le partenariat que les deux entités devraient entretenir dans les domaines de la santé, des sports, du financement d'infrastructures sociales, etc.

- ***Le Conseil Régional de Saint Louis***

L'enseignement secondaire est le principal domaine d'intervention du conseil régional dans la commune. Il a à son actif la construction de salles de classe dans le CEM 2, l'appui à la gestion et la qualité de se secteur d'enseignement. Les autres secteurs du développement communal n'ont pas encore bénéficié d'appuis conséquents.

- ***Les Services Déconcentrés de l'Administration***

Le conseil municipal entretient une faible collaboration avec les services déconcentrés de l'administration. La politique de décentralisation confère aux pouvoirs élus la responsabilité dans le cadre des compétences transférées d'identifier et de mettre en œuvre leurs options locales. Pour autant, elle ne dessaisit les SDA de leurs rôles de conseil et d'appui technique. L'insuffisante collaboration avec les Services techniques restreint les possibilités de trouver les réponses les plus adéquates aux préoccupations des populations

- **Les Organisations locales**

Les organisations locales ne sont pas mises à contribution dans le pilotage du développement communal. En effet, ce dernier ne saurait incomber seulement à l'équipe municipale. Il existe certes une bonne dynamique associative dans les quartiers mais les associations existantes ne se sont pas encore organisées en des comités de développement de quartier suffisamment structurés pour porter le développement local. Les comités de Nettoiement de Quartier et le Comité Communal de Nettoiement (CCN) constituent déjà des embryons susceptibles de servir dans un futur proche de base de mise en place d'organisations de développement de quartier. Le Comité Communal de Nettoiement qui en est l'émanation.

- **Les autres acteurs**

Des projets et programmes ont développé des actions salutaires dans la commune. L'Agence de Développement Municipal (ADM) dans le cadre du Programme d'Appui aux Communes (PAC1) a permis la réalisation d'investissements sociaux et marchands. D'ailleurs, la commune est éligible au PAC 2 et il y a des perspectives heureuses de financement de certaines actions du PIC avec le Programme d'Equipement des Collectivités Locales (PRECOL). Par ailleurs, il est noté l'appui de la coopération espagnole dans la lutte contre le SIDA, notamment avec le projet 2002. L'accès à l'eau potable bénéficie également de l'appui de la KFW.

VI. LES PRINCIPAUX ATOUTS ET POTENTIALITES

La commune de Richard Toll dispose d'un ensemble de potentialités et d'atouts susceptibles de porter son ambition de principal pôle de développement du département de Dagana, voire de la région de Saint Louis.

Dans son optique de développement, la commune peut faire valoir entre autres atouts :

- *L'existence d'équipements et d'infrastructures pour les divers modes de transport (fluvial, routier et aérien).*
- *L'importance de la valeur ajoutée locale de la commune*
- *La position géographique de carrefour*
- *L'abondance des ressources en eau de surface de la commune et de son hinterland*
- *L'implantation sur son site de la CSS*
- *L'existence d'une offre diversifiée de services marchands et non marchands*

6.1 L'existence d'équipements et d'infrastructures pour les divers modes de transport (fluvial, routier et aérien).

Pour conforter davantage sa vocation de pôle de développement agroindustriel comme suggéré par le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT), la commune peut compter sur cet existant pour l'évacuation des productions agroindustrielles. La production halieutique peut également en profiter.

6.2 L'importance de la valeur ajoutée locale de la commune

Le rapport sur l'économie locale de Richard Toll publié par le Club du Sahel en 1998 situait déjà la valeur ajoutée annuelle de la commune à un peu plus de 30 milliards. Cet agrégat de l'économie locale n'est pas actualisé depuis lors mais le dynamisme économique actuel porte

à croire que le Produit Local Brut est supérieur, ou à tout le moins se stabilise autour de ces 30 milliards.

La taxation à hauteur de 10 à 15% du Produit Local Brut de l'ordre de 30 milliards annuels en moyenne permettrait de dégager des moyens financiers considérables. Les recettes budgétaires devraient soutenir un programme intensif d'investissements autant dans les services sociaux qu'une prise de participation dans de futures unités industrielles appelées à s'installer dans la commune.

6.3 La position géographique de carrefour

Pôle d'attraction économique, la commune est le principal centre d'approvisionnement d'écoulement pour la plupart des localités du département de Dagana. Avec son statut de centre polarisateur, la commune offre de réelles opportunités d'écoulement aux producteurs locaux, notamment dans le domaine de l'élevage, de la pêche et de l'artisanat.

6.4 L'abondance des ressources en eau de surface de la commune et de son hinterland

Les ressources en eau permettent d'entretenir tout à la fois la pratique de la pêche continentale, l'agro-industrie, la pisciculture et le développement des sports nautiques.

6.5 L'implantation sur son site de la CSS

La compagnie Sucrière Sénégalaise diffuse dans l'économie locale d'importantes ressources financières sans compter les effets positifs qu'elle peut induire dans le développement des autres secteurs tels que le commerce et l'artisanat.

6.6 L'existence d'une offre diversifiée de services marchands et non marchands

La situation actuelle de la commune est marquée par l'implantation des services de l'administration et des entreprises.

VII. LES PRINCIPALES FAIBLESSES ET CONTRAINTES

La commune est freinée dans son essor de développement par un ensemble de contraintes dont les plus en vue sont :

7.1 Un accès inadéquat aux principaux services sociaux

L'inexistence d'un système d'assainissement en vue d'assurer une évacuation correcte des eaux pluviales et des eaux usées est la contrainte la plus durement ressentie dans la commune. Tous les quartiers sont concernés.

Des difficultés sont également notées dans l'inexistence de réseaux d'adductions d'eau potable et de réseaux électriques dans plusieurs poches de quartiers. Les difficultés particulières notées dans le domaine de la santé et de l'éducation tiennent plus à la qualité et à la gestion qu'à l'accès.

L'insuffisance de personnel paramédical, la forte sollicitation du centre de santé et l'insuffisance du plateau technique demeurent les contraintes les plus partagées dans le domaine sanitaire.

La prédominance des corps émergents et l'insuffisance de l'accompagnement pédagogique de ces derniers ne sont pas de nature à favoriser la qualité de l'éducation. L'insuffisance de l'appui à la gestion de tous les ordres d'enseignement (de la case des tout petits à l'enseignement technique et professionnel en passant par l'enseignement arabo-coranique) limite les possibilités de développement de l'éducation et de la formation.

En définitive, les contraintes dans le domaine des services sociaux de base sont les suivantes :

- Inexistence de réseau d'assainissement et d'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales ;
- Forte sollicitation du centre de santé ;
- Faiblesse plateau technique des postes de santé ;
- Difficultés dans la gestion des écoles élémentaires ;
- Insuffisance des salles de classe et du mobilier scolaire ;
- Manque d'appui et de promotion de l'alphabétisation ;
- Faible appui à l'enseignement arabo-coranique ;
- Insuffisance des collèges d'enseignement moyen ;
- Manque de construction du lycée (le lycée occupe des abris provisoires);
- Insuffisance de l'éclairage public ;
- Faible densification du réseau d'adduction en eau potable dans certains quartiers ;
- Inexistence de réseau électrique dans plusieurs poches de quartiers
- Inexistence de commissariat de police

7.2. Une faible valorisation des opportunités de promotion économique

Les principales difficultés notées se résument ainsi qu'il suit :

- Accès difficile des acteurs agricoles à un crédit de production adapté
- Faiblesse des capacités d'initiatives des organisations locales des producteurs
- Faiblesse des capacités techniques et financières des jeunes et des femmes et des handicapés
- Difficultés d'écoulement de la production agricole
- Manque de développement de l'intercommunalité pour positionner Richard Toll comme le centre de développement agroindustriel du Walo
- L'inexistence d'infrastructures de traitement et/ou de stockage de la production induit le bradage de la production halieutique et réduit ainsi les possibilités d'exportations vers des marchés plus rémunérateurs.
- Les sous produits de la riziculture et de la canne à sucre sont faiblement valorisés. Les PME/PMI ne tirent pas tout le profit de marchés de travaux avec la CSS.
- Les possibilités du tourisme intégré sont faiblement explorées.

7.3. Un stock infrastructurel de promotion culturelle et sportive insuffisant et non fonctionnel

Les équipements dans les domaines des sports, de la jeunesse, de la culture et des loisirs ne sont pas actuellement dans un état compatible avec des objectifs d'épanouissement culturel et sportif de la population.

7.4 Une stratégie déficiente de pilotage du développement communal

La politique de décentralisation confère aux élus la responsabilité dans le cadre des compétences transférées d'identifier et de mettre en œuvre leurs options locales. Pour

autant, elle ne dessaisit les Services Déconcentrés de l'Etat (SDE) de leurs rôles de conseil et d'appui technique. L'insuffisante collaboration avec les Services techniques restreint les possibilités de trouver les réponses les plus adéquates aux préoccupations des populations

Le développement communal ne saurait incomber seulement à l'équipe municipale**.** Il existe certes une bonne dynamique associative dans les quartiers mais les associations existantes ne se sont pas encore organisées en des comités de développement de quartier suffisamment structurés pour porter le développement local**.**

Par ailleurs, le personnel municipal ne comporte pas toutes les compétences requises. Les profils existants sont ceux précisés dans le type des emplois communaux. La complexité de la problématique du développement nécessite l'existence de profils très outillés pour appuyer dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi évaluation des politiques locales sous la supervision de l'Agence Régionale de Développement (ARD)

Sur le plan de la mobilisation de ressources financières nécessaires au financement de son développement, il se pose à la fois un problème d'estimation correcte de l'assiette fiscale et du recouvrement adéquat des ressources budgétaires. Il s'y ajoute que la commune n'a pas encore bien profité de la coopération décentralisée pour le captage de ressources additionnelles.

Le manque de cadre d'échanges et de promotion de la coopération entre la CSS et la municipalité restreint ainsi le partenariat que les deux entités devraient entretenir dans les domaines de la santé, des sports, du financement d'infrastructures sociales, etc.

En résumé, la gestion déficiente du développement communal résulte, entre autres, de :

- *La faible collaboration avec les Services Déconcentrés de l'Etat ;*
- *L'inexistence de politiques sectorielles articulées (jeunesse, culture, sports, formation, éducation, etc.) comme cadres de référence des actions communales ;*
- *La faible implication des acteurs locaux dans le pilotage du développement communal ;*
- *Un personnel municipal avec des profils non adaptés à des besoins d'élaboration et de mise en œuvre de politiques de développement local ;*
- *Une faible valorisation des opportunités de la coopération décentralisée ;*
- *L'inexistence de cadre approprié de collaboration avec la CSS.*

VIII. LA SYNTHESE DES PRINCIPALES CONTRAINTES SPECIFIQUES AUX QUARTIERS

QUARTIERS	CONTRAINTES
GALLO MALICK (KHOUMA PEUL)	- Insuffisance de l'éclairage public - Insuffisance de matériels pour la gestion des ordures - Prise en charge déficiente des retraités - Insuffisance de soutien aux ASC - Inondation pendant l'hivernage - Vétusté du marché - Inexistence d'un moulin à mil dans le quartier - Manque de soutien aux initiatives communautaires - Vol de bétail - Inexistence de place publique aménagée - Manque d'accès aux NTIC - Mauvais état du terrain de sport - Vétusté des dalles de mosquées - Inexistence d'eau courante dans le cimetière
KHOUMA YAKH SABAR	- Insuffisance de l'éclairage public - Site inondable - Faible couverture sanitaire - Inexistence de marché pour le quartier - Terrain de sport inexistant - Surcharge de travaux des femmes - Salinisation et inondation des terres cultivables - Inexistence de foirail - Manque d'hippodrome (quartier avec une tradition du cheval) - Vétusté du cimetière - Absence d'une morgue - Insuffisance de salles de classe - Faible organisation de l'espace habité dans certaines poches - Absence d'espace de loisirs

KHOUMA MBODIENE (INCLUS KHOUMA THIARENE)	- Site inondable et inexistence de réseau d'assainissement - Insuffisance de prise en charge des initiatives communautaires - Difficultés d'accès à l'eau potable - Insuffisance de latrines - Difficultés d'extension du quartier - Faible organisation de l'espace habité - Empiétement de l'espace habité sur l'espace de production - Exploitation abusive des ressources du quartier (réserves foncières, sable) - Insuffisance de l'éclairage public - Faiblesse des capacités des femmes en gestion d'activités génératrices de revenus - Manque de centre de promotion féminine - Défaut de communication entre la CSS et Khouma sur le canal de drainage - Inexistence de maison de quartier - Faiblesse plateau technique du poste de Santé - Non prise en charge des maîtres arabes - Inexistence d'espaces de loisirs
GAE II	- Mauvaise couverture de la salubrité par les comités d'hygiène par faute de moyens - Inexistence de centre de promotion féminine - Inexistence de réseau d'assainissement - Non raccordement au réseau d'eau potable de certaines parties du quartier - Insuffisance de l'éclairage public - Difficultés d'accès au crédit de production pour les jeunes et les femmes - Recrudescence des maladies hydriques - Non lotissement du site traditionnel du quartier - Analphabétisme des femmes - Insuffisance de salles de classe - Difficultés d'extension du quartier

	- Manque d'électrification de l'école primaire - Non prise en charge des maîtres d'arabes - Vétuste du foyer des jeunes - Vétusté de la passerelle entre Khouma et Gaé - Proximité du canal à l'axe routier
NDOMBO ALARBA	- Mauvais état de la piste Ndombo Alarba Richard Toll - Site inondable - Inexistence de réseau d'adduction en eau potable dans certaines poches du quartier - Difficultés d'accès au crédit pour les GPF - Délabrement et non fonctionnalité de la case de santé - Manque de personnel médical - Non fonctionnalité du foyer des jeunes - Insuffisance de latrines - Inexistence de voies de circulation aménagées dans le quartier - Mauvais état des aménagements hydro agricoles - Non raccordement du quartier au reste du tissu urbain
TAOUEY (CAMPEMENT)	- Insuffisance d'éclairage public - Inexistence d'un réseau d'assainissement - Insuffisance de soutien des initiatives prises par les femmes et les jeunes - Insuffisance d'équipement pour le foyer des jeunes - Inexistence d'une maison de jeunes à Diacksaw - Non structuration des GPF - Manque d'un terrain de sport - Difficile accès à l'eau potable pour certains sous quartiers - Difficile accès au crédit pour les femmes - Manque d'électrification de l'école 4 - Insuffisance de salles de classe de l'école de Campement - Inexistence d'une école à Nourou (sous quartier) - Faiblesse des capacités techniques d'actions des femmes - Insuffisance de clefs de séchage pour les femmes transformatrices de produits halieutiques

	- Inexistence de marché secondaire
NDIAO	- Site inondable causé par un défaut d'assainissement - Défaut de communication entre la CSS et le quartier sur la gestion des canaux d'irrigation - Inondations et salinisation des terres cultivables - Non fonctionnalité du foyer des jeunes - Vétusté du poste de santé - Inexistence de Collège d'Enseignement Moyen - Faible appui aux initiatives des jeunes - Pollution causée par la station d'épuration - Absence de clôture du cimetière - Insuffisance d'éclairage public - Insuffisance de la densification du Réseau d'Adduction en Eau Potable - Léthargie du foyer des jeunes et inexistence d'espaces de loisirs
NDIANGUE	- Inexistence de réseau d'assainissement - Insuffisance de soutien aux initiatives prises par les femmes et les jeunes - Pollution causée par la décharge publique d'ordures (lieu de refuge des animaux sauvages - Poussée des plantes aquatiques - Mauvais état des salles de classe - Inexistence de centre de promotion féminine - Inexistence de marché - Difficultés d'extension du quartier - Vétusté du foyer des jeunes - Eloignement de l'espace de production du quartier - Insuffisance de matériel pour le poste de santé - Manque de soutien aux daaras - Vétusté de la grande mosquée - Inexistence d'espaces de loisirs pour les jeunes - Insuffisance d'extension de l'éclairage public

	- Inexistence de case des tout petits
THIABAKH	- Insuffisance d'extension du RAEP ou de l'éclairage public - Non lotissement du quartier - Insuffisance des salles de classe - Difficile accès au crédit pour les femmes et les jeunes - Défaut de soutien des daaras - Mauvais état de la piste
RICHARD TOLL ESCALE	- Site inondable et réseau d'assainissement sommaire - Difficultés d'extension du quartier - Inexistence d'espace de production - Inexistence d'aires de jeu - Inexistence de centre de prestation médicale publique - Inexistence de centre de promotion féminine - Prolifération de plantes aquatiques (refuge d'animaux sauvages) - Déficit de l'agriculture périurbaine - Inexistence de système de crédit adapté pour les jeunes et les femmes - Défaut de capacitation des acteurs sociaux - Exiguïté du cimetière - Faible valorisation des opportunités touristiques - Insuffisance de routes secondaires

IX. LES DEFIS ET LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT

La situation actuelle de la commune de Richard Toll est marquée par de nombreuses contraintes et difficultés qui entravent l'accès satisfaisant aux principaux services sociaux. Des déficiences sont notées dans tous les secteurs sociaux de manière générale mais la situation particulière au niveau, entre autres, de l'éducation, de la santé, de l'urbanisme/habitat et de l'assainissement, reste très préoccupante. L'assainissement de base souffre de l'inexistence de réseau d'évacuation des eaux pluviales et des eaux usées. La stagnation des eaux pluviales est largement partagée par tous les quartiers.

Sur le plan de la promotion économique, la valorisation de toutes les opportunités économiques qu'offre l'agroindustrie, la pêche continentale et l'aquaculture n'est pas encore à son optimum. La mise en commun des efforts par le biais de l'intercommunalité est faiblement explorée.

Le pilotage du développement local n'a pas encore permis de fédérer toutes les énergies en vue d'une implication plus marquée de l'ensemble des acteurs dans le processus.

Pourtant, la commune de Richard Toll ambitionne de renforcer et de consolider sa vocation de pôle de développement du département de Dagana, voire de la région de Saint Louis. Les autorités municipales ont en vue également d'une part d'améliorer sensiblement l'accès aux services sociaux de base et d'autre de rendre davantage efficace le management du développement local. Par conséquent, la commune a trois défis à relever :

a) **Accès satisfaisant aux services sociaux (D1)**

b) **Dynamique soutenue de croissance économique (D2)**

c) **Pilotage adéquat du développement local (D3)**

9.1 Accès satisfaisant aux services sociaux (D1)

Centre polarisateur socioéconomique, la commune de Richard Toll dispose du stock infrastructurel le plus développé du département de Dagana dans les domaines de la santé, de l'éducation, des sports, etc.

Des insuffisances notées dans la qualité et la gestion n'assurent pas un accès satisfaisant aux services sociaux de manière générale, et en particulier pour l'éducation et la santé.

La situation de l'hygiène, de l'assainissement, de l'hydraulique et de l'énergie reste marquée par un accès faible, voire inexistant dans plusieurs poches des quartiers.
Le développement économique ne saurait s'établir sans être accompagné de manière durable par une prise en charge correcte des questions sociales.

Sous ce rapport, l'accès satisfaisant aux services sociaux de base sera un des défis majeurs à relever au cours des prochaines années.

9.2 Dynamique soutenue de croissance économique (D2)

Les nombreux atouts et potentialités de la commune et de son hinterland dans les domaines de l'agroindustrie, la pêche continentale, l'aquaculture, le tourisme, etc sont faiblement exploités.

Les gisements de croissance des secteurs d'appui à la production tels que le transport et l'artisanat n'ont pas encore fait l'objet de mise en valeur optimale.

L'ambition de la commune de Richard Toll d'être un pôle de développement agroindustriel devrait par conséquent être nécessairement articulée à une dynamique soutenue de croissance économique.

9.3 Pilotage adéquat du développement communal (D3)

La dynamique associative notée ne s'est pas traduite par une implication plus marquée des différentes composantes de la commune dans le pilotage du développement communal.

Les actions de développement initiées autant par l'équipe municipale que par les autres acteurs locaux ne s'inscrivent pas dans une optique complémentaire ; ce faisant, elles ne conduisent pas toujours aux résultats attendus.

Le personnel municipal se caractérise par l'inexistence d'agents de conception, susceptibles de traduire la volonté politique des élus en de bonnes requêtes de financement auprès d'éventuels bailleurs.

La situation actuelle de l'assiette fiscale n'est pas de nature à favoriser le recouvrement de ressources budgétaires en adéquation avec les objectifs de développement socioéconomique.

Les ambitions de la commune ne peuvent prospérer sans un pilotage adéquat du développement communal. Ce dernier bénéficie d'un contexte favorable marqué par, entre autres :

- l'existence d'initiatives communautaires d'autopromotion ;
- l'appui technique de l'Agence Régionale de Développement ;
- l'intervention attendue du Programme National de Développement Local (PNDL) ;
- l'accompagnement du Partenariat ;
- les possibilités de la coopération décentralisée ;
- la disponibilité de la CSS à participer au développement communal.

Défis et objectifs généraux

Les objectifs généraux liés aux trois principaux défis se présentent comme suit :

DEFIS	***OBJECTIFS GENERAUX***
D1 : Accès satisfaisant aux services sociaux	***Assurer un accès qualitatif et quantitatif aux services sociaux***
D2 : Dynamique soutenue de croissance économique	***Assurer des revenus monétaires substantiels et durables aux ménages***
D3 : Pilotage adéquat du développement communal	***Accroître les moyens d'actions de développement communal***

X. OBJECTIFS GENERAUX ET STRATEGIES

Selon la loi 96-07 du 22 mars 1996, les collectivités locales ont la compétence de définir leurs objectifs généraux de développement.

Les objectifs généraux sont les situations ou états socio-économiques désirés pour tendre vers le développement économique, social, éducatif, culturel, scientifique, technique. L'atteinte de ces états passe par la mise en œuvre de stratégies ou politiques sectorielles.

10.1 Assurer un accès qualitatif et quantitatif aux services sociaux (D101)

L'accès satisfaisant aux services sociaux, en particulier aux services sociaux de base, est très illustratif du niveau de développement social d'une collectivité locale.

Le cadre de vie souffre de l'inexistence de système d'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales, de la dégradation des écosystèmes avec la poussée des herbes aquatiques et de la faible organisation de l'habitat dans certaines poches de quartiers.

Le capital infrastructurel de la santé, de l'éducation, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle est relativement important mais des déficits sont notés. La qualité et la gestion dans ces deux secteurs ont besoin d'être fortement améliorées.
La culture, les loisirs et les sports souffrent du peu de fonctionnalité des équipements existants ; il s'y ajoute que l'existant actuel n'est pas en adéquation avec les ambitions nourries par les acteurs dans le moyen et long termes.

Le renforcement de la sécurité publique est un impératif avec la poussée démographique et l'apparition de nouvelles formes de crimes et délits (agressions, vols à main armée.

En définitive, toute option politique de promotion de développement communal devra nécessairement compter parmi ses objectifs généraux : assurer un accès qualitatif et quantitatif aux services sociaux de base. Cet objectif sera articulé aux stratégies suivantes :

- L'amélioration du cadre de vie
- Le renforcement de l'accès qualitatif à l'hydraulique et à l'énergie
- L'amélioration de la situation de l'offre éducative
- La consolidation de l'offre de formation professionnelle
- Une bonne prise en charge de la sécurité des personnes et de leurs biens
- La promotion de la culture, de la jeunesse, des sports et des loisirs
- L'amélioration de l'offre de services sanitaires

10.1.1 L'amélioration de l'aménagement urbain et du cadre de vie (D101S1)

Un cadre de vie sain concourt à la bonne santé des populations et ce faisant à la productivité des actifs. Les lignes d'actions pour l'entretien d'un cadre de vie sain sont :

- Construction de réseau d'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales
- Appuis en matériels de ramassage des ordures des Unités de Gestion des Ordures Ménagères (UGOM)
- Information, Education et Communication sur l'hygiène individuelle et collective
- Restructuration de l'habitat spontané
- Lutte contre les plantes aquatiques

10.1.2 Le renforcement de l'accès qualitatif à l'hydraulique et à l'énergie (D1O1S2)

L'accès qualitatif à l'eau potable et à l'énergie est encore un pari à gagner dans la commune. Plusieurs poches de quartiers ne sont pas encore électrifiées. Les réseaux secondaires d'adduction en eau potable ne couvrent pas tout le périmètre communal. La commune dispose pour autant d'équipement traitement (station de traitement) et d'équipements de stockage (châteaux d'eau et réservoirs au sol) susceptibles de faire face à la demande en eau potable de toute la population.

Les lignes d'actions liées à cette stratégie sont :

- Extension du réseau d'adduction en eau potable
- Appuis aux branchements sociaux
- Extension réseau électrique

10.1.3 L'amélioration de la situation de l'offre éducative (D101S3)

La case des tout petits peut compter sur deux unités fonctionnelles mais il se pose un problème d'accessibilité géographique pour les populations de Ndiao, Ndiangué, et Richard Toll Escale. Le niveau des prestations pédagogiques reste en déca des attentes à cause de l'insuffisance de personnel enseignant qualifié. La gestion des unités existantes reste freinée par l'insuffisance des moyens des acteurs ; l'appui de la commune est salutaire mais ne permet pas de faire face de manière convenable aux dépenses de fonctionnement.

La situation de la case des tout petits est dans une large mesure similaire à l'enseignement préscolaire.

Par ailleurs, certains sous quartiers ne disposent pas encore d'écoles primaires. Les nouvelles créations d'écoles ne sont pas clôturées ; beaucoup d'écoles ne disposent pas de box sanitaires et d'eau courante. De manière générale, l'enseignement élémentaire dispose

certes d'un stock infrastructurel d'accès relativement important mais des contraintes subsistent pour la qualité et la gestion.

Des difficultés liées à l'accès, à la qualité et à la gestion sont notées pour l'enseignement secondaire. Il se pose un problème d'accessibilité géographique des CEM 1 et 2 pour les populations de l'axe Ndiao/Ndiangué. Le Lycée occupe toujours des abris provisoires dispersés entre le CEM 2 et des locaux municipaux dans le quartier de Richard Toll Escale.

L'alphabétisation, l'enseignement arabo-coranique, l'enseignement technique et la formation ont besoin d'appuis conséquents pour jouer pleinement leurs rôles d'alternatives à l'éducation formelle.

L'amélioration de la situation de l'offre éducative passe par les actions suivantes :

- Construction de nouvelles cases de tout petit
- Formation continue des animateurs communautaires des cases des tout petits
- Acquisition de matériels pédagogiques et didactiques pour la case des tout petits
- Appuis financiers annuels au fonctionnement des cases des tout petits
- Formation continue des enseignants des écoles préscolaires
- Appuis financiers annuels au fonctionnement des écoles préscolaires
- Réhabilitation d'écoles primaires
- Construction de nouvelles salles de classe
- Construction d'école élémentaire
- Résorption les déficits de mobiliers et de matériels pédagogiques des écoles
- Construction d'édicules publics dans les écoles
- Clôture d'écoles
- Formation continue d'enseignants de l'élémentaire
- Appuis financiers au fonctionnement des écoles
- Construction de Collèges d'Enseignement Moderne (CEM)
- Augmentation de bourses et aides scolaires
- Acquisition de matériels pédagogiques et didactiques des CEM
- Appuis financiers annuels au fonctionnement des CEM
- Construction de locaux de lycée d'enseignement secondaire général
- Acquisition de matériels pédagogiques et didactiques pour le Lycée
- Appuis financiers annuels au fonctionnement du lycée
- Appuis financiers à la formation continue des enseignants du secondaire
- Acquisition de matériels (couchages) pour les daaras
- Subventions annuelles aux daaras
- Réhabilitation d'écoles arabo-coranique
- Acquisition de matériels didactiques et pédagogiques pour les classes d'alphabétisation
- Prise en charge des moniteurs d'alphabétisation

10.1.4 La consolidation de l'offre de formation professionnelle (D101S4)

Cette stratégie participe du souci de développer les aptitudes techniques des acteurs locaux dans l'optique de la valorisation optimale des opportunités économiques locales.

Le Centre Départemental de Formation des Producteurs (CDFP) est implanté sur le site de la commune dans des locaux exigus. Son transfert dans des locaux plus spacieux devrait permettre d'améliorer ses prestations, notamment en constructions métalliques.

L'insuffisance des moyens financiers des élèves ne permet pas de faire face aux dépenses nécessaires à l'acquisition de trousseaux adéquats en début d'année.

L'enseignement technique et la formation professionnelle devraient être par ailleurs des secteurs en rapport avec les potentialités locales, en particulier dans l'agroindustrie.

Pour renforcer l'offre de formation professionnelle, il est tout indiqué de mettre en œuvre les lignes d'actions suivantes :

- Aménagement de nouveaux locaux pour le CDFP
- Acquisition de trousseaux pour les élèves ressortissants de la commune
- Construction de centre d'enseignement technique féminin

10.1.5 Une bonne prise en charge de la sécurité des personnes et de leurs biens (D101S5)

L'épanouissement social des populations trouve un bon terreau dans un environnement sécurisé. La libre circulation des personnes et de leurs biens devrait être assuré à cet effet ; elle sera traduite en actes concrets par les actions ci-après :

- Construction d'un commissariat de police
- Densification de l'éclairage public

10.1.6 La promotion de la culture, de la jeunesse, des sports et des loisirs (D101S6)

La pratique sportive et culturelle devrait avoir comme supports un stock infrastructurel très fonctionnel. Certains quartiers manquent d'aires de jeux au moment où le stade municipal est sujet à de fréquentes inondations durant l'hivernage.

Les sportifs de la commune ont l'ambition de redynamiser la pratique du sport ; dans un passé récent, l'équipe de football de la CSS jouait les premiers rôles dans le championnat d'élite. La formation des jeunes et la construction d'un stade municipal omnisports devraient permettre de soutenir cette ambition.

La réhabilitation des équipements de jeunesse devrait permettre d'assurer à la jeunesse des cadres d'épanouissement.

Les lignes d'actions suivantes sont à explorer pour susciter, entretenir et développer la culture, les sports et les loisirs :

- Aménagement d'aires de jeux ;
- Construction de plateaux sportifs ;
- Réfection des plateaux sportifs ;
- Réfection des foyers des jeunes ;
- Réhabilitation salle des fêtes ;
- Mise en place de fonds d'appui à la pratique sportive ;
- Mise en place fonds communal de promotion de la jeunesse ;
- Construction d'hippodrome municipal ;
- Construction stade municipal omnisports
- Construction et équipement de bibliothèque municipale
- Mise en place de radio communautaire

10.1.7 L'amélioration de l'offre de services sanitaires (D1O1S7)

Le renforcement de l'offre de services sanitaires est une stratégie largement partagée. En effet, du point de vue de l'accès, l'évolution démographique de la commune et son statut de centre polarisateur commandent un renforcement du potentiel sanitaire existant.

Ce renforcement prend la forme dans le court terme de construction de nouveaux postes de santé dans certains quartiers et/ou du changement de statuts de postes de santé existants. Dans le long terme, il s'agira de la construction d'hôpital moderne multi spécialités.

En tout état de cause, l'amélioration de la santé des populations devra avoir comme supports les lignes d'actions suivantes :

- Transformation du poste de santé de Thiabakh non encore fonctionnel en centre de santé secondaire
- Renforcement quantitatif du personnel médical et du personnel paramédical qualifié
- Construction de nouveaux postes de santé
- Réhabilitation postes de santé
- Implantation de mutuelle de santé
- Modernisation plateau technique des postes de santé
- Coopération sanitaire entre la CSS et les autres structures sanitaires
- Construction d'un hôpital multi spécialités

10.2 Assurer des revenus substantiels et durables aux ménages (D2O1)

Les activités du secteur primaire, notamment l'agriculture et la pêche continentale, procurent l'essentiel des revenus monétaires des ménages. De sérieuses contraintes ne permettent pas cependant de tirer le meilleur parti de ces occupations économiques.

Les revenus monétaires nécessaires aux dépenses de consommation alimentaire et non alimentaire devraient être accrus par une valorisation optimale des opportunités notées dans la pêche continentale, l'agro-industrie, le tourisme, la culture et l'artisanat. Pour assurer des revenus substantiels et durables des ménages, il convient de retenir les stratégies suivantes :

- La consolidation de la vocation de pôle agroindustriel
- Le développement de la pisciculture
- Le renforcement du capital infrastructurel de la pêche continentale
- La valorisation du potentiel touristique, culturel et artisanal
- La facilitation de la circulation des biens et des personnes
- La promotion d'activités productives des jeunes et des femmes
- La promotion socioéconomique des handicapés et des aînées (personnes du troisième âge)

10.2.1 La consolidation de la vocation de pôle agroindustriel (D2O1S1)

Le Schéma Régional d'Aménagement confère à la commune une fonction de centre de développement agroindustriel.

L'appui à l'aménagement hydroagricole des producteurs résidents dans la commune devrait permettre d'améliorer la production agricole.

La création de micro jardins est une réponse aux besoins de production des femmes productrices et devrait assurer un accroissement de leurs revenus monétaires et l'amélioration de la nutrition des familles.

Conforter la vocation de pôle agroindustriel exige par ailleurs l'existence de main d'œuvre qualifiée susceptible d'assurer avec toute la productivité requise la mise en valeur des potentialités agroindustrielles.

Le développement agroindustriel peut être solidaire de l'exploitation des opportunités liées à la pratique de l'élevage dans la commune.

Les lignes d'actions relatives à la stratégie sont :

- Réhabilitation des aménagements hydroagricoles des producteurs résidents de la commune
- Appuis à la mise en place de crédit agricole adapté
- Appuis à la mise en place de micro jardins
- Construction de lycée agricole
- Construction de parc à vaccination
- Construction d'abattoirs municipaux modernes

10.2.2 Le développement de la pisciculture (D2O1S2)

Le développement de l'aquaculture est une des principaux axes stratégiques de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA). L'aquaculture est ainsi une grappe sectorielle pour impulser la croissance économique.

La pisciculture bénéficie par conséquent d'un environnement favorable. D'ailleurs, l'abondance des ressources en eaux de la commune et de son hinterland devrait permettre de développer l'activité piscicole.

Il faut par ailleurs souligner toute l'expérience capitalisée dans la commune avec l'implantation de deux stations piscicoles : l'une avec la coopération belge et l'autre avec l'appui de la république de Chine Taiwan.

Les lignes d'actions pour développer la pisciculture sont :

- La construction de bassins piscicoles
- L'appui à l'accès à un crédit de production piscicole adaptée
- Le renforcement de capacités des acteurs locaux

10.2.3 Le renforcement du capital infrastructurel de la pêche continentale (D2O1S3)

La commune est le principal lieu de débarquement et de redistribution de la pêche continentale de la région de Saint Louis. Le renforcement du stock infrastructurel devrait permettre de valoriser davantage les nombreuses potentialités de ce sous secteur.

A ce propos, les lignes d'actions sont :

- La construction de marché central au poisson
- La construction de complexe frigorifique
- La construction de quais de débarquement
- La construction et l'équipement d'aires de transformation de produits halieutiques

10.2.4 La valorisation du potentiel touristique, culturel et artisanal (D2O1S4)

Le riche passé culturel du Walo, la diversité des corps de métiers et l'existence de vestiges du passé à fort potentiel touristique sont des niches porteuses de richesses et qui sont faiblement explorées.

L'exploitation de ces opportunités devrait passer par :

- La réhabilitation de la folie du Baron Roger
- L'aménagement des sites historiques de Ndiao
- Le développement des sports nautiques
- La construction de village artisanal
- La construction de parc d'attraction

10.2.5 La facilitation de la circulation des biens et des personnes (D2O1S5)

Le développement économique de la commune ne saurait prospérer et se consolider dans un contexte marqué d'une part par des difficultés de mobilité urbaine et d'autre part par des difficultés d'évacuation et/ou le débarquement des productions agroindustrielles et halieutiques.

L'organisation du transport et la modernisation de la voirie urbaine permettront d'améliorer sensiblement la circulation des biens et des personnes.

Les lignes d'actions suivantes devraient induire une bonne circulation des biens et des personnes :

- Aménagement de points de stationnements automobiles et hippomobiles
- Bitumage de voies secondaires de circulation dans les quartiers
- Bitumage de la piste Ndombo Alarba-Richard Toll Escale
- Réhabilitation du Pont Serma
- Réhabilitation de la passerelle Gae Khouma

10.2.6 La promotion socioéconomique des catégories sociales (jeunes, femmes, handicapés, aînées) (D2O1S6)

Une dynamique soutenue de croissance économique devra nécessairement s'articuler avec la prise en charge satisfaisante des besoins de promotion socioéconomique des jeunes et des femmes.

L'amélioration de leurs capacités techniques de production et la satisfaction de leurs besoins de crédit adapté devraient permettre de mettre à profit le dynamisme de ces groupes sociaux.

Dans cette perspective, il est à considérer les lignes d'actions suivantes :

- Mise en place de fonds communal de promotion de la jeunesse ;
- Mise en place de fonds communal de promotion des femmes ;
- Renforcement des capacités techniques et de gestion des jeunes ;
- Renforcement des capacités techniques et de gestion des femmes ;
- Construction de centres de promotion féminine
- Réhabilitation des foyers des jeunes

- Installation de moulins à mil ;
- Construction de marchés secondaires de quartiers
- Appui à la promotion socioéconomique des handicapés
- Création de fonds municipal de promotion socioéconomique des aînées

10.3 Accroître les moyens d'actions du développement communal (D3O1)

Le principe de subsidiarité assure le partage des rôles et des responsabilités entre l'Etat et les collectivités locales dans la promotion socioéconomique des populations.
Le Conseil municipal est chargé de conduire le développement communal. Cette mission privilégiée ne peut être convenablement prise en charge sans la participation de l'ensemble des acteurs.

La participation efficace de tous les acteurs à la mise en œuvre du développement local dans un cadre de concertation et de solidarité parfaite est un des principes forts de la décentralisation.

Les actions des partenaires au développement doivent être en adéquation avec le contexte institutionnel. Ceux-ci doivent davantage être en concertation avec le Conseil municipal et les populations et faire du PIC le principal outil de pilotage du développement communal

Le rôle des Services techniques déconcentrés dans la mise en œuvre du développement communal est par ailleurs capital.

Pour accroître les moyens d'actions du développement communal, les stratégies suivantes doivent être investies :

- L'amélioration des capacités financières et des moyens humains de la commune ;
- Le développement de la citoyenneté locale.

10.3.1 L'amélioration des capacités financières et des moyens humains de la commune (D3O1S1)

Le Conseil municipal devrait être dans les meilleures conditions matérielles, logistiques et humaines pour se donner les moyens d'assurer avec efficacité les missions importantes qui lui sont dévolues par les lois en vigueur.

Toutes les niches fiscales devraient être clairement identifiées de manière à permettre à l'équipe de capter le maximum de ressources nécessaires au financement des options locales de développement. Une bonne définition de l'assiette fiscale et subséquemment l'amélioration du système actuel de recouvrement devraient permettre de lever des ressources financières importantes.

Des ressources humaines de qualité sont nécessaires à une traduction en actes concrets de la volonté politique exprimée par l'équipe municipale.

Pour renforcer les moyens d'actions de la commune, les lignes d'actions à investir seront :

- Recrutement de personnel technique qualifié
- La contractualisation avec un cabinet spécialisé en finances locales (en vue de la définition correcte de l'assiette fiscale et du recouvrement optimal des recettes budgétaires)
- Formation en décentralisation et développement local des agents et des conseillers municipaux

- Prise en charge des indemnités de prestations des services techniques
- Organisation d'ententes intercommunales

10.3.2 Le développement de la citoyenneté locale (D3O1S2)

Les populations, bénéficiaires du développement mis en œuvre, doivent en être les acteurs essentiels assumant leurs rôles d'opérateurs et de contribuables pour le financement du développement local. Pour ce faire, ils doivent être impliqués dans la mise en œuvre et le suivi évaluation des actions de développement. Dans cette optique, il urge d'axer les interventions autour des lignes d'actions suivantes :

- Installation de Comités de Développement de Quartier (CDQ)
- Construction de maisons de quartier
- Installation Comité Communal de Développement (CCD)
- Renforcement de capacités des membres des CDQ et du CCD

ENJEUX, OBJECTIFS GENERAUX, STRATEGIES

DEFIS	*OBJECTIFS GENERAUX*	*STRATEGIES*
DEFI N°1 : ***Accès satisfaisant aux services sociaux (D1)***	***Assurer un accès qualitatif et quantitatif aux services sociaux (D1O1)***	***L'amélioration de l'aménagement urbain et du cadre de vie (D101S1)***
		Le renforcement de l'accès qualitatif à l'hydraulique et à l'énergie (D1O1S2)
		L'amélioration de la situation de l'offre éducative (D101S3)
		La consolidation de l'offre de formation professionnelle (D101S4)
		Une bonne prise en charge de la sécurité des personnes et de leurs biens (D101S5)
		La promotion de la culture, de la jeunesse, des sports et des loisirs (D101S6)
		L'amélioration de l'offre de services sanitaires (D1O1S7)
DEFI N°2 : ***Dynamique soutenue de croissance économique (D2)***	***Assurer des revenus substantiels et durables aux ménages (D2O1)***	*La consolidation de la vocation de pôle agroindustriel (D2O1S1)*
		Le développement de la pisciculture (D2O1S2)
		Le renforcement du capital infrastructurel de la pêche continentale (D2O1S3)
		La valorisation du potentiel touristique, culturel et artisanal (D2O1S4)
		La facilitation de la circulation des biens et des personnes (D2O1S5)
DEFI N°3 : ***Pilotage adéquat du développement local(D3)***	**Accroître les moyens d'action du développement communal (*D3O1)***	***L'amélioration des capacités financières et des moyens humains de la commune (D3O1S1)***
		Le développement de la citoyenneté locale (D3O1S2)

XI. LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT (2007-2011)

11.1 Les investissements communaux

DEFI N°1 : ACCES SATISFAISANT AUX SERVICES SOCIAUX
OBJECTIF GENERAL : ASSURER UN ACCES QUALITATIF ET QUANTITATIF AUX SERVICES SOCIAUX

SECTEURS	ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	LOCALISATION	QUANTITE	BENEFICIAIRES	COUT (F CFA)	SOURCES DE FINANCEMENT	PROGRAMMATION				
								AN1	AN2	AN3	AN4	AN5
HYGIENE ASSAINISSEMENT	Construction de[2] réseau d'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales	Un système d'évacuation des eaux usées et pluviales est mis en place	Commune	1	Populations		Etat Bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux	X				
	Appuis au système de collecte des ordures ménagères (réparation et entretien matériels, nourriture chevaux,etc.)	Les moyens de travail des Unités de Gestion des Ordures Ménagères (UGOM) sont renforcés	Commune	1	UGOM	75 000 000 (15 000 000/an)	Budget Communal Organismes d'appui au développement	X	X	X	X	X
	Information, Education et Communication sur l'hygiène individuelle et collective	L'hygiène et la salubrité sont améliorées	Commune	12	Comités de nettoiement de Quartiers (CNQ)	6 000 000 (1 200 000/an)	Budget Communal Organismes d'appui au développement	X	X	X	X	X
SOUS TOTAL	**81 000 000**											
URBANISME ET HABITAT	Restructuration de quartiers[3]	Les quartiers mal lotis sont restructurés	Campement Thiabakh Gae II	1 1 1	populations	150 000 000 125 000 000 50 000 000	Budget Communal Organismes d'appui au développement			X	X	X
SOUS TOTAL						**325 000 000**						

[2] L'Etat a déjà un programme d'assainissement pour la commune ; les coûts ne sont pas encore du domaine public à cause des exigences de confidentialité inhérentes au processus de choix des prestataires (bureau d'études, prestataires, etc.)
[3] Ce programme ne concerne pas la restructuration de Khouma ; celle-ci est prise en charge par la Fondation Droit à la Ville (FDV). Les financements sont acquis et les travaux devraient démarrer dans les meilleurs délais selon les indications du chef de service départemental de l'Urbanisme.

SECTEURS	ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	LOCALISATION	QUANTITE	BENEFI CIAIRES	COUT (F CFA)	SOURCES DE FINANCEMENT	PROGRAMMATION				
								AN1	AN2	AN3	AN4	AN5
ENVIRONNEMENT	Lutte contre les plantes aquatiques	Les plans d'eaux sont désherbés	Plans d'eaux	2	Pécheurs	100 000 000	Etat Bailleurs de fonds		X			
	Reboisement	L'avancée de la désertification est maîtrisée	Commune	1	Popula-tions	25 000 000 (5 000 000/an)	Etat Budget Communal Bailleurs de fonds	x	X	x	x	x
SOUS TOTAL						125 000 000						
HYDRAULIQUE ET ENERGIE	Extension du réseau d'adduction en eau potable	Le nombre de personnes ayant un accès qualitatif et quantitatif à l'eau potable a augmenté	Thiabakh Campement Ndiao Ndiangué Gallo Malick Yakh Sabar Thiaréne Santhie Ndombo Alarba GAE 2	25 km 25 km 10 km 10 km 25 Km 25 Km 15 Km 30 Km 10 Km	Popula tions	25 000 000 (5 000 000/an) 25 000 000 (5 000 000/an) 10 000 000 (2 000 000/an) 10 000 000 (2 000 000/an) 25 000 000 (5 000 000/an) 25 000 000 (5 000 000/an) 15 000 000 (3 000 000/an) 30 000 000 (6 000 000/an) 10 000 000 (2 000 000/an)	Etat Budget Communal	X	X	X	X	X
	Appuis aux branchements sociaux	Le nombre de branchements individuels a augmenté	Commune	1	Population s	25 000 000 (5 000 000/an)	Etat Budget Communal	x	X	x	x	x

SECTEURS	ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	LOCALISATION	QUANTITE	BENEFICIAIRES	COUT (F CFA)	SOURCES DE FINANCEMENT	PROGRAMMATION				
								AN1	AN2	AN3	AN4	AN5
HYDRAULIQUE ET ENERGIE	Extension réseau électrique	Le réseau électrique est densifié	Thiabakh Campement Ndiao Ndiangué Gallo Malick Yakh Sabar Thiaréne Santhie Ndombo Alarba GAE 2	1 1 1 1 1 1 1 1 1	Populations	20 000 000 (4 000 000/an) 20 000 000 (4 000 000/an) 10 000 000 (2 000 000/an) 20 000 000 (4 000 000/an) 20 000 000 (4 000 000/an) 20 000 000 (4 000 000/an) 20 000 000 (4 000 000/an) 20 000 000 (4 000 000/an)	Etat Budget Communal	X	X	X	X	X
SOUS TOTAL						**330 000 000**						
CASE DES TOUT PETITS	Construction de nouvelles cases de tout petit	L'accessibilité géographique à cet ordre d'enseignement est assurée	Campement Richard Toll Escale Ndiao/Ndiangué	1 1 1	Populations	30 000 000 30 000 000 30 000 000	Etat	X	X	X		
	Formation continue des animateurs communautaires	Les compétences techniques des animateurs sont renforcées	Commune	10	Animateurs communautaires	5 000 000 (1 000 000/an)	Budget communal Etat Bailleurs	X	X	X	X	X

SECTEURS	ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	LOCALISATION	QUANTITE	BENEFI CIAIRES	COUT (F CFA)	SOURCES DE FINANCEMENT	PROGRAMMATION				
								AN1	AN2	AN3	AN4	AN5
CASE DES TOUT PETITS	Acquisition de matériels pédagogiques et didactiques	Les outils didactiques et pédagogiques sont mis à la disposition des acteurs	Commune	5	Cases des tout petits	5 000 000 (1 000 000/an)	Budget Communal Etat	X	X	X	X	**X**
	Appuis financiers annuels au fonctionnement	Les moyens de gestion des unités existantes sont renforcés	Commune	5	Cases des tout petits	10 000 000 (2 000 000/an)	Budget Communal Etat Partenaires au développement	X	X	X	X	**X**
SOUS TOTAL						**110 000 000**						
ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE	Formation continue des enseignants s	Les capacités des enseignants sont renforcées	Commune	12	Ecoles préscolaires	5 000 000 (1 000 000/an)	Budget communal Etat ONG	X	X	X	X	**X**
	Appuis financiers annuels au fonctionnement	La gestion des unités existantes est améliorée	Commune	6	Ecoles préscolaires	5 000 000 (1 000 000/an)	Budget communal	X	X	X	X	**X**
SOUS TOTAL						**10 000 000**						
ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE	Réhabilitation d'écoles primaires	Les équipements d'accueil sont en bon état	Khouma Yakh Sabar Khouma Ndiangué	1 1 1	Ecole élémentaire	10 000 000 12 000 000 8 000 000		X	X	X		
	Construction et équipement de nouvelles salles de classe	Les capacités d'accueil des unités existantes sont renforcées	Khouma Yakh Sabar Ndombo Alarba GAE II THIABAKH	2 2 2 2	Ecoles élémentaires	20 000 000 (10 000 000/an) 20 000 000 (10 000 000/an) 20 000 000 (10 000 000/an) 20 000 000 (10 000 000/an)	Budget Communal Etat	X	X X	X X	X X	**X**

SECTEURS	ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	LOCALISATION	QUANTITE	BENEFICIAIRES	COUT (F CFA)	SOURCES DE FINANCEMENT	PROGRAMMATION				
								AN1	AN2	AN3	AN4	AN5
ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE	Clôture écoles	Les espaces éducatifs sont sécurisés	Campement (Diacksaw) Khouma Thiarène	1 1	Ecoles élémentaires	10 000 000 8 000 000	Budget Communal	X	X			
	Construction d'école élémentaire	L'offre éducative est renforcée	Nourou	1	Populations	50 000 000			X			
	Electrification d'écoles	Les moyens pédagogiques sont améliorés	Gae II Campement (Taouey)	1 1	Ecoles	1 000 000 1 000 000		X X				
	Résorption les déficits de mobiliers et de matériels pédagogiques des écoles	Les moyens didactiques et pédagogiques sont renforcés	Commune		Ecoles	100 000 000 (20 000 000/an)		X	X	X	X	X
	Construction de box sanitaires	L'hygiène et la salubrité dans les écoles sont assurées	Khouma Gallo Malick Yakh Sabar Ndombo Alarba Campement Ndiao Ndiangué Gae II Thiabakh	1 1 1 1 1 1 1 1 1	Ecoles	1 500 000 1 500 000 1 500 000 1 500 000 1 500 000 1 500 000 1 500 000 1 500 000 1 500 000	BUDGET COMMUNAL	X X X X X X X X X				

SECTEURS	ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	LOCALISATION	QUANTITE	BENEFICIAIRES	COUT (F CFA)	SOURCES DE FINANCEMENT	PROGRAMMATION				
								AN1	AN2	AN3	AN4	AN5
ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE												
	Appuis Formation continue d'enseignants de l'élémentaire	Les capacités techniques des enseignants sont améliorées	Commune	1	Enseignants	5 000 000 (1 000 000/an)	BUDGET COMMUNAL	X	X	X	X	X
	Appuis financiers au fonctionnement des écoles	La gestion des écoles est améliorée	Commune	1	Ecoles	75 000 000 (15 000 000/an)	BUDGET COMMUNAL	X	X	X	X	X
SOUS TOTAL						**373 500 000**						

SECTEURS	ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	LOCALISATION	QUANTITE	BENEFICIAIRES	COUT (F CFA)	SOURCES DE FINANCEMENT	PROGRAMMATION				
								AN1	AN2	AN3	AN4	AN5
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	Construction de Collèges d'Enseignement Moderne (CEM)	L'accessibilité géographique de l'enseignement secondaire est assurée	Ndiao/Ndiangué Richard Toll Escale	1 1	Populations	100 000 000 100 000 000	Etat Budget Communal	X	X			
	Augmentation de bourses et aides scolaires	Les dépenses scolaires sont maîtrisées par les familles	Commune	1	populations	100 000 000 (20 000 000/an)	Budget Communal	X	X	X	X	X
	Acquisition de matériels pédagogiques et didactiques des CEM	Le renforcement des moyens de travail est assuré	Commune	1	CEM	10 000 000 (2 000 000/an)	Budget Communal	X	X	X	X	X
	Appuis financiers annuels au fonctionnement des CEM	La gestion des CEM est améliorée	Commune	1	CEM	5 000 000 (1 000 000/an)	Budget Communal	X	X	X	X	X
	Construction de locaux du lycée d'enseignement secondaire général	Les classes physiques sont regroupées	Commune	1	Lycée	200 000 000	Etat Budget Communal	X				
	Acquisition de matériels pédagogiques et didactiques pour le Lycée	Le renforcement des moyens de travail est assuré	Lycée	1	Lycée	5 000 000 (1 000 000/an)	Budget Communal	X	X	X	X	X
	Appuis financiers annuels au fonctionnement du lycée	La gestion du lycée est améliorée	Lycée	1	Lycée	2 500 000 (500 000/an)	Budget Communal	X	X	X	X	X
	Appuis financiers à la formation continue des enseignants du secondaire	Les capacités techniques des enseignants sont renforcées	Lycée	1	Lycée	5 000 000 (1 000 000/an)	Budget Communal	X	X	X	X	X
SOUS TOTAL						**527 500 000**						

SECTEURS	ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	LOCALISATION	QUANTITE	BENEFICIAIRES	COUT (F CFA)	SOURCES DE FINANCEMENT	PROGRAMMATION				
								AN1	AN2	AN3	AN4	AN5
ENSEIGNEMENT ARABO-CORANIQUE	Acquisition de couchages pour les daaras	Les conditions d'apprentissage sont améliorées	Commune	1500	Apprenants	75 000 000 (15 000 000/an)	Etat Budget Communal Partenaires au développement	X	X	X	X	X
	Subventions annuelles aux daaras	La gestion des daaras est améliorée	Commune	50	Apprenants Maîtres coraniques	5 000 000 (1 000 000/an)	Budget Communal Partenaires au développement	X	X	X	X	X
	Réhabilitation et équipement d'écoles arabo-coranique	Les capacités d'accueil des unités d'enseignement sont augmentées	Gae II	1	Ecoles arabes	2 000 000	Budget Communal ONG islamiques		X			
SOUS TOTAL						82 000 000						
ALPHABETI-SATION	Acquisition de matériels didactiques et pédagogiques pour les classes d'alphabétisation	Le renforcement des moyens de travail est assuré	Commune	1	Classes d'alphabétisation	7 500 000 (1 500 000/an)	Etat Budget Communal Partenaires au développement	X	X	X	X	X
	Prise en charge des moniteurs d'alphabétisation	La motivation financière des acteurs locaux est assurée	Commune	1	Opérateurs	10 000 000 (2 000 000/an)	Etat Budget Communal Partenaires au développement	X	X	X	X	X
SOUS TOTAL						17 500 000						
ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE	Aménagement de nouveaux locaux pour le CDFP	Le CDFP est mis dans de bonnes conditions de travail	Commune	1	CDFP	20 000 000	Budget Communal Partenaires au développement Etat		X			
	Acquisition trousseaux élèves ressortissants de la commune	Les moyens pédagogiques sont renforcés	Commune	1	Elèves	10 000 000 (2 000 000/an)	Budget Communal Partenaires au développement Etat	X	X	X	X	X
	Construction centre d'enseignement technique féminin	Les jeunes filles sont formées à divers métiers (couture, coiffure, restauration)	Zone d'Aménagement Concerté	1	populations	200 000 000	Budget Communal Partenaires au développement Etat			X		
SOUS TOTAL						**230 000 000**						

SECTEURS	ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	LOCALI SATION	QUAN TITE	BENEFI CIAIRES	COUT (F CFA)	SOURCES DE FINANCEMENT	PROGRAMMATION				
								AN1	AN2	AN3	AN4	AN5
SECURITE PUBLIQUE	Construction d'un commissariat de police	La sécurité publique est améliorée	Campement	1	Populations	300 000 000	Etat		X			
	Densification de l'éclairage public	La sécurité publique est améliorée	Thiabakh Gae II Khouma Yakh Sabar Gallo Malick Campement Ndombo Alarba Ndiao Ndiangué Khouma Thiarène	5 km 2 km 4 km 4 km 6 km 5 km 2 km 2 km 4 km	Populations	5 000 000 2 000 000 4 000 000 4 000 000 6 000 000 5 000 000 2 000 000 2 000 000 4 000 000	Budget Communal	X X X X X X X X X				
SOUS TOTAL						**334 000 000**						

SECTEURS	ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	LOCALISATION	QUANTITE	BENEFICIAIRES	COUT (F CFA)	SOURCES DE FINANCEMENT	PROGRAMMATION				
								AN1	AN2	AN3	AN4	AN5
JEUNESSE, CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	Aménagement d'aires de jeux	Le déficit en terrains de sport est résorbé	Khouma Gallo Malick Campement (Taouey)	1 1	Populations	2 000 000 2 000 000	Budget Communal CSS		X	 X		
	Construction de plateaux sportifs	Les équipements sportifs sont diversifiés	Ndiao Ndiangué Khouma	1 1 1	Populations	5 000 000 5 000 000 5 000 000	Budget Communal CSS			X x	 X	
	Réfection des plateaux sportifs	Les équipements sont fonctionnels	Campement	2	Populations	4 000 000	Budget Communal CSS		X			
	Réfection des foyers des jeunes	Les cadres d'épanouissement des jeunes sont réhabilités	Commune	10	Jeunes	100 000 000 (20 000 000/an)	Budget Communal CSS Partenaires au développement	X	X	X	X	X
	Réfection et équipement salle des fêtes	La principale infrastructure culturelle de la commune est réfectionnée et équipée	Commune	1	Jeunes	20 000 000	Budget Communal CSS Partenaires au développement	X				
	Mise en place de fonds d'appui à la pratique sportive	Les sports pratiqués ont bénéficié d'appuis financiers	Commune	1	Jeunes	25 000 000	Budget Communal Partenaires au développement	X				
	Mise en place fonds communal de promotion de la jeunesse	Les jeunes ont trouvé des solutions à leurs besoins de crédits	Commune	1	Jeunes	50 000 000	Budget Communal CSS Partenaires au développement	X				
	Construction d'hippodrome municipal	Les courses hippiques ont un cadre d'évolution	Commune	1	Populations	50 000 000	Budget Communal CSS Partenaires au développement				X	
	Construction stade municipal omnisports	Le stock infrastructurel communal est renforcé	Khouma	1	Populations	1 200 000 000	Budget Communal CSS Partenaires au développement Etat					X

	Construction et équipement bibliothèque municipale	Les populations disposent de centre de documentation	Commune	1	populations	150 000 000	Budget Communal CSS Partenaires au développement				X	
	Mise en place radio municipale	Une bonne fluidité de la circulation des informations est assurée				200 000 000	Budget Communal CSS Partenaires au développement					X
SOUS TOTAL						1 618 000 000						

SECTEURS	ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	LOCALISATION	QUANTITE	BENEFICIAIRES	COUT (F CFA)	SOURCES DE FINANCEMENT	PROGRAMMATION				
								AN1	AN2	AN3	AN4	AN5
PROMOTION FEMININE	Réhabilitation case foyer de la femme	Les femmes disposent d'un cadre d'épanouissement plus adapté	Khouma	1	Femmes	10 000 000	Budget Communal CSS Partenaires au développement		X			
	Création fonds communal de promotion de la femme	Des réponses adéquates sont trouvées aux besoins en financements	Commune	1	Femmes	50 000 000	Budget Communal CSS	X				
	Renforcement des capacités techniques de production des femmes	Les moyens techniques de production sont renforcés	Commune		Femmes	50 000 000 (10 000 000/an)	Budget Communal Partenaires au développement	X	X	X	X	X
SOUS TOTAL						110 000 000						
ACTION SOCIALE	Financement activités productives handicapés	Les sources de revenus des handicapés sont diversifiées	Commune	1	Handicapés	25 000 000 (5 000 000/an)	Budget Communal CSS Partenaires au développement	X	X	X	X	X
	Financement activités productives des aînées	Les sources de revenus des aînées sont diversifiées	Commune	1	Aînées	25 000 000 (5 000 000/an	Budget Communal CSS Partenaires au développement	X	X	X	X	X
SOUS TOTAL						50 000 000						
	Transformation du poste de santé de Thiabakh non encore	Le centre de santé Gae II est moins sollicité	Thiabakh	1	Populations	250 000 000	Budget Communal CSS	X				

	fonctionnel en centre de santé secondaire						Etat					
SANTE	Renforcement quantitatif du personnel médical et du personnel paramédical qualifié	Le déficit en personnel est résorbé	Commune		Populations	37 500 000 (7 500 000/an)	Budget communal Etat	X	X	X	X	X
	Implantation de mutuelle de santé	Les coûts sanitaires sont maîtrisés par les populations	Commune	1	populations	20 000 000	Budget Communal CSS populations	X				

SECTEURS	ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	LOCALISATION	QUANTITE	BENEFICIAIRES	COUT (F CFA)	SOURCES DE FINANCEMENT	PROGRAMMATION				
								AN1	AN2	AN3	AN4	AN5
SANTE	Construction de nouveaux postes de santé	Le capital infrastructurel est renforcé	Ndombo Alarba	1	Populations	70 000 000	Budget communal Etat CSS		X			
	Réhabilitation et modernisation plateau technique des postes de santé	Les équipements sanitaires sont fonctionnels	Ndiangué/Ndiao Khouma	1 1	 populations	5 000 000 5 000 000	Budget Communal CSS	X	 X			
	Construction d'un hôpital multi spécialités	L'accessibilité géographique à des services sanitaires de qualité est assurée	Zone d'Aménagement Concerté	1	populations	2 500 000 000	Etat Partenaires au développement CSS Budget Communal					X
SOUS TOTAL						2 887 500 000						

DEFI N° 2 : DYNAMIQUE SOUTENUE DE CROISSANCE ECONOMIQUE

OBJECTIF GENERAL : ASSURER DES REVENUS SUBSTANTIELS ET DURABLES AUX MENAGES (D2O1)

SECTEURS	ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	LOCALISATION	QUANTITE	BENEFICIAIRES	COUT (F CFA)	SOURCES DE FINANCEMENT	PROGRAMMATION				
								AN1	AN2	AN3	AN4	AN5
AGRICULTURE	Réhabilitation des aménagements hydroagricoles des producteurs résidents de la commune	Les parcelles rizicoles des résidents de la commune sont fonctionnelles	Commune	5	Agriculteurs	125 000 000 (25 000 000/an)	Budget communal CSS Partenaires au développement	X	X	X		
	Appuis à la mise de crédit agricole adapté	Des crédits agricoles plus adaptés sont mis à la disposition des producteurs	Commune	1	Agriculteurs	100 000 000 (20 000 000/an)	Budget communal CSS	X	X	X	X	X
	Construction de lycée agricole	La main d'œuvre agricole est plus qualifiée	Commune	1	Populations	300 000 000	Etat Budget Communal CSS Partenaires au développement				X	
SOUS TOTAL						525 000 000						
AQUACULTURE	Construction de bassins piscicoles	Les producteurs disposent d'équipements plus adaptés	Commune	100	Populations	25 000 000 (5 000 000/an)	Etat Budget Communal Partenaires au développement	X	X	X	X	X
	Renforcement de capacités techniques des acteurs	Les producteurs ont des compétences plus pointues en production piscicole	Commune	200	populations	10 000 000 (2 000 000/an)	Etat Budget Communal Partenaires au développement	X	X	X	X	X
SOUS TOTAL						35 000 000						

SECTEURS	ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	LOCALISATION	QUANTITE	BENEFICIAIRES	COUT (F CFA)	SOURCES DE FINANCEMENT	PROGRAMMATION				
								AN1	AN2	AN3	AN4	AN5
PECHE CONTINENTALE	Construction et Equipement d'aires de transformation	Les femmes transformatrices disposent de lieux adaptés de production	Gae II Campement	1 1	Femmes Femmes	12 000 000 12 000 000	Etat Budget Communal Partenaires au développement	X	X			
	Construction de marché central au poisson (stations de vente, usine de fabrique de glace, complexe frigorifique)	Les revenus tirés de l'écoulement des produits halieutiques sont augmentés	Khouma	1	Populations	600 000 000	Etat Budget Communal Partenaires au développement					X
	Construction de quais de débarquement	Les débarquements des prises sont plus importants	Gae II Campement	1 1	populations	30 000 000 30 000 000	Etat Budget Communal Partenaires au développement			X	X	
SOUS TOTAL						684 000 000						
ELEVAGE	Construction de parc à vaccination	La santé animale est mieux prise en charge	Gallo Malick	1	éleveurs	4 000 000	Etat Budget communal Partenaires au développement		X			
	Construction abattoirs municipaux modernes	Les professionnels de la filière viande disposent d'équipements plus adéquats	Ndiao	1	populations	60 000 000				X		
SOUS TOTAL						64 000 000						
TOURISME	Réhabilitation de la folie du Baron Roger	Le nombre de visiteurs de la folie du baron Roger augmente	Parc Forestier	1	populations	50 000 000	Etat Budget Communal Partenaires au développement				X	
	Aménagement des sites historiques de Ndiao	Les lieux accueillent des touristes	Ndiao	1	populations	2 000 000	Budget Communal	X				
	Promotion des sports nautiques	Les produits touristiques sont diversifiés	La Taouey	1	populations	10 000 000 (2 000 000/an)	Budget Communal Partenaires au développement	X	X	X	X	X
	Aménagement du parc forestier en parc	L'ancien parc forestier est transformé en zone	Parc Forestier			750 000 000						X

	d'attraction	d'attraction touristique										
SOUS TOTAL						812 000 000						
ARTISANAT	Construction de village artisanal	Les artisans disposent d'un cadre adéquat de production	Khouma	1	populations	300 000 000				X		
SOUS TOTAL						300 000 000						
TRANSPORT	Aménagement de points de stationnements automobiles et hippomobiles	Le stationnement des moyens de transport urbain est mieux organisé	Khouma Richard Toll Escale Ndiangué Campement	1 1 1 1	populations	10 000 000 10 000 000 10 000 000 10 000 000	Budget Communal CSS	X	X	X	X	
	Bitumage de voies secondaires de circulation dans les quartiers	Les quartiers sont désenclavés	Commune	25 Km	populations	2 500 000 000 (500 000 000/an)	Budget Communal CSS Etat Partenaires au développement	X	X	X	X	X
	Réhabilitation du Pont Serma	Les différents moyens de transport automobile peuvent utiliser le pont	Campement	1	populations	500 000 000	Budget Communal Etat CSS					X
	Réhabilitation de la passerelle Gae Khouma	Les déplacements interquartiers sont davantage facilités	Commune	1	populations	10 000 000	Budget Communal CSS		X			
SOUS TOTAL						3 050 000 000						X
COMMERCE	Construction de marchés secondaires	Les ménagères des quartiers excentrés ont une plus grande accessibilité géographique aux équipements commerciaux	Ndiao/Ndiangué Campement	1 1	Femmes	25 000 000 25 000 000	Budget Communal Partenaires au développement			X	X	
SOUS TOTAL						50 000 0000						

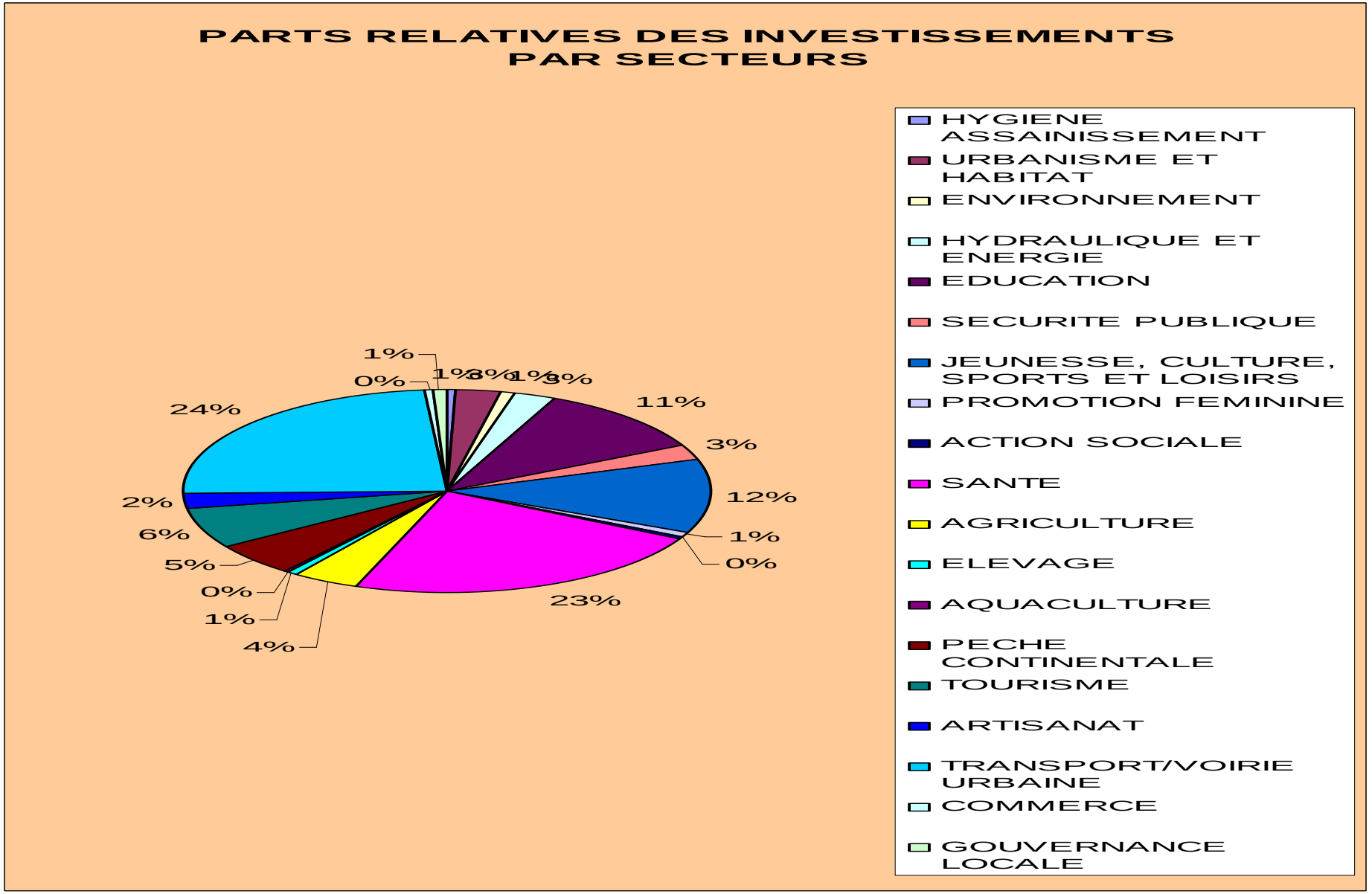
DEFI N°3 : PILOTAGE ADEQUAT DU DEVELOPPEMENT LOCAL (E3)
OBJECTIF GENERAL : ACCROITRE LES MOYENS D'ACTION DU DEVELOPPEMENT COMMUNAL (D3O1)

SECTEURS	ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	LOCALISATION	QUANTITE	BENEFICIAIRES	COUT (F CFA)	SOURCES DE FINANCEMENT	PROGRAMMATION				
								AN1	AN2	AN3	AN4	AN5
GOUVERNANCE LOCALE	Recrutement de personnel technique qualifié	Le développement communal est mis en œuvre par les compétences idoines	Commune	5	Conseil municipal	60 000 000 (12 000 000/an)	Budget Communal Etat Partenaires au développement	X	X	X	X	X
	Contractualisation avec un cabinet spécialisé en finances locales	L'assiette fiscal e est mieux définie Les recettes budgétaires augmentent	Commune	1	Conseil municipal	15 000 000	Budget communal	X				
	Prise en charge des indemnités de prestations des services techniques	Les services techniques renforcent leurs appuis	Commune	1	Conseil municipal	10 000 000 (2 000 000/an)	Budget Communal	X	X	X	X	X
	Mise en place de dispositif institutionnel consultatif de pilotage du développement communal : Comités de Développement de Quartier (CDQ) et Comité Communal de Développement (CCD) e de	Les populations sont associées au pilotage du développement communal	Commune	1	Conseil municipal	10 000 000	Budget communal	X				
	Renforcement de capacités des acteurs (agents municipaux, CDQ, CCD)	Les acteurs locaux ont des compétences en gestion du développement communal	Commune	1	Acteurs locaux du développement	25 000 000 (5 000 000/mois)	Budget Communal Partenaires au développement	X	X	X	X	X
SOUS TOTAL						120 000 000						

12.2 Le récapitulatif des investissements communaux

SECTEURS/SOUS SECTEURS	COUT ANNEE 1 (F CFA)	COUT ANNEE 2 (F CFA)	COUT ANNEE 3 (F CFA)	COUT ANNEE 4 (F CFA)	COUT ANNEE 5 (F CFA)	COUT TOTAL (F CFA)
HYGIENE ASSAINISSEMENT	*16 200 000*	*16 200 000*	*16 200 000*	*16 200 000*	*16 200 000*	*81 000 000*
URBANISME ET HABITAT	-	-	*150 000 000*	*125 000 000*	*50 000 000*	*325 000 000*
ENVIRONNEMENT	*5 000 000*	*105 000 000*	*5 000 000*	*5 000 000*	*5 000 000*	*125 000 000*
HYDRAULIQUE ET ENERGIE	*66 000 000*	*66 000 000*	*66 000 000*	*66 000 000*	*66 000 000*	*330 000 000*
CASE DES TOUT PETITS	*34 000 000*	*34 000 000*	*34 000 000*	*4 000 000*	*4 000 000*	*110 000 000*
ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE	*2 000 000*	*2 000 000*	*2 000 000*	*2 000 000*	*2 000 000*	*10 000 000*
ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE	*81 500 000*	*126 000 000*	*64 000 000*	*56 000 000*	*46 000 000*	*373 500 000*
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	*325 500 000*	*125 500 000*	*25 500 000*	*25 500 000*	*25 500 000*	*527 500 000*
ENSEIGNEMENT ARABO-CORANIQUE	*16 000 000*	*18 000 000*	*16 000 000*	*16 000 000*	*16 000 000*	*82 000 000*
ALPHABETI-SATION	*3 500 000*	*3 500 000*	*3 500 000*	*3 500 000*	*3 500 000*	*17 500 000*
ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE	*2 000 000*	*22 000 000*	*202 000 000*	*2 000 000*	*2 000 000*	*230 000 000*
SECURITE PUBLIQUE	*34 000 000*	*300 000 000*	-	-	-	*334 000 000*
JEUNESSE, CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	*115 000 000*	*26 000 000*	*32 000 000*	*225 000 000*	*1 420 000 000*	*1 818 000 000*
PROMOTION FEMININE	*60 000 000*	*20 000 000*	*10 000 000*	*10 000 000*	*10 000 000*	*110 000 000*

SECTEURS/SOUS SECTEURS	COUT ANNEE 1 (F CFA)	COUT ANNEE 2 (F CFA)	COUT ANNEE 3 (F CFA)	COUT ANNEE 4 (F CFA)	COUT ANNEE 5 (F CFA)	COUT TOTAL (F CFA)
ACTION SOCIALE	*10 000 000*	*10 000 000*	*10 000 000*	*10 000 000*	*10 000 000*	*50 000 000*
SANTE	*282 500 000*	*82 500 000*	*7 500 000*	*7500000*	*2 507 500 000*	*2 887 500 000*
AGRICULTURE	*45 000 000*	*45 000 000*	*45 000 000*	*345 000 000*	*45 000 000*	*525 000 000*
ELEVAGE		-	*4 000 000*	*60 000 000*	-	*64 000 000*
AQUACULTURE	*7 000 000*	*7 000 000*	*7 000 000*	*7 000 000*	*7 000 000*	*35 000 000*
PECHE CONTINENTALE	*12 000 000*	*12 000 000*	*30 000 000*	*30 000 000*	*600 000 000*	*684 000 000*
TOURISME	*4 000 000*	*2 000 000*	*2 000 000*	*52 000 000*	*752 000 000*	*812 000 000*
ARTISANAT	-	-	300 000 000	-	-	*300 000 000*
TRANSPORT/VOIRIE URBAINE	*510 000 000*	*520 000 000*	*510 000 000*	*510 000 000*	*1010 000 000*	*3 060 000 000*
COMMERCE	-	-	*25 000 000*	*25 000 000*	-	*50 000 000*
GOUVERNANCE LOCALE	*44 000 000*	*19 000 000*	*19 000 000*	*19 000 000*	*19 000 000*	*120 000 000*
TOTAL	*1 675 200 000*	*1 561 700 000*	*1 585 700 000*	*1 621 700 000*	*6 616 700 000*	*12 941 000 000*


PARTS RELATIVES DES INVESTISSEMENTS PAR SECTEURS
1%
0%
1%
3%
1%
3%
11%
3%
12%
1%
0%
23%
4%
1%
0%
5%
6%
2%
24%
HYGIENE ASSAINISSEMENT
URBANISME ET HABITAT
ENVIRONNEMENT
HYDRAULIQUE ET ENERGIE
EDUCATION
SECURITE PUBLIQUE
JEUNESSE, CULTURE, SPORTS ET LOISIRS
PROMOTION FEMININE
ACTION SOCIALE
SANTE
AGRICULTURE
ELEVAGE
AQUACULTURE
PECHE CONTINENTALE
TOURISME
ARTISANAT
TRANSPORT/VOIRIE URBAINE
COMMERCE
GOUVERNANCE LOCALE

12.3 Les projets de quartiers

QUARTIERS	ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	QUANTITE	BENEFICIAIRES	COUT (F CFA)	SOURCES DE FINANCEMENT	PROGRAMMATION				
							AN1	AN2	AN3	AN4	AN5
KHOUMA GALLO MALICK	Réhabilitation de la morgue et adduction d'eau dans le cimetière	Les dépouilles mortelles sont mieux conservées	1	Populations	2 000 000	Populations ONG islamiques	X				
	Installation moulin à mil	Les travaux des femmes sont allégés	1	Populations	4 000 000	Populations Ministère de la Femme	X				
	Construction de maison de quartier	Les populations d'un cadre d'échanges et de concertations	1	Populations	25 000 000	Populations Partenaires au développement			X		
	Réhabilitation des mosquées	Les cadres de dévotion sont améliorés	3	Populations	6 000 000	Populations ONG islamiques				x	
	Construction et équipement centre de promotion féminine	Les moyens d'insertion socioéconomique des femmes sont renforcés	1	Populations	25 000 000	Populations Partenaires au développement		x			
	Aménagement de la place centrale de Gallo Malick	Les populations disposent de lieux de détente	1	Populations	2 500 000	Populations Partenaires financiers					x
	Aménagement foirail	La vente de bétail est mieux organisée	1	populations	1 000 000	Populations	X				
SOUS TOTAL					65 500 000						
KHOUMA YAKH SABAR	Construction et équipement de morgue	Les dépouilles mortelles sont mieux conservées	1	Populations	7 500 000	Populations ONG islamiques	X				
	Réhabilitation clôture cimetière	Les animaux ne divaguent plus dans le cimetière	1	Populations	2 500 000	Populations ONG islamiques		X			

QUARTIERS	ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	QUANTITE	BENEFICIAIRES	COUT (F CFA)	SOURCES DE FINANCEMENT	PROGRAMMATION				
							AN1	AN2	AN3	AN4	AN5
	Construction et équipement centre de promotion féminine	Les moyens d'insertion socioéconomique des femmes sont renforcés	1	Populations	25 000 000	Populations Partenaires au développement				x	
	Construction de maison de quartier	Les populations d'un cadre d'échanges et de concertations	1	Populations	25 000 000	Populations Partenaires au développement			X		
SOUS TOTAL					60 000 000						
KHOUMA	Construction de latrines domestiques	Les maladies diarrhéiques sont en baisse	100	Populations	10 000 000 (5 000 000/an)	Populations Partenaires au développement	X	X			
	Construction de maison de quartier	Les populations d'un cadre d'échanges et de concertations	1	Populations	25 000 000	Populations Partenaires au développement		X			
	Appui à la mise en place de microjardins	Les femmes disposent de micro jardins générateurs de revenus	1	Femmes	20 000 000	Populations Partenaires au développement					X
	Réhabilitation de la grande mosquée	L'état du lieu de culte est amélioré	1	Populations	10 000 000	Populations Partenaires au développement				x	

QUARTIERS	ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	QUANTITE	BENEFICIAIRES	COUT (F CFA)	SOURCES DE FINANCEMENT	PROGRAMMATION				
							AN1	AN2	AN3	AN4	AN5
KHOUMA	Construction centre de promotion féminine	Les moyens d'insertion socioéconomique des femmes sont renforcés	1	femmes	25 000 000	Populations Partenaires au développement			X		
SOUS TOTAL					90 000 000						
NDIANGUE	Construction centre de promotion féminine	Les moyens d'insertion socioéconomique des femmes sont renforcés	1	femmes	25 000 000	Populations Partenaires au développement			X		
	Clôture du cimetière	Le site est protégé contre les divagations animales	1	populations	17 000 000	Populations ONG islamiques	X				
	Construction de maison de quartier	Les populations d'un cadre d'échanges et de concertations	1	Populations	25 000 000	Populations Partenaires au développement		X			
SOUS TOTAL					67 000 000						

QUARTIERS	ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	QUANTITE	BENEFICIAIRES	COUT (F CFA)	SOURCES DE FINANCEMENT	PROGRAMMATION				
							AN1	AN2	AN3	AN4	AN5
NDIAO	Construction centre de promotion féminine	Les moyens d'insertion socioéconomique des femmes sont renforcés	1	femmes	25 000 000	Populations Partenaires au développement			X		
	Construction de maison de quartier	Les populations d'un cadre d'échanges et de concertations	1	Populations	25 000 000	Populations Partenaires au développement		X			
	Réhabilitation des lieux de culte	Les lieux de dévotion sont fonctionnels	1	Populations	5 000 000	Populations Partenaires au développement	X				
	Clôture du cimetière	Le site est protégé contre les divagations animales	1	Populations	5 000 000	Populations Partenaires au développement	X				
	Appui à la mise en valeur de l'espace de production	Les revenus monétaires des résidents sont en hausse	1	Populations	150 000 000 (50 000 000/an)	Populations Partenaires au développement			X	X	X
SOUS TOTAL					210 000 000						
GAE II	Construction centre de promotion féminine	Les moyens d'insertion socioéconomique des femmes sont renforcés	1	Femmes	25 000 000	Populations Partenaires au développement				X	
	Achèvement de la construction de la grande mosquée de Gae Diamaguène	Les populations disposent d'un lieu de culte fonctionnel	1	populations	30 000 000	Populations Partenaires au développement		X			
	Construction de maison de quartier	Les populations d'un cadre d'échanges et de concertations	1	populations	25 000 000	Populations Partenaires au développement			X		
SOUS TOTAL					80 000 000						

QUARTIERS	ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	QUANTITE	BENEFICIAIRES	COUT (F CFA)	SOURCES DE FINANCEMENT	PROGRAMMATION				
							AN1	AN2	AN3	AN4	AN5
THIABAKH	Redynamisation du projet agricole	Les moyens de production agricole locale sont consolidés	1	populations	75 000 000 (15 000 000/an)	Populations Partenaires au développement CSS	X	X	X	X	X
	Construction centre de promotion féminine	Les moyens d'insertion socioéconomique des femmes sont renforcés	1	femmes	25 000 000	Populations Partenaires au développement			X		
	Construction maison de quartier	Les populations d'un cadre d'échanges et de concertations	1	jeunes	25 000 000	Populations Partenaires au développement				x	
SOUS TOTAL					125 000 000						
CAMPEMENT	Construction centre de promotion féminine	Les moyens d'insertion socioéconomique des femmes sont renforcés	1	femmes	25 000 000	Populations Partenaires au développement				X	
	Construction maison de quartier	Les populations d'un cadre d'échanges et de concertations	1	jeunes	25 000 000	Populations Partenaires au développement			x		
	Construction et équipement cybercafé	Les élèves disposent d'outils de recherche documentaire	1	Populations	30 000 000	Populations Partenaires au développement		X			
	Adduction eau lieux de culte	Les populations disposent de lieux de culte fonctionnels	3	Populations	1 200 000	Populations Partenaires au développement	X				
SOUS TOTAL					91 200 000						

QUARTIERS	ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	QUANTITE	BENEFICIAIRES	COUT (F CFA)	SOURCES DE FINANCEMENT	PROGRAMMATION				
							AN1	AN2	AN3	AN4	AN5
RICHARD TOLL ESCALE	Exploitation de microjardins urbains	Les sources de revenus des populations sont améliorées	1	Populations	15 000 000	Populations Partenaires au développement CSS	x	x	x		
	Construction centre de promotion féminine	Les moyens d'insertion socioéconomique des femmes sont renforcés	1	Femmes	25 000 000	Populations Partenaires au développement				X	
	Construction de maison de quartier	Les populations d'un cadre d'échanges et de concertations	1	populations	25 000 000	Populations Partenaires au développement			X		
SOUS TOTAL					65 000 000						
	Construction centre de promotion féminine	Les moyens d'insertion socioéconomique des femmes sont renforcés	1	Femmes	25 000 000	Populations Partenaires au développement				X	
	Construction de maison de quartier	Les populations d'un cadre d'échanges et de concertations	1	populations	25 000 000	Populations Partenaires au développement			X		
	Aménagement jardin public	Les populations disposent d'espace de détente et de repos	1	populations	10 000 000	Populations Conseil municipal Partenaires au développement					x
SOUS TOTAL					60 000 000						

11.4 Le récapitulatif des projets spécifiques de quartiers

QUARTIERS	COUT AN1	COUT AN2	COUT AN3	COUT AN4	COUT AN5	COUT TOTAL
Khouma Gallo Malick	*7 000 000*	*25 000 000*	*25 000 000*	*6 000 000*	*2 500 000*	*65 500 000*
Yakh Sabar	*7 500 000*	*2 500 000*	*25 000 000*	*25 000 000*	*-*	*60 000 000*
Khouma	*5 000 000*	*30 000 000*	*25 000 000*	*10 000 000*	*20 000 000*	*90 000 000*
Ndiangué	*17 000 000*	*25 000 000*	*25 000 000*			*67 000 000*
Ndiao	*10 000 000*	*25 000 000*	*75 000 000*	*50 000 000*	*50 000 000*	*210 000 000*
Gae II		*30 000 000*	*25 000 000*	*25 000 000*		*80 000 000*
Thiabakh	*15 000 000*	*15 000 000*	*40 000 000*	*40 000 000*	*15 000 000*	*125 000 000*
Ndombo Alarba			*25 000 000*	*25 000 000*	*10 000 000*	*60 000 000*
Richard Toll Escale	*5 000 000*	*5 000 000*	*30 000 000*	*25 000 000*	*-*	*65 000 000*
Campement (la Taouey)	*1 200 000*	*30 000 000*	*25 000 000*	*25 000 000*	*-*	*91 200 000*
TOTAL	*66 700 000*	*187 500 000*	*320 000 000*	*231 000 000*	*98 500 000*	*913 700 000*

11.5 Le récapitulatif des coûts du PIC

Coût 1ére année d'exécution projets de quartiers		**66 700 000**
Coût 1ère année d'exécution projets communaux		**1 675 200 000**
	Coût 1ère année d'exécution du PIC	***1 741 900 000***
Coût 2ème année d'exécution projets de quartiers		**187 500 000**
Coût 2ème année d'exécution projets communaux		**1 561 700 000**
	Coût 2ème année d'exécution du PIC	***1 749 200 000***
Coût 3ème année d'exécution projets de quartiers		**320 000 000**
Coût 3ème année d'exécution projets communaux		**1 585 700 000**
	Coût 3ème année d'exécution du PIC	***1 905 700 000***
Coût 4ème année d'exécution projets de quartiers		**231 000 000**
Coût 4ème année d'exécution projets communaux		**1 621 700 000**
	Coût 4ème année d'exécution du PIC	***1 852 700 000***
Coût 5ème Année d'exécution projets de quartiers		**98 500 000**
Coût 5ème année d'exécution projets communaux		**6 616 700 000**
	Coût 5ème année d'exécution du PIC	***6 715 200 000***

Coût total projets de quartiers		**913 700 000**
Coût total projets communaux		**12 941 000 000**
	Coût total exécution du Plan d'Investissement Communal (2007-2011)	***13 854 700 000***

XII. LES MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE DU PIC

La mise en d'œuvre du PIC est pilotée par le Conseil municipal qui assure la maîtrise d'ouvrage de toutes les actions contenues dans le programme d'investissement

Tous les acteurs concernés par le développement de la commune seront cependant, étroitement impliqués à la mise en œuvre du PIC à travers les cadres de concertation, notamment les Comité de Développement de Quartier (CDQ) et le Comité Communal de Développement (CCD).

Le CCD réunit autour du conseil municipal, les représentants des CDQ, des services d'appui technique et des partenaires au développement. Les CDQ sont constitués de l'ensemble des forces vives de chaque quartier, notamment le délégué de quartier, les notables les organisations des jeunes, de femmes, des catégories socioprofessionnelles ainsi que les principales personnes (directeur d'école, infirmier chef de poste, etc.)

Le rôle du CCD est d'assurer la promotion du PIC et d'en faire un élément d'animation du développement de la commune, d'aider à la négociation des financements, d'appuyer les CDQ dans l'ingénierie sociale et le suivi des chantiers, et d'assurer la mise en œuvre et le suivi évaluation des investissements. Les CDQ auront également la responsabilité de la mobilisation des financements pour les projets spécifiques aux quartiers ainsi que le suivi de la réalisation de ceux-ci.

Par ailleurs, le PIC doit être le principal cadre de référence des actions du conseil municipal. De ruptures profondes doivent être par conséquent notées dans la conception, l'exécution et le suivi évaluation du budget. Ce dernier, en tant que principal outil financier de pilotage du développement, doit être articulé au PIC.

La mise en œuvre du PIC nécessitera sans nul doute des ressources financières importantes. Les ressources financières de la commune seront mises à contribution.
La participation des populations se fera sous forme financière et/ou en nature sous forme d'investissement humain et d'apports de matériaux locaux.

Il est évident que les concours financiers (fonds de concours et fonds de dotation de la décentralisation) de l'Etat et les autres recettes budgétaires de la commune ne seront pas suffisants pour couvrir les besoins en financements de certains investissements.

Des ressources additionnelles doivent être mobilisées en investissant les opportunités qu'offrent le Budget Consolidé d'Investissement (BCI), la coopération bilatérale et multilatérale, la coopération décentralisée, les appuis financiers des organisations non gouvernementales, etc.

XIII.ANNEXES

ANNEXE N°1 : REPARTITION DES INFRATSRUCTURES ET EQUIPEMENTS PAR QUARTIERS

Quartiers	Infrastructures et équipements
Richard Toll Escale	3 écoles primaires à cycle complet 1 garderie communautaire 1 Hôtel de ville 1 hôtel (Hôtel le Gîte d'Etape) 2 auberges (L'auberge de la Cité et la Taouey) 1 centre médico-social en construction 1 marché central 1 dépôt de gaz 1 clinique vétérinaire 2 cliniques dentaires 3 pharmacies 3 banques 6 mutuelles d'épargne et de crédit (WAMEC, PAMECAS, CMS, Mutuelle des artisans, Mutuelle Groupements RADI) 2 stations de service Shell 1 Service Départemental de l'Urbanisme et de l'habitat 1 Siège de la police municipale 1 Secteur Départemental des Eaux et Forêts La folie du Baron Roger 1 grande mosquée 1 antenne relais de la société de téléphonie Tigo 2 stations de radio : Sud Fm et Dunya 1 brigade de gendarmerie 3 décortiqueuses artisanales de riz 1 gare routière 2 jardins publics 1 salle des fêtes 1 Centre Départemental de Formation Professionnelle 1 Centre de Gestion d'Economie Rurale du Walo 1 Centre de Secours des Sapeurs Pompiers 1 foyer des jeunes

	1 gare routière 2 labos photos
Ndiao	1 école primaire 1 école arabe 1 garderie communautaire 1 grande mosquée 1 digue de protection non fonctionnelle 1 château d'eau 1 forêt classée 1 foyer des jeunes
Ndiangué	1 poste de santé 1 école primaire 1 école arabe 1 garderie communautaire 1 grande mosquée 1 foyer des jeunes
Gae II	1 centre de santé 1 école élémentaire publique 1 école élémentaire privée 1école arabe 1 Secteur de la SDE 1 foyer des jeunes
Campement	1 poste de santé 1 école élémentaire publique à cycle complet 1 école élémentaire à cycle incomplet 1 casier de la CSS 1 usine de la CSS 1 CEM 2 plateaux sportifs 1 château d'eau 1 pont Serma 1 station de pompage des eaux 2 écoles arabes 1 grande mosquée 1 case des tout petits

	1 District de la Senelec 1 foyer des jeunes 1 cimetière
Ndombo Alarba	1 case de santé 1 école arabe 1 école élémentaire 1 grande mosquée 1 cimetière 1 foyer des jeunes
Khouma Gallo Malick	1 école élémentaire 1 école arabe 1 poste de santé 1 cimetière 1 forêt classée 1 foyer des jeunes
Khouma Yakh Sabar	1 garderie communautaire des enfants 1 école élémentaire 1 école arabe 1 poste de santé 1 cimetière 1 forêt classée 1 nouvelle gare routière 1 foyer des jeunes 1 château d'eau
Khouma Mbodiène	1 école élémentaire à cycle complet 1 école élémentaire à cycle incomplet 1 accueil commercial de la Sonatel 1 case des tout petits 1 maison des outils 1 marché central en voie d'achèvement 1 marché secondaire 1 stade municipal 1 foyer des jeunes

	1 Zone d'Aménagement Concerté 1 cité des cadres de la CSS 1 CEM
THIABAKH	1 nouveau poste de santé non encore fonctionnel 1 garderie communautaire 1 école élémentaire à cycle complet 1 école arabe 1 foyer des jeunes 1 station piscicole 1 station de traitement des eaux de la SDE avec réservoir au sol 1 grande mosquée

ANNEXE N°2 : LISTE DES DOCUMENTS DE TRAVAIL

- Le plan directeur d'assainissement de la commune
- Le document de projet de gestion des ordures ménagères avec la coopération de LuxDev
- Le schéma régional d'aménagement du territoire
- Le contrat de ville ADM Commune de Richard Toll et son avenant
- Les comptes de gestion de la commune des quatre dernières années
- Le rapport étude sur la collecte et le traitement des ordures ménagères dans la commune de Richard Toll
- Le rapport de démarrage du chef de service départemental des sports de Dagana
- Le rapport de démarrage du chef de service départemental de l'action sociale de Dagana
- Le rapport d'orientation budgétaire 2006 de la commune
- Les réalisations de la commune au cours des quatre dernières années
- La situation du personnel communal
- Le budget 2006 de la commune
- Les réalisations de la commune au cours de la mandature actuelle
- Le Plan Régional de Développement Intégré (PRDI) de la région de Saint louis
- Une publication du Club du sahel sur l'économie locale de la ville de Richard Toll
- Le profil environnemental du département de Dagana
- Le rapport introductif de la visite de travail du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie Maritime